### Jean de Reuilly

## La Raucourt & ses Amies Etude historique des mœurs saphiques au XVIIIe siècle

Les Lesbiennes du Théâtre et de la Ville Melpomène et Sapho – Lesbos à Paris Courtisanes – Filles galantes et « Honnestes Dames » D'après les documents inédits des Archives judiciaires, les Mémoires secrets, La Chronique scandaleuse

Ouvrage orné de trois planches gravées

Paris (Ixe)
H. Daragon, Libraire-Editeur
96-98, Rue Blanche, 96-98
MDCCCCIX



ı

Le Saphisme. – Sapho. – Les Lesbiennes. – Brantôme et la « Friquarelle » - Les Belettes.

Dans ce Paris du XVIIIe siècle dont on dira plus tard que ceux qui n'y ont pas vécu n'ont point connu la joie de vivre, les vices les plus bizarres, les plus étranges fantaisies de la luxure humaine, s'appareillent et fraternisent.

Un débordement de passion fait agir les hommes et les femmes ; les aberrations folles des instincts éclatent au grand jour, s'étalent complaisamment, et, chose étrange, sans trop scandaliser. Les vicieux se font gloire de leurs tares et certains, avec une parfaite impudeur, ne réclament même pas le mystère pour cacher cette perversité. Plusieurs cas relèvent de la clinique ou du cabanon.

De répugnantes individualités ont mérité certainement la sévérité des lois; mais pourquoi l'historien serait-il moins tolérant aujourd'hui qu'autrefois<sup>1</sup>, lorsque ces fantaisistes, victimes de l'imagination ou du tempérament, ont paré leurs passions des grâces esthétiques et du charme de la beauté?

Si la répulsion est unanime pour quelques-uns ; il ne faut pas trop blâmer les perverses qui surent, malgré la liberté des mœurs, garder jusqu'à la fin de leur vie, un joli cynisme sans goujaterie et se faire pardonner cette amoralité, en enveloppant leur existence licencieuse d'une gaze de charme et d'esprit.

Il y a de telles mœurs à telles autres, la différence que fait l'amateur entre certaines images grossièrement obscènes et de belles estampes voluptueuses que le talent d'un artiste a sauvé de l'oubli. L'art qui spiritualise les réalités brutales sauvera du bûcher ces productions voluptueuses et, par contre, jamais, on ne pourra trop détruire les révoltantes infamies de cerveaux en délire.

Dans le livre que les Goncourt consacrèrent à la femme du XVIIIe, il y a cette jolie page qui peut servir de préface à celui-ci : « Chose singulière, toutes les femmes de cette époque s'élèvent avec leurs aventures. De la prostitution elles dégagent la grande galanterie du siècle. Elles apportent une élégance à la débauche, parent le vice d'une sorte de grandeur et retrouvent dans le scandale comme une gloire et comme une grâce de la courtisane antique. Venues de la rue, ces créatures tout à coup radieuses, adorées, semblent couronner le libertinage et l'immoralité du temps, En haut du siècle, elles représentent la fortune du plaisir. Elles ont la fascination de tous les dons, de toutes les prodigalités, de toutes les joies. — Elles vivent dans l'atmosphère de l'Opéra du jour, de la pièce nouvelle, du livre de la semaine. Elles touchent aux lettres, elles s'entourent d'artistes. Des écrivains leur doivent leur premier amour, des poètes leur apportent leur dernier soupir. A leurs soupers, aux soupers de Dervieux, de Sophie Arnould, de Julie Talma, de Guimard, les philosophes se pressent apportant le rêve de leurs idées, buvant à l'avenir devant la volupté<sup>2</sup>. »

\_

Le Médecin Astruc, au XVIIIe siècle, dans son *Traité sur les maladies féminines*, dissertait gravement sur certains cas pathologiques. — *Réflexions importantes qui regardent la fureur utérine*: « Doit-on permettre ou conseiller des pollutions au défaut de l'acte vénérien, qui n'est pas permis ou du moins qui n'est pas possible ? Là-dessus, il n'est pas possible d'hésiter; tous les casuistes diront que c'est un péché et un médecin honnête homme ne donnera jamais dans le travers, mais nous ne sommes pas admis à consulter sur ce point: les femmes qui sont auprès de ces malades leur fournissent tout ce qu'il faut pour tomber en cette pollution. Si celle-ci était capable de guérir la fureur utérine, elle le serait bientôt. J'ay vu des femmes soulagées par la pollution, j'en ay vu d'autres à qui elle augmentait le mal, aussy il est doûteux si elle est utile; aussi elle doit être toujours défendue, je dis plus, il faut deffendre à la malade de se toucher des mains qu'elles ont toujours dans la vulve, ces attouchements, ces frottements, excitent l'ardeur des parties de la génération, il faut aussy empêcher de les réprimer, souvent on se divertit à jaser avec elles, par là, on les rend maniaques, de mélancholiques qu'elles étaient, il ne faut pas le souffrir. » (*Traité d'Astruc*: Manuscrit d'une collection médicale privée, p. 234.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. et E. de Goncourt. *La femme au XVIIIe siècle*. Paris, Charpentier, 1880, p. 295.

De telles femmes anormales se dégagent du troupeau vil des dévergondées sans esprit. Elles ont l'excuse de leurs sens et de leur imagination surexcités<sup>3</sup>. Un médecin écrivait récemment : « C'est en effet par la perversion du fonctionnement de chacun de leurs organes, par l'exagération même de ces fonctions en mal et en bien que toutes ces femmes ont laissé dans l'histoire de l'humanité des noms plus ou moins célèbres<sup>4</sup>. »

\* \*

\*

Le saphisme, c'est ainsi que l'on nomme une aberration sensuelle que les Italiens désignent très clairement par les mots :

#### Donna con donna

Fut ainsi appelé du nom de l'illustre poétesse Sapho, à qui l'on attribue l'introduction en Grèce de cette coutume étrange. Il paraît qu'elle n'a aucun droit à cet honneur car cette pratique remonte aux temps les plus reculés de l'antiquité, elle était assez répandue quand la belle prêtresse de Lesbos fit connaître son talent poétique.

Comme la pédérastie, la tribaderie s'exerçait même à l'époque de Solon, en Egypte, en Asie-Mineure et dans l'Inde.

Combien ne rencontre-t-on pas de par le monde, de prêtresses de Sapho, qui, n'en ayant ni la beauté ni les grâces, ni le talent poétique en ont conservé les pratiques érotiques et les perversités sexuelles en oubliant que Sapho créée à l'amour par l'homme termina sa carrière dans l'idolâtrie d'un autre homme ?

Entraînée par l'ardeur de son imagination, dégoûtée des hommes dont elle avait eu à souffrir lors d'un premier mariage, elle en arriva à se persuader que l'amour entre femmes était supérieur à l'amour physiologique.

La lecture des poèmes érotiques du temps où toutes les folies des sens étaient exaltées et présentées comme des hymnes au principe créateur contribua certainement à la direction de son esprit poétique<sup>5</sup>.

Tous les discours qu'elle adressait à ses amies étaient d'une telle éloquence et souvent d'une telle élévation de pensée que l'on comprend l'espèce d'admiration et la grande influence qu'elle exerça sur ses contemporains. On cite parmi ses prosélytes : Athys, Cydno, Andromède, Anagore, Phryné, Amyctène et cent autres, disait-elle, que j'ai aimées, non sans péché<sup>6</sup>. Lebrun a dit d'elle :

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> « Les affections vaporeuses ont été assez souvent épidémiques et contagieuses ! Peut-on voir un plus grand effet de la force de l'imagination ! Elle est en état de multiplier ses erreurs, de les rendre communes et de porter sur plusieurs corps les impressions qu'elle fait d'abord sur un seul. Un nombre de femmes Argiennes devinrent furieuses par contagion, les filles du roi étaient du nombre ; les femmes se croyaient des femelles bêtes, et les fllles du roi se croyaient des vaches. Plutarque nous apprend qu'il régnait une semblable épidémie parmi les femmes Milésiennes. Primerose rapporte l'histoire des femmes de Lyon qui avaient la fureur de se noyer. La contagion des affections nerveuses rendra célèbre dans tous les temps l'histoire des Nonnains d'Allemagne affligées d'affections si violentes qu'elles se mordaient entre elles. » (Dr J. Raulin. *Traité des affections vaporeuses du Sexe*, Paris, 1758, p. 116.)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dr Paul de Régla. *La Perversité de la femme*, 1904, Asnières, Préface.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. Dr Paul de Régla, ouv. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>. Cf. Dr Paul de Régla, ouv. cit.

« Sapho couchait avec les muses

Elle fut presque leur amant. »

Ce qui est certain, c'est qu'il est peu de poésies qui pussent atteindre à la passion qui existe dans les fragments que nous possédons de ses œuvres. On prétendit que Sapho était pour les femmes ce que Socrate était pour les hommes, mais ainsi que l'a écrit Chaussard « L'image des transports de Sapho est moins hideuse que celle des égarements de Socrate. »

Tout ce que cette femme chante est de feu, dit Plutarque, et le feu qui purifie tout permet jusqu'à un certain point, de rendre justice au poète féminin.

Les aberrées sexuelles furent nombreuses dans l'Antiquité : Lucien, Martial, Juvénal ont chanté ou flétri leurs ébats licencieux ; il faut arriver jusqu'au XVIe siècle pour voir revivre les mœurs scandaleuses de Rome païenne. Parmi les historiens qui rapportent la renaissance d'une aussi étrange coutume, on doit au premier rang citer le bon Brantôme. Dans son style naïf et plein de verdeur, il raconte « tout à trac » les amours de femmes à femmes qui ressemblent à ceux des *belettes* :

« On dit que les belettes sont touchées de cet amour, et se plaisent de femelles à femelles à s'entreconjoindre et habiter ensemble; si par lettres hiéroglyfiques les femmes s'entr'aimantes de cet amour estoient jadis représentées par des belettes. J'ay ouy parler d'une dame qui en nourrissoit toujours et qui se mesloit de cet amour et prenoit plaisir de voir ses petites bestioles s'entrehabiter.

Voici un autre poinct, c'est que ces amours féminines se traitent en deux façons les unes par friquarellée, et par, comme dit ce poète *geminos comittere cunnos*.

Cette façon n'apporte point de dommages, ce disent aucuns, comme quand on s'aide d'instruments façonnés de... mais qu'on a voulu appeler des g...<sup>8</sup>

J'ay ouy conté qu'un grand prince, se doutant de deux dames de sa cour qui s'en aydoient, leur fit faire le guet si bien qu'il les surprit. »<sup>9</sup>

Les lesbiennes fameuses sont légion, mais c'est surtout au XVIIIe siècle qu'elles étalèrent au grand jour le scandale de leur dépravation.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dans la bibliothèque de La Raucourt on voyait des œuvres d'Anacréon et celles de « Sapho » Cf. Bibl. de la Chaussée-d'Antin.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Par corruption pour *gaude mihi*.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Brantôme, Vie des Dames Galantes, édit. Dentu, Sect.I., p. 95.

## II Lesbos à Paris

# LES TRIBADES. – LA LOGE DE LESBOS. – CULTE DE LA BONNE DÉESSE. – SOPHIE. – SOURQUES ET RAUCOURT. – ROSALIE, VIRGINIE.- LA GOURDAN ET L'ARTICLE POUR DAMES. – PASSION COUTEUSE. – DERNIÈRE IMAGE.

Les *Mémoires Secrets* et les chroniqueurs en quête de scandale qui ne gazent point leurs mots impriment tout crûment, à la date de juillet 1774 : « Le vice des Tribades devient fort à la mode parmi nos demoiselles d'Opéra. Elles n'en font point mystère et traitent de gentillesses cette peccadille. La demoiselle Arnould, quoiqu'ayant fait ses preuves dans un autre genre puisqu'elle a plusieurs enfants, sur le retour, donne dans ce plaisir. Elle avait une fillette nommée Virginie dont elle se servait à cet usage. Celleci a changé de condition, et est passée à Mlle Raucourt de la Comédie Française, qui raffole de son sexe. »

Tout le monde à Paris est au courant des faits et gestes de ces dames et cela fait la joie des coulisses et des boulevards. Le vice de Raucourt sert à désigner la chose et tout le monde sait de quoi il s'agit. D'autant que ces belles personnes n'y mettent aucun mystère.

Les lesbiennes, écrit Grimm à Meister<sup>10</sup> ont des réunions secrètes : « Il existe, dit-on, une société connue sous le nom de la Loge de Lesbos<sup>11</sup> mais leurs assemblées sont plus mystérieuses que ne l'ont jamais été celles des Francs-Maçons. Là on s'initie dans tous les secrets dont Junéval [sic] fait une description si franche et si naïve dans la XVIe Satire.

#### Nota bonae secreta Deae, etc.

Notre superbe Galathée est, dit-on, une des premières prêtresses du Temple ; il faudrait être Juvénal pour oser décrire le reste. »

La société des femmes seules n'est pas aussi fermée que veut bien le dire Grimm. Il est vrai qu'il y a un schisme entre les ferventes du culte, et que si les unes, comme la Raucourt, admettent des voyeurs, les autres, comme Arnould, refusent de faire partager aux hommes les plaisirs secrets et de célébrer le rite en compagnie masculine.

Il faut remarquer pourtant que l'homme accepté par Raucourt a aussi une très fâcheuse réputation. Le marquis de Villette est lui-même un antiphysique et c'est peutêtre à ce titre qu'il doit l'honneur d'être admis.

Certaines sont des fantaisistes, de simples curieuses qui veulent tout connaître et goûter à tout. Une seule demeure fidèle à son vice, elle n'abdiquera jamais et

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Corr. De Grimm, Diderot. Edit. M. Tourneux, Paris, Garnier fr., t. XI, p. 159.

<sup>&</sup>quot;
« C'était la Phrygie, c'était la Sicile, c'était Lesbos, c'était la Grèce entière qui avaient pollué la vieille austérité romaine. Lesbos apprit aux Romains toutes les turpitudes de l'amour lesbien. Martial cite les luttes féminines inventées par Léda et mises en honneur par la licencieuse Lacédémone (libidonosoe Lacédémonis paloestras). » (P. L. Jacob, bibliophile, Les maladies de Vénus, Bruxelles, Brancart, 1883, p.53.)

conservera ses goûts jusqu'à la fin de sa vie. Après la fameuse Sourques, et que l'on trouve toujours dans son sillage, ce sera Mlle Simonnet, pour laquelle elle fera encore des folies dans l'âge mûr.

Autour de la Raucourt se grouperont les curieuses de sensations défendues; elle demeurera la grande prêtresse et c'est par centaines que succomberont les vertus fragiles. Les grandes dames mêmes viendront incognito partager la couche d'Agrippine; mais c'est elle qui jouera le mâle, car elle a l'autorité de la prestance, de la voix et du geste. Quelque chose de viril se dégage de la tragédienne; elle se complaît à se travestir en homme; c'est un besoin nécessaire qui l'oblige à dominer toujours.

Les contemporains s'en donnent à cœur joie dans les nouvelles à la main : La Mortière, Thévenot de Morande, Métra, Imbert, Mayeur de Saint-Paul, tous les gazetiers, tous les nouvellistes sont à l'affût des moindres gestes des lesbiennes.

Leur verve se traduit en chansons, en petits vers, on lira dans le Gazetier Cuirassé :

« Mademoiselle Durancy dépitée de voir son laboratoire peu fréquenté par les hommes s'est fait présenter à Madame la duchesse de Villeroy qui a été fort contente de cette nouvelle débutante. »

La Clairon, très éclectique, a donné aussi dans ce travers ; elle fréquentait assidûment chez la duchesse dont les soupers furent fameux et qui recrutait volontiers les beautés peu farouches.

Du haut en bas de l'échelle on trouve des noms célèbres, on osa même accuser la reine de cette turpitude, sa passion innocente pour la belle Diane de Polignac et la douce princesse de Lamballe fut incriminée, l'innocente liaison de ces dames et leur amitié eurent le don d'exciter la verve grossière des faiseurs de pamphlets. Devant le tribunal de l'opinion publique, sans scrupule et qui juge sur la surface, peu de belles trouvent grâce : la princesse d'Hénin reçoit les étrivières ; on la chansonne :

Avec grande noblesse
Une femme arriva,
Elle fendit la presse
Et chacun se rangea;
Cette dame, Messieurs (sic)
En valait bien la peine:
C'était la princesse d'Hénin
Comme elle est tribade et putain,
On la prit pour la reine.<sup>12</sup>

Après la cour, la ville n'est pas épargnée. L'espion du boulevard du Temple dans sa revue des cafés de la région s'exprime en ces termes : « Le café d'Alexandre est encore plus mal composé : dans les autres on rencontre des crocs, des recruteurs, des filous ; ici on ne rencontre que des raccrocheuses et des bardaches. Il se passe dans ce café

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Maurice Tourneux, *Journal intime de l'abbé Mulot*, 1777-1782, Paris, 1901, p.111.

des infamies, des horreurs qu'il est inutile de nommer. Les titres de ceux qui l'habitent les font assez deviner. La police y veille cependant; mais on sait tromper son œil vigilant; le plus sage et le plus sûr serait de fermer ce réceptacle de tribades et de sodomites<sup>13</sup>.

Les actrices des petits spectacles imitent les mœurs de leurs grandes rivales; Mme Nicolet dit encore Mayeur: « ne joue plus; elle vient de se retirer depuis peu pour avoir plus de temps à contempler en liberté l'amie qu'elle s'est choisie et qu'elle chérit autant que la Raucourt chérit Sourques. Mme Nicolet, cette créature haute, fière et sublime, oubliant qu'elle a raccommodé dans un tonneau, comme la belle Margot, ne vous rend jamais le salut que vous êtes assez sot de lui donner; feint par ton d'avoir l'oreille dure, a l'impudence de se mettre dans une loge de son spectacle et d'y lorgner le public assoiffé de sa figure et se croyant accomplie. »

Les comparses maintenant, le fretin comme la Verneuille et son amie la Prieure, dont Mayeur dit connaître une correspondance amoureuse plus chaude et plus brûlante que celle de Julie à Saint-Preux. Les Rosalie, les Virginie dont les hauts faits défrayent la chronique galante sans compter les spécialistes appareilleuses qui tiennent l'article pour dames. Dans le fameux portefeuille de la Gourdan il y a cette lettre censément adressée à la proxénète par Raucourt.

#### Ce 8 juillet 1780.

Hier, madame, il y avait avec vous aux Italien une jolie personne. Si vous voulez me l'envoyer pour passer la nuit avec moi, je vous donnerai six louis.

Je suis toute à vous.

#### RAUCOURT.

L'éditeur ajoute cette note édifiante : « Cette actrice des Français fut une des plus fameuses tribades qui aient jamais existé. Elle ne se cache point de son goût et dit : Je vis maintenant avec Mademoiselle une telle ou bien je l'ai quittée comme si c'était un homme parlant de sa maîtresse<sup>14</sup>. »

C'est le ton audacieux de la Sapho moderne, avec le même cynisme elle étale au grand jour ce que d'autres prudes cachent soigneusement, regrettant seulement que cela coûte si cher. Je comprends, disait-elle, que les hommes se ruinassent pour les femmes car, de tous les goûts du monde c'est le plus onéreux<sup>15</sup>. Elle tenait cela de sa propre expérience.

On ne prête qu'aux riches; on a attribué à l'actrice bien des aventures et de légendaires exploits; il serait difficile de dégager le vrai du faux; cependant, le goût singulier de cette femme de talent pour son sexe n'est un secret pour personne. Elle a pris soin de son vivant d'éclairer le public sur ses relations spéciales et les actes mêmes de son existence privée renseignent suffisamment la postérité sur cette aberration étrange et unique.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Mayeur de Saint-Paul, *Le Chroniqueur désoeuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple,* Londres, 1782, p.47 (Arsenal.16.431bis.)

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Octave Uzanne. *Le Portefeuille de la Gourdan*. Bruxelles, Kistemaeckers.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Corr.de Grimm., ouv. Cit., T. XV, p. 114.

Dans les circonstances de sa vie, au cours de son existence aventureuse, dans ses démêlés avec la justice; des femmes, toujours des femmes et remarque singulièrement bizarre; ses derniers portraits peints qui figureront aux Salons de 1814 et de 1815, seront l'œuvre de Mme Adèle de Romance.

### III LA RAUCOURT

SA NAISSANCE ET SON BAPTÊME A SAINT-SEVERIN. – RAUCOURT PÈRE. – ORIGINE LORRAINE DES SAUCEROTTE. – LES LEÇONS DE BRIZARD. – TOURNÉES PROVINCIALES. – M. ET MME CARDINAL. – LA LOGE ET LA MÈRE. – CUISINIÈRE ET HABILLEUSE.

Le quartier Saint-Séverin a gardé sa physionomie d'autrefois, malgré le percement du boulevard Saint-Michel, rien n'a changé, comme le fait remarquer Huysmans<sup>16</sup>. Les observateurs et les fervents du Vieux Paris n'auront aucune peine à reconstituer la rue de la Vieille-Bouclerie aux abords de l'abreuvoir Macon, en prenant comme prototype une des voies encore existantes autour de la vieille église.

C'est dans une des pauvres maisons de cette rue qu'Antoinette De La Porte mettait au monde, le 3 mars 1756, une fille qui fut portée à Saint-Séverin et baptisée Marie-Antoinette-Joseph (*sic*). Le père était François Saucerotte, bourgeois de Paris <sup>17</sup>.

C'était un ménage lorrain échoué dans la capitale ; la femme ayant été vaguement attachée à la maison de Stanislas Leckzinski<sup>18</sup> ; le mari, un comédien de campagne cherchant la consécration de Paris. Deux fois il s'est présenté devant l'illustre troupe des Comédiens Français, deux fois il a échoué piteusement. François Saucerotte dit : Raucourt ne suit pas illustrer son nom de théâtre, sa fille s'en est chargée plus tard.

Mais, avant de se faire l'impresario de la future tragédienne, il fallut végéter misérablement dans ce quartier d'artisans, parmi les mercenaires comme le parrain de l'enfant : un gagnedeniers, et sa commère qui ne savait même pas signer son nom et marquait d'une croix le registre paroissial.

Il semble se dégager des documents relatifs à cette famille que la fille du comédien, née par hasard dans le quartier de la Comédie, fut destinée au théâtre dès sa naissance.

Son enfance dont on ne sait presque rien fut celle des filles pauvres de sa condition. Elle accompagne les siens dans les randonnées théâtrales; tantôt ici, tantôt là, cueillant toute jeune ses premiers succès. Des leçons du père on ne parle guère, mais Raucourt avait un vieil ami de coulisse, brave homme, un des rares comédiens dont tout le monde s'accorde à

16

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> J.-K Huysmans. *La Bièvre et Saint-Severin*. La rue de Vieille-Bouclerie fut supprimée par le percement du Boulevard Saint-Michel. Voir *Berty et Tisserand*. Région Occidentale de l'Université. (Publication des Travaux Historiques.)

Jal, à qui revient l'honneur d'avoir retrouvé l'acte de naissance de la Raucourt, a publié cet intéressant document dans son dictionnaire biographique. « Le mercredy, 3 mars 1756, Marie-Antoinette-Joseph, née d'aujourd'huy, fille de François Saucerotte, bourgeois de Paris, et d'Antoinette De La Porte, son épouse demeurant rue de la Vieille-Bouclerie ; le parrain, Julien Mérel, gagne-deniers, la marraine Marguerite-Lancelin, fille majeure, tous deux demeurant rue du Bac. La marraine a déclaré ne savoir signer. Merel-Saucerotte. » Reg. De Saint-Séverin. ( Jal. *Dictionnaire critique et biographique*.)

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Un parent de la famille Saucerotte se nommait Riolle, dans plusieurs papiers publics il est qualifié marie de la ville de Pont-à-Mousson. On le verra plus tard s'autoriser de cette parenté pour vendre des tableaux plus ou moins authentiques à la jeune actrice. Il existe encore un château de Riolle à Pont-à-Mousson ainsi qu'un boulevard de ce nom. La famille Riolle a joui d'une certaine notoriété au XVIIIe siècle. Les Saucerotte sont originaires de Lunéville, il y a même dans cette ville toute une dynastie de médecins de ce nom.

dire le plus grand bien ; « Il a la majesté des rois, le sublime des pontifs, la tendresse ou la sévérité des pères » : Jean-Baptiste Britard, dit Brizard<sup>19</sup>, a rencontré Saucerotte en province, ils se sont liés, et, lorsque plus heureux que son camarade, il aura vu s'ouvrir devant lui les portes de la Comédie, l'honnête homme donnera des leçons à l'enfant. De vieux routiers professionnels comme eux n'auront aucune peine à deviner le talent naissant. Les progrès sont rapides, l'élève bientôt, va faire honneur au maître. Brizard était l'heureux époux d'une brave femme et le père de plusieurs enfant, tous très bien élevés ; on dit même qu'il poussait le scrupule jusqu'à ne jamais leur permettre d'aller au spectacle, en donnant pour raison : qu'il n'avait embrassé cette profession dans sa jeunesse que par une suite d'inconséquences ordinaires à cet âge<sup>20</sup>. Un professeur théâtral d'une si grande moralité ne suit pas cependant inculquer à la jeune fille des principes aussi rigides que les siens si, dans les commencements de sa vie théâtrale, elle étonna par sa sagesse, elle reprit plus tard une éclatante revanche. Les parents d'Antoinette, donnèrent dans les années suivantes tant d'exemples de mœurs douteuses, qu'il est permis de les juger moins sévères sur le chapitre vertueux et, surtout, moins intransigeants que Brizard, sur l'éducation de ses filles<sup>21</sup>.

Dans la promiscuité constante des coulisses, la vertu féminine court de grands dangers et, dans les tournées provinciales, il est plus difficile encore de veiller sur une fillette. Dans cette atmosphère malsaine, elle saura pourtant se garder intacte, pour cela, elle n'aura qu'à suivre son penchant naturel qui l'éloignera de l'homme toute sa vie. Est-ce un goût bizarre qu'elle a contracté dès l'adolescence ? rien ne le démontre, - mais cette aversion physique sera peut-être la meilleure garantie de son innocence. Celle qui sera dépravée entre les dépravées, arrivera jusqu'à l'heure de son début triomphal à Paris, vierge et pure et la malignité contemporaine s'exercera contre cette vertueuse actrice jusqu'au jour où elle aura succombé.

La fortune de la famille Raucourt va commencer. — Dès le jour des débuts c'est un tel succès, que dans leur joie d'avoir produit un phénomène, les parents jurent de se consacrer à l'enfant; la couvant littéralement, s'occupant de ses relations, de sa maison intérieure; espérant bien dans l'ascension subite de Marie-Antoinette-Josèphe trouver la quiétude parfaite, le repos définitif et surtout la sécurité de leur fortune, jusque là si précaire. Ces parents d'actrices qui paraissent tous coulés dans un moule semblable dont les types définitifs seront plus tard M. et Mme Cardinal, - notre siècle n'ayant rien inventé, - vont maintenant se consacrer à leur tragédienne de fille jusqu'au jour où, lassée d'exigences,

.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> « Brizard était fils d'un marchand de Paris, nommé Britard. En entrant au théâtre il a changé son nom en celui de Brizard par ménagement pour sa famille. » Frère d'un riche marchand et d'un commis dans les bureaux de la chancellerie, retiré lui-même depuis quelques années avec une pension fort honnête. Le sieur Brizard est depuis trente ans l'heureux époux d'une femme et père de plusieurs enfants tant garçons que filles, tous très bien élevés auxquels non plus qu'à son épouse il ne permet jamais d'aller au spectacle quoiqu'il soit de cette profession, qu'il n'a dit-il, embrassée dans sa jeunesse que par une suite de folies et d'inconséquences ordinaires à cet âge. Bibl. Nat., *Mém. Raisonnés de Lefebvre de Beauvray*. Mss. fr., 10.364, I, p.73.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Brizard, (Jean-Baptiste Britard dit,) né le 7 avril 1721, mort le 30 janvier 1791. Cf. Campardon, Les Comédiens de la Troupe française, p.244.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La Clairon se vantait d'avoir donné des leçons à la Raucourt. Voir la lettre de Clairon à La Rive dans le chapitre des débuts.

elle les priera de se confiner davantage dans l'appartement loués pour eux rue du Bouloi, après avoir constitué sur leurs têtes si chères une rente viagère de deux mille livres. Quel bel exemple de tendresse filiale! Malgré cela, la maman De La Porte ne pourra s'empêcher de rôder dans la loge de l'actrice, bien modeste, se cachant dans la garde-robe, lorsque surgira une belle dame. Les princesses et les duchesses toiseront la bonne femme et la confondront avec l'habilleuse Angélique qui joint aux fonctions de cuisinière la gloire de costumer tous les soirs Chimène ou Didon.

### IV LA DÉBUTANTE

# DÉBUT DANS « DIDON ». – SUCCÈS INOUÏ. – MLLE CLAIRON ET DE LA RIVE. – MLLES SAINVAL ET VESTRIS. – LA SALLE DES TUILERIES. – LOUIS XV, LA REINE DIDON ET MME DUBARRY.

Les débuts de Mlle Raucourt furent un prodigieux succès. Grimm a écrit sur ce sujet un long article enthousiaste et les *Mémoires* sont tout aussi dithyrambiques : « Mlle Raucourt a débuté hier avec un succès prodigieux dans la tragédie de Didon – par Le Franc de Pompignan – elle a fait le rôle de cette reine. C'est pour la première fois qu'elle paraissait. On ne peut exprimer la sensation qu'elle a faite, et de mémoire d'homme on n'a rien vu de pareil. Elle n'a que seize ans et demi ; elle est faite à peindre, elle a la figure la plus belle, la plus noble, la plus théâtrale, le son de voix le plus enchanteur, une intelligence prodigieuse, elle n'a pas fait une seule faute d'intonation. Dans tout son rôle, très difficile, il n'y a pas eu le plus léger embarras, pas même de faux geste. Un peu de raideur dans les bras est le seul défaut qu'on lui ait trouvé.<sup>22</sup>

Elle a ravi généralement et cela va faire crever de dépit toutes ses concurrentes, au grand plaisir de Mlle Clairon qui écrira aussitôt à La Rive :

« Mlle Raucourt a débuté (23 décembre 1772) avec le plus grand succès. Tout Paris en raffole et quoique Brizard soit son maître connu, on nomme à chaque vers qu'on lui entend dire la personne dont elle a pris les leçons. Elle n'a que seize ans et demi ; elle est belle comme un ange, sensible, noble. Ce sera je l'espère un charmant sujet, et j'ose croire que Mme Vestris se mordra les doigts plus d'une fois de m'avoir désobligée.

Le succès de Mlle Raucourt continue toujours, elle transporte tout le monde et cela est juste. Hier, toute la salle, d'une voix unanime, demanda que les comédiens donnassent une représentation à son profit ; J'ignore si Messieurs de la Chambre, dont cela dépend, y consentiront. Mlle Raucourt mérite tous les soins que je prends pour la former. »<sup>23</sup>

Tout Paris se pressera dans la magnifique salle des Tuileries et les jours suivants le succès ira grandissant.

Le 27 décembre, la foule est telle qu'on est obligé de la laisser déborder jusque dans l'orchestre des musiciens et sur le théâtre. On ne trouve à Raucourt d'autre défaut que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Mém. Secrets. 24 sept. 1772, T. VI, p.288.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Cf. E. et J. DE GONCOURT *La Clairon*, Paris, Charpentier, 1890, p.286. « J'ai vu chez Mlle Clairon, une jeune personne destinée au théâtre et que j'ai entendu appeler Mlle Raucourt ; elle nous a déclamé le 5<sup>e</sup> acte de Didon : voix dure, intentions outrées, de l'intelligence, nulle sensibilité, voilà mon pronostic ». ETIENNE DE JOUY, Paris, 1823, Imp. Didot Ainé, T. II, p.96.

On peut rapprocher cette critique de celle de Mme du Deffand, qui trouvait le jeu de Raucourt celui d'une démoniaque sans passion. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux-Lundis*.

d'être trop grande et d'avoir la tête trop petite pour son corps. Elle a aussi de vilains bras, mais son intelligence et son âme font oublier ces petites imperfections physiques<sup>24</sup>.

Deux cabales puissantes s'élèvent déjà contre la débutante : les deux Sainval et la Vestris, qui sentent l'éclatante supériorité de la nouvelle tragédienne et s'apprêtent à exciter les esprits contre elle. Pour l'instant, c'est en pure perte et le public est tellement satisfait de l'élève qu'à chaque représentation il réclame Brizard, son maître avoué. Après avoir joué trois fois Didon, Raucourt paraît successivement dans Emélie de « Cinna » et dans Idamée de l'Orphelin de la Chine.

La troupe de la Comédie-Française donnait ses représentations aux Tuileries où son spectacle alternait avec celui de l'Opéra<sup>25</sup>.

Le 10 janvier 1773, Louis XV fait à Mlle Raucourt la faveur de rester à la Comédie pendant tout le temps de la représentation de « Didon ». Cette circonstance est très remarquée, car Louis XV n'aime pas le spectacle en général et surtout la tragédie.

Le vieux monarque présente l'actrice à la jeune Dauphine sous le nom de la Reine Didon. Le roi est en belle humeur et l'agrée dans sa troupe des Comédiens Français avec un don de cinquante louis pour marque de satisfaction<sup>26</sup>.

Suivant l'exemple royal, Mme Dubarry s'intéresse aussi à la jeune tragédienne et lui demande i elle préfère trois robes à son usage ou un habit de théâtre ? L'actrice répond que, puisque la comtesse lui en laissait le choix, elle préférait l'habit de théâtre dont le public profiterait aussi. Réponse habile de courtisane; l'opinion publique se souviendra longtemps de ces paroles flatteuses et cela lui vaudra bien des indulgences!

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> « La belle tête de Mlle Raucourt n'a pas peu contribué au succès de Galathée, mais toute superbe qu'elle a paru en statue nous l'aurions trouvée plus sublime encore si sa coiffure avait été plus pittoresque, son rouge moins foncé, ses bras moins longs, ses pieds un peu moins grands. » Mém. Sec. Doc. Cit. CAMPARDON. Les Comédiens du roi, ouv. Cit., Cf. Journal de Collé, cité par Campardon.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> D'après le *Mercure de France*, trois rangs de loges soutenues et divisées par des piliers rehaussés d'or et ornés de consoles règnent au pourtour de la Salle des Tuileries. Les devantures bombées sont d'un vert très clair avec des ornements en or d'un fort beau genre et assez artificieusement exécutés pour rendre tout l'effet du relief. Les intérieurs sont meublés d'étoffes dont la couleur est assortie à la peinture et très favorables à la parure des femmes qui les occupent. – On entre dans les Tuileries par trois endroits du côté des cours. Du côté du jardin, le public entre dans la galerie qui sera fermée dans toute sa longueur pour que le passage soit à l'abri de l'incommodité de l'air. Il est ainsi que celui de l'intérieur, garni de boutiques, y compris celle du café. Cet agrément sera encore plus sensible dans la belle saison. Salle des Tuileries, 1764-1770. - ALBERT DE LASSALLE, Les treize Salles de l'Opéra, Paris, 1875.

<sup>«</sup> Construite de 1660 à 1662 pour Louis XIV, elle était réputée la plus belle et la plus luxueuse salle de spectacle qui fut au monde ; désignée le plus souvent dans les anciennes gravures, sous le nom de Salle des Machines, elle s'étendait amphithéâtre et dépendances dans le château des Tuileries, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon de Marsan; après de profondes modifications (les plus importantes furent faites, par Soufflot, en 1763), la salle des machines fut appropriée pour la Convention qui s'y installa le 10 mai 1793. » A. Brette, Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cf. *Mém. Secrets.*, 10 janvier 1773, T. VI, p. 301.

### V LE SIEGE D'UNE VERTU

# FORTERESSE BIEN GARDÉE. – A COMPIÈGNE. – MME DUBARRY ET SES FAVEURS. - LES RICHELIEU A GENNEVILLIERS. – VIRGINIE.

Les chroniqueurs toujours en quête de scandale, les fureteurs d'alcôve aux trousses des cotillons, rôdent éperduement autour des actrices.

Ils épient les moindres gestes, guettent dans les coulisses, interrogent les portiers, mais leur vigilance est inutile et longtemps, ils ne trouveront rien à dire sur Mlle Raucourt.

Les soupirants sont évincés et le père fait bonne garde autour de la vertu. Dragon des Hespérides; armé de deux pistolets qu'il porte partout et dont il se servira contre l'imprudent qui osera manquer de respect à sa fille. La surveillance se relâche et on apprend que cette jeune actrice si renommée par ses talents précoces et pas sa sagesse antique a vu enfin sa vertu échouer au voyage de Compiègne; que M. le duc d'Aiguillon, ce ministre d'un tempérament fougueux et qui conserve encore tous les feux de la jeunesse, a vaincu et les préjugés et les résistances de la comédienne. La troupe de Préville était en effet à Compiègne; Mme Dubarry avait bien voulu organiser une représentation au bénéfice de la débutante. L'illustre favorite distribua elle-même les billets aux seigneurs de la Cour et tous, pour lui plaire, s'empressèrent d'une prendre<sup>27</sup>.

Il était bien difficile à une actrice de rester vertueuse au théâtre et l'exemple de Mlle d'Oligny trouvait peu de fidèles. La vertu la plus farouche devait succomber à la Cour, cette Cour si corrompue d'un règne de corruption. Que vouliez-vous qu'elle fît contre tous ?... Les seigneurs les plus entreprenants du monde : Les Richelieu père et fils, d'Aiguillon et tutti quanti... elle succomba donc accablée.

Quelques mois auparavant, le vieux philosophe de Ferney furieux d'un refus de rôle dans un de ses ouvrages, avait injurié le parangon de vertu, il représentait l'actrice comme une hypocrite dont l'innocence était feinte. Cette calomnieuse lettre adressée par Voltaire au

Un des portraits de Mlle Raucourt est dédié à la comtesse Du Barry, voir : Iconographie de La Raucourt.

Les *Mémoires Secrets* parlent d'une loterie organisée chez le fermier-général Beaujon dont le produit au bénéfice de l'actrice fut versé chez Me Le Pôt d'Auteuil. Le minutier de ce notaire à la mode doit être bien curieux et si un jour son versement est opéré dans un grand dépôt d'archives on apprendra bien des choses intéressantes sur le XVIIIe siècle.

Le minutier de Le Pôt d'Auteuil qui renferme le testament de Beaujon, est conservé par l'étude de Me Bertrand-Taillet, rue Pierre-Charron (XVIe).

Précédemment Mlle Raucourt, qui avait paru sur la scène française avec toutes les prétentions d'une femme qui réunissait les talents les plus rares à la vertu la plus épurée, avait été obligée de soumettre sa célébrité au goût de la favorite qui lui avait fait présent sur les Menus-Plaisirs, d'un habit tragique de dix mille livres. Il parut même charmant à Me du Barry de faire jouer chez elle, à une princesse, à une reine des coulisses, de petits rôles, travestie en homme, la faveur de l'actrice augmentait; mais, soit que la sultane craignît sa fraîcheur, sa jeunesse, qui pouvait fixer l'attention du roi, soit qu'elle ne se crût pas faite pour la voir si souvent, Mlle Raucourt ne conserva pas longtemps ses bonnes grâces. E. S. BARRIERE, *Mémoires u Maréchal duc de Richelieu, de Soulavie*. Paris, 1869, Didot fr. in-8°. T. II, p. 269.

duc de Richelieu affligea la sensible enfant, mais le vindicatif vieillard n'était pas avare de méchancetés.

Il paraît – c'est lui qui s'en vante, - que le correspondant occasionnel de Voltaire prouva plusieurs fois à Raucourt, sa vaillante ardeur, malgré l'âge encore remarquable. Ce fut à l'occasion d'une fête donnée par le duc de Fronsac au vieux maréchal de Richelieu son père.

Je laisse la plume à l'auteur des Mémoires de ce dernier :

« Elle paraît chez le duc de Fronsac dans une petite fête qu'il donne à son père le maréchal dans sa maison de Gennevilliers.

Le goût du père et du fils était à peu près le même ; il leur fallait des beautés faciles pour animer la gaieté d'un repas. Mlle Raucourt et Virginie, de l'Opéra, furent choisies pour être les déesses de ce festin. Le maréchal, qui avait soixante dix-huit ans, fut jeune ce jour-là comme on l'est à vingt-cinq ans ; il dansa, joua mille jeux avec les deux divinités et comme on avait travaillé à ce pavillon qu'il avait jadis fait faire pour avoir une glacière, il voulut en faire admirer les embellissements tête à tête avec Mlle Raucourt. Ce n'était plus cette vertu sévère, que le père conduisait avec des pistolets dans ses poches ; Rien n'était devenu si humain.

Ce pavillon est assez élevé ; le maréchal y vole ; l'actrice a beaucoup de peine à le suivre. Ils restent ensemble plus d'une demi-heure en contemplation et Mlle Raucourt avoue à son retour que ce qu'elle a vu de plus étonnant c'est le maréchal.

Glorieux de cette assertion d'une femme qui devait se connaître en mérite. Richelieu redouble de gaieté et veut absolument que Mlle Virginie<sup>28</sup> vienne faire la même promenade. Ce ne fut qu'après de longues représentations qu'il remit ce pèlerinage à un autre jour.

On prétend que le duc de Fronsac tout en paraissant rire des folies de son père, réfléchissait en lui-même qu'avec un homme aussi vert l'héritage était encore loin. »<sup>29</sup>

Comédie pour la galerie ou vérité absolue l'innocence de Raucourt ne laissa prise jusque là à aucun commentaire, mais après, quelle revanche! Le masque est tombé, le bonnet s'envole par-dessus les moulins de Montmartre, il n'y aura plus de contrainte ni de gêne et les admirateurs de la chaste enfant vont rougir de ses débordements et de son cynisme.

Voulut-elle, après cette longue contrainte, donner libre cours à l'ardeur de son tempérament, ou bien fut-elle victime d'un déplorable exemple ? Lorsque Mlle Sourques rencontra Raucourt le mal était fait, croit-on, mais Sophie Arnould fut plutôt entraînée

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Il sera question de Mlle Virginie, dans le chapitre consacré à Sophie Arnould. Cette jeune personne qui se prêtait complaisamment aux plaisirs des deux amies, fit, d'après la chronique scandaleuse, un fructueux voyage à Lyon en 1773. « Cette demoiselle, danseuse à l'Opéra, quoique avec des chaussures usées, en six mois de temps gagna 60.000 livres dans la cité lyonnaise. Ses nuits étaient fixées à 15 et 25 louis selon l'âge. Tous les négociants, peu accoutumés à jouir d'une élève de Terpsichore voulurent l'avoir. Plusieurs furent si contents de la première nuit, qu'ils briguèrent la faveur d'une seconde, troisième et quatrième. » O. UZANNE., *Le portefeuille de la Gourdan*, doc. Cit. (Note d'une lettre de Mlle Zerbine à la Gourdan, 15 juin 1781)

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> BARRIERE. *Mémoires du Maréchal de Richelieu*, ouv. cit. p. 295.

momentanément dans le sillage lesbien. Chez Raucourt et chez son amie c'est une passion avouée qui prime les autres, s'exalte aux obstacles et triomphe toujours, tandis que Sophie sent le ridicule d'un tel amour et n'ose l'avouer avec la même crânerie.

VI

#### **SOPHIE ARNOULD**

UNE FEMME D'ESPRIT. – LA BONNE SOPHIE. – LES RÉCEPTIONS MONDAINES. - LES BONS MOTS D'ARNOULD. – LAURAGUAIS. – SOIRÉES MYSTÉRIEUSES. – LES TRIBADES. – FUROR AMORI ANTIPHISICI. – VIRGINIE. – UN SCHISME. – DE VILLETTE ET BELANGER. – LEUR DUEL.

Une charmante femme d'un esprit remarquable telle est Sophie Arnould. C'est ainsi qu'elle apparaît dans le livre que les Goncourt ont consacré à l'artiste; de cette remarquable étude, la physionomie de la chanteuse se dégage, jolie, spirituelle et tendre. Sa sincère affection pour l'architecte Belanger, l'ami des bons et des mauvais jours fera dire de Sophie comme de la pêcheresse de l'Ecriture: qu'il lui sera beaucoup pardonné car elle a beaucoup aimé.<sup>30</sup>

Elle était reçue partout parce qu'elle ne voulait être qu'une actrice et, comme on disait alors, une fille d'Opéra. Je me souviens, dit Millin, dans son Arnoldiana, d'avoir été chez elle à un brillant souper où se trouvait le prince d'Hénin, le prince de Ligne, le vicomte de Ségur, enfin tous les agréables de la Cour, les filles les plus célèbres: Duthé, Carline, Dervieux, Thévenin, puis Chamfort, Barthe, Ruhlière, etc., ces demoiselles faisaient les dames, on eut dit des princesses. Mlle Sophie Arnould en parlant d'une chose qui convenait à des femmes de qualité ajouta: « Mais pour nous, Mesdames, nous sommes des putains cela est différent. Il aurait fallu les voir se mettre le nez dans leurs serviettes en disant qu'elle était de trop mauvaise compagnie. »

Ce trait peint la chanteuse, avec son franc-parler, ses mots à l'emporte-pièce ; il est certain qu'une telle femme devait rechercher la Raucourt. Par bien des points leur esprit se ressemble, mais elles sont toutes deux trop fantasques, trop libres d'allures pour demeurer d'accord bien longtemps<sup>31</sup>.

Sophie Arnould demeurait rue du Dauphin, elle occupait toute une maison en sous-location de donnait à loyer différents étages de l'immeuble. Cette petite rue, façon d'impasse, conduisait à la salle du Manège des Tuileries. Une porte fermait le cul-de-sac et en faisait une sorte de voie privée.

C'est dans cette demeure que Sophie tenait sa cour galante. Lauraguais, le prince de Conti y fréquentaient assidûment, toutefois, certains jours, la porte était rigoureusement fermée. Elle tient assemblée le mardi et le jeudi ; mais ce dernier jour les hommes sont absolument exclus ; ce Sénat auguste est composé des tribades les plus renommées et c'est dans ces assemblées que se passent des horreurs que l'écrivain le moins délicat ne peut citer sans rougir. Arnould vécut avec plusieurs hommes recommandables par leurs titres et leurs dignités, moins par intérêt que pour couvrir son penchant naturel à aimer les femmes. Mais Raucourt sut la guérir de sa délicatesse, et ces deux tribades se font actuellement un plaisir

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> E. et J. de GONCOURT, *Sophie Arnould*, Paris, Charpentier, édit., 1884, p. 55.

Une demoiselle Viehl, amie de Mlle Arnould, étant accouchée, elle fait prier cette dernière d'être la marraine de son enfant. Sophie accepte mais il faut un parrain? On cherche: Florence, qu'elle ne connaît pas le jour; Murville, son gendre, jugé trop ennuyeux. Enfin Sophie s'écrie: Mais nous allons chercher bien loin ce que nous avons sous la main, le parrain sera Raucourt.

d'instruire la France qu'elles se communiquent ensemble le plaisir par excellence. Rivales des échappées de Sodôme, les peintures du Portier des Chartreux sont réalisées par ces femmes lubriques et elles disputent avec leurs antagonistes l'avantage d'éprouver plus de plaisirs avec leurs gitons qu'elles n'en éprouvent ensemble<sup>32</sup>. »

Les Goncourt remarquent curieusement que le goût des chanteuses et des déclamatrices pour leur sexe est vraiment bien particulier, on le rencontre ce goût, dans tous les pays du monde et la liaison de la Raucourt et de Sophie Arnould ne semble pas trop les étonner. Les *Mémoires Secrets* du 11 juillet 1774 disent que cette passion s'étend sur toutes les demoiselles de l'Opéra, c'est une fureur qui justifiera le pamphlet suivant paru dans le même recueil quelques années plus tard :

« La Société royale de Médecine propose pour prix de l'année prochaine deux médailles d'or de la valeur de douze cent livres chacune. La première sera adjugée au meilleur mémoire sur une épizootie nommée par les savants *Furor Amoris antiphisici* dont les demoiselles Raucourt, Souck, Sophie Agnès et Denise Colombe ont infesté la capitale<sup>33</sup>. »

Le désaccord entre les belles commence à propos de la fille Virginie<sup>34</sup> ; cette nymphe passe des bras de Sophie dans ceux de Raucourt. Un soir sous les ombrages du Palais-Royal, un quidam nommé Ventes, plaisante Virginie sur sa nouvelle passion, mais comme elle est accompagnée de Sophie Arnould, celle-ci prend la chose sérieusement et donne au moqueur un vigoureux soufflet dont il dut rire avec la galerie, faute de mieux.

Le schisme se prépare, deux sectes vont se trouver en présence ayant à leur tête chacune des deux amies : « On sait quel est le vice introduit depuis peu par Mlle Raucourt, ce vice est ancien sans doute, mais restait enveloppé dans les ombres du mystère. Celles qui en étaient infectées le cachaient avec soin, du moins n'osaient l'avouer. Mlle Raucourt a encore raffiné, elle admet des hommes à la couche et par mitigation qui lui concilie le sexe mâle, le plus opposé aux femmes, elle ne tolère que l'introduction qu'aime celui-ci. C'est cet accord que proscrit Mlle Arnould, elle veut qu'on soit putain ou tribade parfaitement, et qu'on ne fasse aucune trêve avec les non-conformistes. Le marquis de Villette très renommé entre ceux-ci a trouvé l'expédient de l'actrice française délicieuse il s'est réuni à elle et tous deux prêchent la nouvelle doctrine avec un zèle qui fait quantité de prosélytes. Les partisans de la chanteuse se sont rencontrés de leur côté, hommes et femmes : il s'en est suivi une rupture ouverte entre les deux sectes ; de là des vers, des épigrammes. Ce qui amuse singulièrement les coulisses et multitude de gens frivoles pour qui ces querelles sont des objets très importants<sup>35</sup>. »

Sophie Arnould veut garder une façade décente et pour cela affiche sa liaison avec Bélanger, l'architecte : « Un élève dans l'art des Vitruve la seconda et tout Paris fut bientôt informé de son prétendu mariage, mais il fut conclu dans le marché conditionnel qu'ils firent ensemble, qu'il ne serait question entre eux d'aucune intromission que celle qu'elle et ses sœurs de la *Grande Assemblée* faisait ordinairement<sup>36</sup>. »

<sup>34</sup> Virginie, danseuse de l'Opéra.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> MAYEUR DE SAINT-PAUL. *Le Vol plus haut ou l'Espion des principaux théâtres de la Capitale*. Londres, 1782, pp. 45, 46, 47. (Arsenal 16, 431 *bis*)

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> *Mém. Sec.,* T. XIV, p. 381.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> *Mém. Sec.*, T. XXVIII, p. 355.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Le Vol plus Haut., ouv. cit., p.47.

S'il y eut rupture momentanée entre les deux femmes, plus tard Sophie oubliera et recevra Raucourt à son retour d'exil, après la grande fugue qui suivit la banqueroute frauduleuse de Thalie. En guise de remerciement, la Raucourt lui enlèvera un de ses amants, le prince d'Hénin, qui va l'installer dans sa belle maison de la rue Royale, à Montmartre. Décidément, Sophie était meilleure que Raucourt.

A l'occasion de la rupture de 1774 eut lieu le pseudo-duel entre Bélanger et le marquis de Villette, ils se constituèrent les champions de chacune de ces dames. Le marquis avait publié les vers si connus sur Sophie :

« Elle a l'embonpoint de l'envie. Je cherche un sein, des globes nus Une cuisse bien arrondie, Quelques attraits, soins superflus Avec une telle momie. »

« La querelle entre Mlle Arnould et Mlle Raucourt a dégénéré en guerre ouverte, les propos ont été vifs de part et d'autre. La scène s'était passée en présence de beaucoup de témoins et Bélanger craignait le ressentiment du marquis. » Il y eu un simulacre de duel, les combattants furent séparés, c'est tout ce que valait du reste une pareille affaire<sup>37</sup>.

Ce qui fut chez Sophie un goût passager, resta pour son amie la passion et le but de sa vie entière.

Que hardi à concevoir,

Il créa en 65 jours

Bagatelle et ses jardns. »

(Ile division. 1ere ligne, W, 19.) J. Moiroux, Guide ill. du cim. Du Père-Lachaise, 1908, p.65.

20

.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Bélanger, François-Joseph, attaché aux Menus pendant 16 ans, architecte de Bagatelle, dessinateur des Jardins de Beloeil, de Méreville, de Saint-James, du jardin de Beaumarchais. Né en 1744, à Paris et y mourut le 1<sup>er</sup> mai 1818. Cf. Notice de Mlle A. Loiseau, in-8° de 14pp. F.-J. Bélanger, architecte, Paris, Ballard, s.d. Les Goncourt, *Sophie Arnould*, ouv. cit. pp. 82-85.

L'architecte Bélanger épousa l'actrice Mlle Dervieux pour qui il avait construit un magnifique hôtel. Sa tombe est au Père-Lachaise, on y voit son médaillon en marbre par Roguier avec cette inscription : « Aussi prompt à exécuter

#### VII

#### **LA SOURQUES**

# L'ALLEMANDE. – SES MŒURS. – LE PRINCE HENRI. – FRÈRE DE ROI. – SALLATE DE SOURQUES.

D'où venait la demoiselle Sourques ? Les chroniqueurs du XVIIIe siècle la disent Allemande et de mœurs absolument dépravées. Elle s'attacha si constamment à la Raucourt qu'il est pour ainsi dire impossible de parler de l'une sans qu'il soit question de l'autre<sup>38</sup>. Pendant le règne de Louis XV les inspecteurs de police attachés à la police des filles auraient eu avec cette dame galante un joli dossier à nous léguer, toutefois, et malgré une telle lacune le scandale de sa vie est suffisant pour la combler.

L'étrange créature eut maille à partir avec toutes les autorités constituées de France et de Prusse, il faudrait la plume de Casanova pour conter ses galantes fredaines. Dans l'association féminine, elle ne se résout pas toujours au rôle passif, elle n'est pas la languissante esclave aux yeux noyés; comme son illustre compagne, c'est un mâle... s'il est permis de s'exprimer ainsi et l'énergie ne lui fait pas défaut pour rosser le guet et les domestiques.

Des goûts communs rassemblèrent Jeanne-Françoise-Marie Sourques et Marie-Antoinette-Josèphe Raucourt ; il paraît difficile de fixer une date à leur première rencontre ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette amie fidèle ouvrit à la jeune tragédienne, et son cœur et sa bourse, dès la première heure. Dans la suite, elle n'épargna ni son temps, ni ses conseils et son expérience ne fut pas inutile à la Raucourt dan les phases diverses de son existence tourmentée.

C'est une prodigue et malgré sa riche campagne de Prusse où elle avait su captiver le prince Henri, frère du roi, Jeanne Sourques est perdue de dettes. La première fois que nous lisons son nom dans les papiers d'archives, c'est pour la voir aux prises avec les huissiers, les praticiens, les procureurs, luttant de ruse et triomphant d'eux aussi par la force.

Les « Mémoires Secrets » disent de Mlle Sourques « Une autre courtisane offre un autre spectacle non moins étonnant. Cette fille obligée de quitter Paris, abîmée par les dettes, montant à plus de quatre cent mille livres est allée faire un tour chez l'étranger après avoir rôdé dans différents États, elle est tombée à Berlin où le Prince Henri, frère du roi de Prusse, est devenu amoureux d'elle et l'a comblée de biens, mais son excessive magnificence envers elle ayant excité l'attention du monarque prussien, ce prince a tremblé pour sa maîtresse, et craignant que son frère ne la fît expulser ou maltraiter plus durement, il lui a conseillé de retourner en France. Elle est revenue à Paris chargée des dépouilles des étrangers et surtout de cette Altesse<sup>39</sup> ».

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> On écrit de plusieurs manières le nom de cette femme : So :uck, Souques et Sourques ; dans les papiers des Commissaires au Châtelet, elle est nommée Sallate de Sourques ; dans un document de 1808 on trouve ses prénoms : Jeannes-Françoise-Marie Sourques, c'est cette lecture qui doit prévaloir. On sait que les rapports des inspecteurs de police sur les mœurs des filles, cessent avec le règne de Louis XV. Le roi Louis XVI n'éprouvant qu'un médiocre intérêt pour cette littérature spéciale.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> I*bid.* T. LXXX, p.9.

En 1775, Mme Sallatte de Sourques loue un appartement dans une honnête maison du Faubourg-Saint-Denis. Elle occupe tout le premier étage, mais le pauvre propriétaire va bientôt regretter d'avoir loué à une pareille énergumène.

La maison du Faubourg-Saint-Denis qui ne tardera pas à devenir le théâtre de scandaleux désordres, appartenait à un brave homme de sculpteur, nommé Marbel. Elle devint célèbre dans le quartier par les scènes bizarres pour lesquelles dut intervenir la garde. Il faudrait pouvoir évoquer le quartier, reconstituer en quelque sorte la physionomie campagnarde de ce faubourg de Paris et, pour cela, reconstruire en relief ce curieux plan de Louis Bretez, plus connus sous le nom de plan de Turgot. On verrait que le Laissez-Passer, près duquel s'élevait la maison de Marbel, était exactement situé à la hauteur de l'Egoût, ce puant ruisseau qui ne fut recouvert que quelques années plus tard, et sur lequel furent ouvertes les rues Neuve-Saint-Nicolas devenue rue du Château-d'Eau et des Petites-Écuries.

Une grille visible sur ce plan existait à l'époque de la Sourques, c'était là qu'il fallait remettre aux commis des fermes, le Laissez-Passer délivré un peu plus haut dans le faubourg pour les marchandises entrant dans Paris [40].

La propriété de Marbel portait aussi la désignation de grand et de petit hôtel de Lorraine. Ces deux maisons contiguës acquises en 1771 par le sculpteur étaient auparavant en possession d'un certain A. J. Riz, trésorier de France, Marbel les vendit en 1780 à un architecte de la rue Bourbon Villeneuve, nommé Philippe Prétel.

Si les émanations fortes de l'égout ne gênaient pas trop ses locataires, les pauvres commis des fermes en rapport direct avec cette fange, partageaient avec le corps de garde placé à la grille du faubourg, les senteurs variées qui s'échappaient du bourbier. La proximité du corps de garde fut plusieurs fois très utile au pauvre Marbel dans le cours de ses relations avec les dames Sourques et Raucourt et on verra plus loin que les habitants de la maison se trouvèrent bien de ce voisinage.

Le prince Henri de Prusse en son château de Beaubourg, où le fameux Mesmer fit une malheureuse expérience de magnétisme. Cf. Dr Paul Delaunay, Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle, Paris, Rousset fr., Edit., 1906, p.352.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Avant la construction du mur d'enceinte dit des fermiers-généraux, les droits étaient perçus sur les marchandises entrant dans Paris à différents endroits ambulants : les « roulettes » ou fixes comme cette grille du faubourg Saint-Denis. – Cf. Le remarquable rapport de G. VILLAIN sur la reconstitution de la Mairie du Xe arrondissement paru dans les annexes du *Bulletin Municipal*, 1897.

#### VIII

#### **LES HOMMES**

#### LES TROIS MARQUIS. – DE SADE. – DE BIEVRES. – DE VILLETTE. – LE PRINCE.

Malgré l'exclusivisme absolu remarqué dans la vie de Mlle Raucourt et le soin qu'elle prit de s'entourer d'amies connues ou inconnues ; on sait qu'elle tolérait la société masculine.

Avant le prince d'Hénin, on accorde à l'actrice trois originaux ; singuliers types dont deux du moins passent pour anormaux. Le marquis de Sade et le marquis de Villette, l'autre, c'est le maréchal de Bièvre, l'homme aux calembourgs <sup>41</sup>.

M. Octave Uzanne dans une note de la « *Chronique scandaleuse* » prête l'infâme marquis à la belle enfant ; c'est encore lui qui, dans la même publication, a publié cette lettre du maréchal de Bièvre au lieutenant de police, afin de solliciter son intervention, dans une affaire très délicate. Il s'agissait d'un contrat surpris à ses sens affolés ; de sang-froid, le maréchal sollicitait du magistrat la rupture d'un contrat jugé trop onéreux.

#### MONSIEUR,

Je crois n'avoir pas besoin de vous faire une confession générale pour vous mettre au fait de toutes mes sottises, et vous savez déjà que, si le règlement qui a supprimé les galons des domestiques de ces demoiselles avait aussi supprimé les contrats, j'aurais dans ce momentci de grandes actions de grâce à vous rendre. La belle Raucourt qui commence par où les autres finissent, à dix-sept ans et neuf mois a arraché à mon ivresse ou à ma stupidité un contrat qu'elle a fixé à deux mille écus; car il faut lui rendre justice, elle m'a sauvé l'embarras de cette affaire, elle a choisi elle-même le notaire, elle a pris son heure, réglé les articles et j'ai eu que la peine de signer. La forme de ce maudit contrat est si sévère, toutes ces manœuvres était si mal déguisées, que j'ai ouvert les yeux une demi-heure après ; je me suis même ouvert au notaire sur mes craintes et j'ai signé doutant encore si on me tiendrait les conditions verbales qu'on avait faites avec moi. On les a tenues tant bien que mal pendant cinq mois et demi et avant-hier j'ai reçu mon congé, sans me douter du prétexte honnête qui a pu y donner lieu, sans pouvoir même en venir à une explication. Vous conviendrez, Monsieur, qu'un rêve aussi court, qui laisse à sa suite de pareilles réalités, rend le réveil un peu fâcheux. Tout ceci paraît jurer fortement avec la gaieté que je porte dans le monde et la tournure honnête que j'y avais prise. Vous avez eu des bontés

\_

Dans l'énorme liasse relative aux dispositions la note suivante montre le marquis de Bièvre habitant après Mlle Raucourt dans un pavillon et jardin loués par elle, rue Royale, à Montmartre. « Un jardinier, nommé Pierre de Saint-Thomas, demeurant rue Royale, à Montmartre, dépose que le 5 mars 1776, étant au service du sieur Lacroix, il fut engagé par Mlle Raucourt qui avait loué le pavillon et le jardin de son maître, rue Royale à Montmartre. Elle a envoyé 4 chevaux dans le pavillon ainsi que des effets, ne voyant venir personne en juillet, il se décide à remettre à Pierre Cotelle, jardinier du marquis de Bièvre les effets en sa garde. Le marquis de Bièvre est présentement locataire du pavillon. *Scellés Raucourt. Cre Boullanger*, Arch. Nat. Y. 12.704. – Un descendant direct du Marquis de Bièvre écrit en ce moment la curieuse histoire de son ancêtre sur des documents inédits. M. G. MARECHAL DE BIEVRE.

pour Mlle Raucourt, je ne veux point lui faire tort dans votre esprit ni dans celui du public. Quoi qu'il arrive, je ne m'échapperai sur elle d'aucune manière, je le dois à moi-même, et d'ailleurs je ne puis la croire coupable d'un aussi détestable procédé, je l'attribuerai toujours à des conseils étrangers qu'elle aura suivis, car elle n'a point de caractère. S'il n'est pas indigne de votre ministère d'amortir un peu le coup que je reçois je me prêterai aux accom[m]odements que vous voudrez bien prescrire. Quoique le sceau du notaire y ait passé, je crois qu'il vous est possible de changer sur cet article, les intentions d'une femme qui vous doit beaucoup, et qui mériteroit moins vos bontés si elle persévéroit. Si vous voulez avoir la bonté de me donner un moment aujourd'hui, j'aurai l'honneur d'en causer avec vous de la manière la moins fastidieuse possible, car cette lettre le devient un peu, et je me conduirai d'après vos intentions comme un galant homme qui ne méritoit pas d'être aussi grossièrement trompé, mais n'en conserve ni aigreur, ni ressentiment. J'attends vos ordres et je suis avec respect votre, etc.

DE BIÈVRE.

Ce 22 juin 1774.

L'auteur ajoute que le lieutenant de police manda la reine de théâtre, et qu'après examen du fonds et de la forme, le maréchal fut mis hors de cour<sup>42</sup>.

Le troisième personnage dont la liaison avec Mlle Raucourt fut de notoriété publique, est le fameux marquis de Villette.

On accuse, écrit Grimm, Mlle Raucourt de réunir aux goûts de son sexe tous les vices du nôtre et la chronique scandaleuse assure que c'est à ce titre seulement qu'elle a trouvé grâce aux yeux du marquis de Villette. Il est sûr au moins que leur liaison a été fort intime et l'un et l'autre ont eu l'indiscrétion d'en instruire le public par l'éclat de leur brouillerie. Pour répondre à une lettre remplie d'outrages et des plus violents sarcasmes, la demoiselle s'est contentée de répondre en envoyant au monsieur un manche à balai avec ces mots écrits dessus en gros caractères<sup>43</sup>:

Qui que tu sois, voici ton maître Il l'est, le fut ou le doit être.

M. de Villette répliqua par les vers suivants à cette épigramme d'un genre nouveau :

Oui je suis sot de t'aimer,
Oui je suis las de t'écrire.
Si c'est là ce que tu veux dire
Je peux ne point m'en alarmer
A tes folles inconséquences,
Tu sus l'art de m'accoutumer;
Mais de plates impertinences
Avais-tu besoin de t'armer?
Qu'importe ici mon secrétaire

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Octave UZANNE, *La Chronique scandaleuse*, Paris, A. Quantin, gr.in-8°, 1879, p.307.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cf. Corr. de Grimm., ouv. cit., p.80.

Dans tout ce que j'ai fait ou dit Se doute-t-il le pauvre hère Que de tous tes attraits cachés Ton joli c... que je préfère, Effacera plus de péchés, Que ta tête n'en pourra[s] faire. Adieu, Fanny, vivons en paix Et son b... adorable, Que s'il entrait dans tes projets De me faire donner au diable C'est à toi que je reviendrais.

Mais il ne reviendra pas et pour cause ; il verra un jour chez Voltaire « Belle et Bonne », la jeune fille de Rouph de Varicour, que le philosophe et sa nièce ont recueilli à Ferney. La voir, l'aimer, puis l'épouser <sup>44</sup>. Ainsi finit dans les liens du mariage, le marquis aux mœurs équivoques pour lequel Marchand rima les fameux vers :

Villette pour son mariage, Revient à de plus chastes feux. Voltaire qui forma ces nœuds, Lui garantit un pucelage. Mais l'époux en réclame deux, Selon lui tout sert en ménage.

L'avocat rimeur fait ici allusion aux préférences un peu spéciales du marquis. Dans le chapitre de Sophie Arnould, on a vu que Villette fut en cause au moment de la rupture de la chanteuse et de la tragédienne. [45]

Le seul homme qui toute sa vie est resté fidèle à Raucourt : c'est le prince d'Hénin, Charles-Alexandre-Marie-Marcellin d'Alsace et d'Hénin-Liétard, colonel des grenadiers de France, le « nain des princes », l'ennuyeux par excellence, qui vivait ouvertement avec l'actrice, demeurant même chez elle rue Royale, plutôt ami qu'amant ; lui seul ferma les yeux sur toutes les folies, sur toutes les escapades de sa grande amie.

-

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Charles Michel, marquis de Villette, fils d'un ancien commissaire des guerres. Cf. *Notice sur son hôtel et la maison où mourut Voltaire*, publiée par M. Lucien LAMBEAU dans les annexes des procès-verbaux de la Commission municipale du Vieux-Paris, année 1904, p. 243.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Quand Sophie Arnould se retira du théâtre, abandonnée par le prince d'Hénin, tout lui échappait à la fois, elle eut alors des velléités de dévotion, c'est à ce sujet que parut l'estampe satirique qui représente la chanteuse à confesse, la Raucourt s'arrachant les cheveux dans le fond. ( E. et J. de Goncourt, *Sophie Arnould*, ouv. cit., pp. 129-130.)

IX

#### A LA CHAUSSÉE D'ANTIN

LE « CUL-DE-SAC » DU DAUPHIN. – M. COCHOIS. – CHAUSSÉE D'ANTIN. – LE « CHEVALIER DE MALTE ». – LES CARROSSES. – LES CHEVAUX. – LES ESTAMPES DU MARQUIS DE VILLETTE. – LES « FAUX TABLEAUX DE RIOLLE ». – LE COSTUMIER DE l'OPÉRA. – LE BON GAUTIER ET LES COURTIERS MARRONS. – LE PORTRAIT PAR TRINQUET. PEINTRE SAISI! – LES DOMESTIQUES. – UN COCHER VOLEUR. – LA FEMME DE CHAMBRE. – DANS LE BOUDOIR. – LE BIDET ET LA SERINGUE.

Au moment de ses débuts, Mlle Raucourt habitait la rue du Dauphin, c'est-à-dire : le cul-desac du Manège aux Tuileries, peut-être dans la maison où Sophie Arnould, principale locataire, donnait l'hospitalité, contre espèces sonnantes, au couple Angelo Vestris et à l'historien Rulhière <sup>46</sup>. Cette petite voie aujourd'hui disparue comptait fort peu d'immeubles<sup>47</sup>.

Des Tuileries la belle Didon vient demeurer à la Chaussée-d'Antin. Comme Sophie Arnould, elle rêve du palais merveilleux construit pour la danseuse Guimard; palais né d'un caprice et qui sera mis en loterie pour satisfaire un autre caprice. Toutes les nymphes de théâtre veulent demeurer à la Chaussée-d'Antin, c'est la mode de l'heure.

Elle n'y est pas propriétaire, elle se contente d'une sous-location sans bail. La maison appartient à un riche marchand de bois nommé Cochois, conseiller du roi entre deux ventes de falourdes ; le loyer n'est pas élevé : 800 livres par an !<sup>48</sup> Une maison en totalité entre les boulevards et les Porcherons avec un beau jardin derrière : c'est vraiment pour rien. Heureux temps ! Rien ne sera négligé pour embellir le nouveau séjour ; toutes les perfections que l'art et l'industrie mettent à la disposition de la fortune seront dépensées dans ce nid d'actrice fêtée du public.

Des meubles de prix; les riches étoffes soyeuses, les damas somptueux, les velours prodigués en baldaquins, en rideaux drapés. Les mille fantaisies gracieuses inventées par le génie parisien; ces inutilités ravissantes d'un siècle de goût; l'ensemble de ce logis est charmant. Ces glaces, ces trumeaux, ces consoles dorées, sculptées délicatement et d'un or discret, tout, dans la décoration vient rehausser la beauté de la maîtresse du logis<sup>49</sup>.

<sup>47</sup> Sophie Arnould égayait de sa cour galante la rue du Dauphin. C'était une petite impasse fermée d'une porte qui donnait accès au jardin des Tuileries ; le géographe Deharme y vendait son plan de Paris aux Grandes-Ecuries en 1766, le baron de Breteuil habitait le n°1 en 1781, et Hanon, architecte du roi, demeurait au 17. Ce fut plus tard la rue de la Convention et ensuite la rue du 13 Vendémiaire. Cf. LEFEUVE, *Les anciennes maisons de Paris*, t. III, p. 94.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Le cuisinier de Raucourt disait au commissaire Boullanger, en 1776, que sa maîtresse tenait à bail une maison, cul-de-sac Dauphin, où elle demeurait ci-devant, qu'elle sous-louait pour son compte à différents locataires, il en résultait un certain bénéfice. *Arch. Nat.*, doc.cit. Y. 12. 704.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Nicolas Cochois, conseiller du roi et marchand de bois, principal locataire de deux chantiers contigus à la Chaussée-d'Antin, réclame le payment d'un terme et demi à raison de 800 livres par an, il réclame aussi le prix de 12 voies de bois neuf et flotté.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Le tapissier de Mlle Raucourt était un sieur Jean-Baptiste Cheveau, ru de la Harpe (paroisse Saint-Séverin), fourniture en janvier 1776, de rideaux de soie cramoisie et de cent trente pieds de baguette

Rien n'est épargné ; les armoires regorgent de linge fin, les déshabillés galants frôlent la lingerie transparente. Les dentelles mousseuses et les chapeaux fantaisistes reposent au fond des cartons, recouverts de papier à fleurs et à rubans.

Cette belle fille de dix-neuf ans a enfin trouvé un cadre digne de sa figure et de son talent. On va pouvoir inviter les amis et les amies. Les réparations sont terminées ; on a un peu modifié l'arrangement intérieur, mais Cochois ne trouvera rien à dire, cela ne lui coûtera pas un sol et ces embellissements ne sont pas pour lui déplaire. Les meubles d'ébénisterie, commodes, secrétaires, sont répétés dans chaque pièce ; il y a une magnifique salle de

billard; enfin, tout est prêt à recevoir les hôtes habituels et les visiteurs.

Dans les chambres à coucher, au premier, au deuxième étage : c'est le même luxe discret qui a présidé à l'ordonnance des salons et de la salle à manger. Rien n'est trop beau, rien ne coûte trop cher. Les remises au fond du jardin contiennent déjà un vis-à-vis et une diligence anglaise; dans l'écurie: huit chevaux de trait et deux beaux chevaux de selle attendent leur tour de service.

La passion de l'actrice pour les équipages luxueux conduisit un jour de carnaval, Raucourt chez le carrossier Devives, rue Meslay. Un désir fou d'éclipser les dames de l'Opéra à la promenade de Longchamps amène la dame chez le constructeur. Sans prendre la peine de changer de costume, encore revêtue d'un travestissement de Chevalier de Malte ; cette « grande particulière », comme dira plus tard Devives, demande une très riche voiture bien décorée. On choisit un modèle, on convient d'un prix ; timidement le carrossier demande des arrhes sur la commande. – Des arrhes, répond Raucourt, qu'est-ce cela ? vous serez payé à la livraison, cependant, si vous voulez du papier, je puis vous signer des lettres de change. Le commerçant refuse, mais travaille tout de même sur l'équipage, un changement d'étoffe l'empêche de livrer à temps, sans quoi le carrosse irait rejoindre les autres et serait englouti dans la banqueroute de 1776<sup>50</sup>.

La tragédienne a des fantaisies subites qu'il lui faut satisfaire sur l'heure; elle est passionnée de botanique et pour son étude, elle achète deux grands herbiers à un sieur Foubert, rue Sainte-Avoye; le pauvre homme n'en sera jamais payé, au moment des scellés, on le verra venir réclamer ce que les magistrats appellent « les deux pots de fleurs ».

C'est un gaspillage constant dans une frénésie d'existence ; l'inventaire révélera les objets les plus hétéroclites : « La machine d'Allemagne qui fait mouvoir un montreur d'ours ; des

sculptée et dorée, etc.

Aux Archives de la Seine, le livre de commerce d'un tapissier du temps renseigne sur les prix des meubles de cette époque intéressante et, par un hasard étonnant, ce tapissier, Chapuy, rue du Bac, est le fournisseur occasionnel d'une grande amie de Raucourt, Mme Thérèse Fleury, rue Verte-Popincourt. Chapuy de 1778 à 1779, eut l'honneur de fournir La Clairon, Des Essars, Bellecourt et quelques autres comédiens de l'époque.

<sup>50</sup> Louis Devives, 45 ans, maître sellier, demeurant rue Meslay, dépose que dans le carême dernier une grande particulière vêtue en homme, étant en chevalier de Malte, demeurant à la Chaussée-d'Antin, maison d'un marchand de bois. Archives Nat., doc. Cit., Y. 12.704.

Chez Le Cors, carrossier, rue de Verneuil, il y avait une voiture dite diligence anglaise, ressorts à l'anglaise, fonds chamois, à son chiffre F. R., garnie en velours d'Utrecht vert, (Condamnation de la dame Raucourt à payer 541 livres de réparations faites par sentence-consulaire du 17 février 1776).

châteaux de carton ; des éventails, des plumes, des dentelles ; choses fanées qui ont cessé de plaire et qui moisissent dans les fonds d'armoires<sup>51</sup>.

Le père et la mère Raucourt ont beau prodiguer leurs conseils, essayer de lutter contre le torrent, ils sont vite rabroués; - c'est une fière entêtée que cette fille de Lorrains; elle prétend savoir se diriger, d'autant plus qu'elle leur fait la vie large<sup>52</sup>, elle ne les empêche pas d'élever des poules dans le jardin et d'aller se reposer à la maison de campagne de Vaugirard.

Ces bons parents, tout en déplorant le gaspillage sont secrètement fiers de leur progéniture et lorsque sur le théâtre elle apparaît si belle et si majestueuse, ils sont émus, lui surtout, le vieux cabot, dont l'orgueilleuse troupe n'a pas voulu. Le tailleur des Menus-Plaisirs et de l'Opéra: Vincent De Laistre, a fait pour la tragédienne les plus magnifiques costumes, chacun d'entre eux revient à dix mille livres et c'est à quatre-vingt-dix mille livres que le costumier estime la garde-robe théâtrale. Avec quel soin jaloux la mère de l'actrice veillera sur ces riches trésors qu'à la moindre alerte elle viendra mettre en sûreté<sup>53</sup>.

Toutes les jolies estampes qui sont élégamment accrochées, ça et là, dans leurs bordures de bois sculpté et doré ont été données par le marquis de Villette à la maîtresse du logis<sup>54</sup>. Il y a aussi le grand portrait de l'actrice en pied dans le salon et un autre buste dans un cadre ovale<sup>55</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Deux éventails en ivoire recouverts en papier peint et doré ; deux dessus de boîtes à figures peintes et dorées ; un couteau à papier ; un château de carton représentant divers personnages ; un paon en cuivre en almanach ; un cheval, un taureau, un cerf en bois sculpté ; trois plumets blancs ; une boîte de pommade ; un soufflet ; un rémouleur. *Scellés, Arch. Nat.* Y. 12.704.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Opposition faite par J.-N. Coulesvaux, procureur des sieur François Saucerotte, bourgeois de Paris et de dame Antoinette de La Porte, sa femme, à fin de conservation des droits desdits premier et deuxième pour raison de conservation de 2000 livres de rente à eux constitués par leur fille, devant Me Le Pôt d'Auteuil, le 18 octobre 1773. *Arch. Nat., ibid.* 

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Alexandre-Vincent Damiens de Laistre, 54 ans, tailleur des Menus-Plaisirs et de l'Opéra, demeurant rue Traversière (paroisse Saint-Eustache). *Arch. Nat., ibid.* 

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Déposition de la femme de chambre : elle dit que des livres de théâtre et de bonnes estampes et gravures des meilleurs maîtres, il y en avait bien à la Chaussée-d'Antin pour 10.000 livres, partie des estampes données par le sieur de Villette.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> On lisait dans les *Mém. Secrets*, du 9 octobre 1773 : « Un jeune peintre nommé Trinquet, non illustre, mais enflammé du désir de la gloire a imaginé de peindre Mlle Raucourt, espérant participer à la célébrité d'une actrice qui a fait tant de bruit et dont le monde voudrait voir le portrait : en conséquence il a demandé la permission de la comédienne, elle y a consenti. Il a voulu prendre quelque situation intéressante des divers rôles où elle joue et il en a donné le choix à son modèle. Elle a préféré d'être peinte en Hermione. Le public s'empresse d'aller voir cet ouvrage qui est achevé. Mlle Raucourt est de grandeur naturelle ; sa figure paraît extrêmement ressemblante ; et il y a beaucoup d'expression dans la physionomie. » S'agit-il du portrait grandeur nature qui sera porté chez Mme Fleury: rue Un autre peintre qui voulut faire le portrait de l'actrice en 1776, fut moins heureux que Trinquet : il se nommait Charles Leclerc, peintre, demeurant à Paris, rue Gaillon, hôtel de Lorraine. Le pauvre artiste avait déjà esquissé la figure sur une toile lorsqu'un beau matin il trouva la porte close chez Mlle Raucourt, Chaussée-d'Antin, sa boîte de couleurs en noyer rouge était saisie avec le mobilier de la comédienne. Il eut bien du mal pour qu'elle lui soit restituée. Arch. Nat. Y. 12.704, doc. cit.

En fidèle sujette, Raucourt possède, magnifiquement encadrés, les portraits du roi et de la reine. Un jour, un homme se présente à la Chaussée-d'Antin, c'est un sieur Riolle, ancien maire de Pont-à-Mousson, il est beau parleur et rappelle à Raucourt père quelques souvenirs du pays natal. Ils se découvrent même des liens de parenté. Notre homme mis à son aise raconte je ne sais quelle histoire de tableaux superbes qu'il est chargé de vendre pour le compte d'un jeune homme dont il est tuteur. La préférence est donnée par Riolle à sa jeune parente et l'on convient d'un prix global pour les tableaux qui, paraît-il, sont magnifiques et antiques, - ce qui ne signifiait pas authentiques -, originaux du Poussin, du Corrège et autres merveilles. A la seconde visite, on avoue que l'argent comptant fait défaut mais que, suivant l'habitude prise, on fera des billets. Voilà la chose conclue. Les tableaux sont achetés 7.200 livres ; - Quelle brillante affaire, dut dire le père Raucourt en se frottant les mains, ma fille va posséder une galerie superbe -. Les tableaux arrivent, les connaisseurs sont là, les amis : le marquis de Villette, le prince d'Hénin : - « Horreur ! quelle indignité! vous êtes volée, ma chère et comme dans un bois; il faut prendre vos sûretés pour les échéances. Voilà Hermione et son brave homme de père devant Michel-Pierre Guyot, commissaire au Châtelet, on lui raconte l'affaire, que le greffier transcrit sur cette vieille minute jaunie qui dort avec tant d'autres au Palais Soubise<sup>56</sup>.

C'est le ton de la maison et tout est acheté aussi imprudemment. Un vieux brave homme qui viendra, lui aussi, déposer devant le commissaire est l'homme d'affaires de Raucourt, il est chargé par elle des choses litigieuses : en réalité, c'est un trouveur de fonds<sup>57</sup>. Il se nomme Charles Gautier, bourgeois de Paris, ci-devant vice-consul de France à Nice, âgé de 52 ans, demeurant rue Notre-Dame-de-Nazareth; c'est lui qui endosse les lettres de change, il en passe même à l'ordre de Grégoire, le cocher du Prince de Conti. Un homme bien précieux, une façon d'intendant au dehors qui fait les courses pressées, on en use et on en abuse, en somme un vieil ami ; - je ne sais quel pressentiment me pousse à voir en lui le bonhomme anonyme des « Mémoires Secrets » lequel au moment des débuts de l'actrice a pénétré dans sa loge et lui a dit : « Qu'elle devait juger à son âge et à sa figure qu'aucun motif de concupiscence ne l'attirait près d'elle ; qu'il n'était guidé que par un sentiment de profonde admiration. Il la priait de bien vouloir accepter les faibles marques de reconnaissance, et à l'instant, il mit deux rouleaux de cent louis sur la toilette de l'actrice. »<sup>58</sup> La chronique dit bien que le particulier a disparu sur le champ sans se faire connaître, mais rien ne proue non plus que le dévoué Gautier n'est pas l'enthousiaste anonyme de 1772.

Les domestiques sont nombreux et coûtent cher : il y a Saint-Amand ; son frère Mercier, le cuisinier Chinal, la cuisinière Angélique qui sert aussi d'habilleuse. Ce petit monde pille, grapille, les cochers, les postillons, les larbins de livrée, toute la clique qui chaparde où elle

\_

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> 1775. Plainte en abus de confiance contre un nommé Riolle. *Arch. Nat.* Y. 13556.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> M. Guil. Gaugé-Duplessis, rue du Plâtre, dit qu'on lui a proposé 24.000 livres de lettres de change signées RAUCOURT, il a accepté les papiers pour se procurer des fonds, les effets seront acquittés à leur échéance par une personne qui devait lui donner mille louis pour une place que Raucourt lui faisait avoir dans la marine. Déjà les p[ô]ts de vins !!

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Cf. *Mém. Sec.*, t. VI, p.309.

peut<sup>59</sup>. Pourtant comme toutes ses pareilles, Raucourt est généreuse ; aux étrennes, elle donne à tous ceux qui sont à son service, une montre à boîtier d'or et deux louis ; il faut pourtant promettre de ne pas abandonner le service avant deux années. Dieu sait combien garderont fidèlement la convention !

L'artiste a une femme de chambre intrigante et habile : Marie Du Plessis <sup>60</sup>, elle est la confidente de bien des secrets ; sa discrétion lui vaut de jolis revenus, sans compter les objets en nature ; les toilettes portées une fois ou deux et qui ne lui plaisent plus.

La rusée commère connaît tous les coins de la maison ; elle fouille dans le linge intime et sait mieux que sa maîtresse le nombre de chemises et des bas de soie, des paniers, des culotte de pierrot qui sont dans le boudoir près du bidet à dossier. Elle seule pourrait dire pourquoi les commissaires trouvèrent dans le même boudoir : ces seringues d'étain, un petit enfant de carton verni, du menu linge à usage d'enfant. Raucourt jouait-elle encore à la poupée à 19 ans passés ? <sup>61</sup>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Plainte rendue par Mlle Raucourt, le 21 août 1774, contre son cocher Lemaître, dit Champagne, qui l'avait volée et insultée. Thierion, commissaire. *Arch. Nat.* Y. 10.902. Document publié par M. CAMPARDON, dans les *Comédiens du Roi*, Paris, Champion, 1879, p.244.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Marie Goussier-Duplessis, 48 ans, veuve de François Ardonien, femme de chambre, demeurant rue des Barres, réclame des robes que sa maîtresse lui avait données. Pour les magistrats elle dresse la nomenclature du linge et des toilettes possédées par l'actrice.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Dans le boudoir : *Un bidet à dossier* ; un écran à main ; un petit paravent à six feuilles à bordure de bois sculpté et doré ; un écran en taffetas cramoisi ; un sultan de satin blanc broché ; *une seringue d'étain* avec un bassin ; *un petit enfant de carton verni* ; un paquet de menu linge à usage d'enfant ; un chapeau gris ; un couvre-pieds ; *un cale[c]on doublé de poil gris* ; un panier à usage de femme ; une veste et culotte de pierrot de laine blanche ; un chapeau de paille . La tenture du boudoir est en papier à fleurs et guirlande rouge. *Arch. Nat. Doc. cit.* Y. 12.704.

Χ

#### **LES PARENTS**

# CHEZ LE NOTAIRE. – PÈRE VIGILANT. – COMÉDIE. – UN MOT DE SOULOUQUE. – LA DÉFROQUE D'UNE REINE. – MATERNELLE SOLLICITUDE. – SIGNATURES DES PARENTS.

En 1773, après ses grands succès de beauté, de talent et de curiosité; Mlle Raucourt emmena son père et sa mère chez le notaire à la mode, Me Le Pôt d'Auteuil; elle constitua une rente sur leurs têtes si chères.

Ils allèrent alors demeurer, rue du Bouloi, dans un modeste appartement au troisième étage, maison d'un cordonnier. Le vieil acteur ne pouvait se résigner à l'oisiveté, et il donnait tout son temps à la surveillance des richesses de l'enfant prodigue. Raucourt père n'était plus aussi intraitable sur l'honneur de sa fille et laissait bien tranquillement au logis les fameux pistolets désormais inutiles.

Tout cela était loin hélas! il avait bien fallu se résigner et puis, du reste, le pauvre homme ne pouvait pas monter perpétuellement la garde.

Il avait fait le nécessaire, maintenant le mal était irréparable ; il fallait seulement s'armer de philosophie et recueillir bénévolement les revenus éventuels. Au moment de la fuite de leur fille, ces bons parents jouent l'étonnement, la surprise ; ils reconnaissent avec stupéfaction chez Mme de Sourques, les livres et les estampes qui étaient à la Chaussée-d'Antin ; mais malgré leurs singeries, personne n'est dupe de cette comédie !

On a bien vu la mère en larmes dans la loge de sa fille ; et ce grand chagrin me rappelle l'histoire de Soulouque, le roi nègre, que sa nourrice s'efforçait de rendre digne au moment de l'abdication : - « Me fous pas mal, Majesté, Empereur, répondait-il à la vieille, j'emporte le *bibelot*. » Et ce disant, le prince, malgré les larmes de la nounou, empaquetait la couronne, le sceptre et autres ustensiles royaux. La mère De La Porte décrochait la défroque théâtrale de sa fille : l'habit d'Alzire, celui d'Electre, de Chimène, un costume grec, un habit civil (*sic*) ; elle faisait partir ces habits pour Vienne chez Mme de Sievers <sup>62</sup>, présumant, ajoute l'hypocrite, que la belle fugitive a pris cette route. Elle n'ignore pas que ce départ subit fut longuement prémédité et que le dernier des valets est dans le secret.

Pour l'instant, comme il s'agit seulement de gagner du temps; on tergiverse, on ergote et pendant toutes ces longues procédures d'oppositions, scellés, interrogatoires, tous deux s'ingénieront à sauver le plus qu'ils pourront. Le père file à Vaugirard, se fait remettre la récolte des fruits du jardin et les poules; chez Mme Fleury, rue Verte-Popincourt, il apprend que sa fille a laissé un carrosse et deux chevaux; avant que la lente justice ait découvert l'équipage, il vole chez la dame, enlève chevaux et voiture et, lorsque le commissaire aura trouvé la piste finale, tout sera vendu, subtilisé, fondu. On aura désintéressé certains créanciers pressés, et ce sera l'excuse.

Déposition d'Antoinette De La Porte, femme Saucerotte-Raucourt. Doc. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Dans la loge de l'actrice, il ne restait plus que cinq chemises ; une toilette de noyer garnie de taffetas rayé et de mousseline brodée ; deux glaces ; trois chaises de paille satinée, un petit fauteuil et une chaise percée.

Ils paraissent tous deux bien ennuyés du bruit qui se fait autour de la voyageuse ; mais au fond, ils sont flattés dans leur petite vanité bourgeoise. Dans le quartier, dans la ville entière, il n'est question que de l'escapade de Melpomène et leur notoriété s'accroît de tout ce scandale.

Pendant tout le temps que durera l'instance, on les verra se promener de Vaugirard au Marché-Neuf chez Boullanger ou à la Chaussée-d'Antin; la grosse signature enfantine d'Antoinette De La Porte auprès de celle plus savante de Saucerotte de Raucourt figurera sur les nombreuses paperasses des gens de justice.

L'unique raison d'être de ces parents a disparu; ils semblent affolés et aspirent secrètement au retour de l'enfant si chère. Elle va revenir, triomphante et superbe; les pauvres gens auront encore de beaux moments avant ce jour fatal où la triste carcasse de François Saucerotte, viendra s'abattre, pantelante, sur le pavé de la rue Corneille.

ΧI

#### **BANQUEROUTE D'ACTRICE**

#### SCANDALE. - PLAISIRS COUTEUX. - SÉQUESTRE. DÉPART.

Après avoir fait dans ses débuts les délices de tout Paris, Mlle Raucourt était parvenue à se faire huer sur la scène et à scandaliser dans le monde, les personnes mêmes les moins susceptibles de scandale ; jamais idole ne fut encensée avec plus d'ivresse ; jamais idole ne fut brisée avec plus de mépris <sup>63</sup>. Il faut rendre justice à toute sorte de talents, elle a celui d'étonner dans l'espace de peu de mois la ville et la cour par l'excès de ses dérèglements comme par les rares prodiges de son innocence.

« Avec mille écus de rente elle a trouvé le moyen de faire pour 100.000 écus de dettes depuis 4 ans qu'elle était à la Comédie.

Elle avait dix chevaux à l'écurie; deux ou trois petites maisons<sup>64</sup>; une quinzaine de domestiques choisis avec beaucoup de recherche et une garde-robe<sup>65</sup> des plus riches pour femme et pour homme<sup>66</sup>. Aussi disait-elle souvent à propos des embarras qui l'obligèrent à s'éloigner de Paris, qu'elle ne s'étonnait plus que les femmes ruinassent tous nos jeunes gens et que sa propre expérience lui avait trop bien appris que c'était de tous les goûts le

63 On lisait dans les Nouvelles à la main: Le 19 mars 1774 ; - Mlle Raucourt n'excite plus aucune sensation, elle a même été huée hier dans le rôle d'Hermione qu'elle faisait dans la tragédie d'Andromaque, donnée pour clôture. En général, cette pièce a été si mal jouée, qu'au sieur Le Kain près, tous les autres acteurs ne s'écoutaient pas et l'on causait dans les loges comme dans un cercle, sans faire aucune attention à la scène. Déjà le 2 décembre 1773, on écrivait : « On a repris la tragédie d'Orphanis depuis la fin du voyage de Fontainebleau et par un revers commun aux gens célèbres dans tous les genres, Mlle Raucourt, l'idole du public, a été sifflée il y a quelques jours de la manière la plus humiliante. Mém. Secrets, T. XXVIII, p.136.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> La maison de Vaugirard, celle de la Chaussée-d'Antin, et le pavillon de la rue Royale, à Montmartre.

La garde-robe de Mlle Raucourt était d'une richesse inouïe, ses robes de théâtre magnifiques et son linge d'une grande beauté; d'après la femme de chambre, il y avait : « 112 serviettes damassées ; 5 douzaines de serviettes en toile grain d'orge pour l'office ; 2 autres douzaines neuves à linteaux ; les draps ordinaires et draps de maître de très belle toile par 12 paires ; 21 chemises d'homme en partie garnies attendu que la demoiselle se mettait très souvent en homme ; 8 cols frisés et 17 chemises à usage de femme ; 12 chemises de femme toutes neuves à usage de théâtre ; 1 douzaine de mouchoirs de batiste ; 2 peignoirs garnis de mousselines ; toilette de mousseline brodée ; 11 jupons piqués garnis de mousseline rayée ; 11 paires de poches ; 5 camisoles de toile blanche ; 4 de mousseline à petits carreaux ; 3 déshabillés tout neufs à petits carreaux ; 11 casaquins de coton garnis de mousseline ; 6 jupons de futaine ; 2 jupons de mousseline brodée ; bonnets de nuit à grande dentelle ; bas de futaine ; manches à usage d'homme et de femme ; 15 paires de bas de soie ; robes et chapeaux (etc.). »

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> A l'Exposition Théâtrale, organisée par l'Union Centrale des Arts décoratifs au Louvre en 1908, on pouvait voir un portrait de Mlle Raucourt, dessin à la sanguine, auteur inconnu, XVIIIe siècle, collection de M. Sortais. L'actrice est représentée en habits masculins étudiant un rôle dans le jardin du Luxembourg.

plus onéreux. Il est vrai que parmi les plus illustres roués il n'y en avait peut-être aucun qui entret[i]nt autant de *sultanes* qu'elle t qui en changeât aussi souvent<sup>67</sup>. Dans ce genre de gloire on peut dire qu'elle ne le cède en rien aux plus grands hommes de l'antiquité et mérita souvent le double myrthe que la flatterie crut devoir mêler au héros qui vainquit Rome et Pompée.

Le sort qui se joue des plus brillantes destinées n'a point voulu que notre héroïne poursuivit plus longtemps sa carrière où elle avait débuté avec tant d'éclat. Les créanciers ont ouvert les yeux sur le danger auquel les exposait leur folle confiance, mais trop tard. On la croit à Bruxelles ou à Spa, en attendant, on n'a rien de plus pressé que de la faire rayer du tableau de la Comédie et de mettre à séquestre le peu de fonds qu'elle y pouvait avoir. Quoique sa mauvaise conduite eut influé sur ses talents au point de lui faire oublier ses premières études, on ne peut s'empêcher de regretter les superbes dispositions que la nature lui avait prodiguées, la beauté la plus théâtrale qu'on eût vue depuis longtemps, l'organe le plus sonore, une mémoire étonnante et cette intelligence facile qui souvent lui faisait deviner sans effort ce qu'on serait tenté de prendre pour le résultat d'une réflexion suivie et qui ne pouvait être chez elle que l'aperçu d'un instinct heureux<sup>68</sup>. »

Un fondeur de la rue de la Vieille-Draperie, dans la Cité, nommé Nicolas Besnard, <sup>69</sup> avait fourni des bronzes dorés d'or moulu, feux, branches, appliques; un beau cartel de Gilles l'aîné; des flambeaux, des vases; fournitures dont le total était de 9.000 livres. Ne recevant pas d'argent, il apprend tout d'un coup que Raucourt est en fuite et que son absence de la Comédie est la fable de Paris.

Tout ému, il se rend chez le commissaire de son quartier : le Sr Boullanger, qui du Marché-Neuf, et le 4 juin 1776, à 8 heures du matin, informe ce magistrat des faits relatifs à sa créance, puis remet entre ses mains une plainte régulière contre la demoiselle Raucourt, actrice de la Comédie-Française.

Besnard vient d'apprendre qu'un tapissier, complice de la dame, a déménagé furtivement d'une maison qu'elle occupait à Vaugirard; justement alarmé, et pour ses créances, et pour les objets qui constituent un nantissement certain, dans les locaux habités par l'actrice; le fondeur objurgue Boullanger de recevoir ses doléances et d'apposer les scellés à la

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Une jeune dame de 20 ans, Eugénie Bernie, épouse de François de Montangron, officier de guerre réformé, dépose qu'elle a *connu imparfaitement* Mlle Raucourt qu'elle n'a reçu d'elle *aucun présent* n'y effet, qu'il n'y a rien été apporté par les domestiques.

Enquête faite par le commissaire Boullanger.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Corr. de Grimm, T. XV, p.274.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Du 4 juin 1776. Plainte à la requête du sieur Nicolas Besnard contre la demoiselle Raucourt. Du jeudy 27 juin. Addition d'information faite par nous Claude-Louis Boullanger, avocat au Parlement, commissaire-examinateur au Châtelet de Paris, concernant l'absence de la demoiselle Raucourt, l'enlèvement furtif des meubles, tant par elle que par les fauteurs, complices et adhérents, dont expédition de cette information a été déposée au greffe du Châtelet.

Il y eut 48 témoins payés – sans compter ceux qui refusèrent la prime de 15 ou de 30 sols.

La procédure dura jusqu'en mai 1780. Les vacations furent innombrables et le produit de la vente dut recevoir une forte brèche par le prélèvement des frais judiciaires. Les Minutes des Scellés forment un fort volume manuscrit de plus de 300 pages. Doc. cit. par M. CAMPARDON. – Arch. Nat. Commissaires au Châtelet. Y. 12.704

Chaussée-d'Antin et à Vaugirard. La meute des créanciers se rue chez le commissaire et chaque jour de nouveaux plaignants s'inscrivent sur la liasse énorme des minutes<sup>70</sup>.

-

Au cours des vacations, pendant la pose ou la levée des scellés, les magistrats recevaient les oppositions et les réclamations des créanciers ainsi que les dépositions quelconques ayant pour but d'éclairer la justice et d'arriver à déjouer les entreprises frauduleuses.

#### XII

#### THÉRÈSE FLEURY

# LA RUE VERTE-POPINCOURT. – DIDON BOURGEOISE. – LA BELLE ET LA BÊTE. – DÉJEUNER A VAUGIRARD. – LE CARROSSE DE L'AMIE. – LES PORTRAITS CACHES.

Dans un quartier éloigné du centre, touchant à la fois au faubourg Saint-Antoine et au boulevard du Temple, dans une paisible maison de la rue Verte [71], aujourd'hui rue du Chemin-Vert, habitait bourgeoisement Thérèse Fleury.

En 1776, elle a trente-cinq ans environ ; l'âge mûr pour les dames qui rôtirent le balai dans la prime jeunesse. Sous ses grands airs de dignité, Thérèse qui aspire maintenant au calme, cache une âme de bonne fille aimant à obliger les amies anciennes et même les nouvelles. La tranquille rue qu'elle habite est toute provinciale ; l'herbe y pousse entre les pavés et c'est un événement lorsqu'un brillant équipage s'arrête devant une porte ; un grand effronté de laquais descend du siège, s'empresse d'ouvrir la portière. Quelle fête des yeux pour le quartier peu habitué à de telles visions, surtout si le carrosse conduit chez madame Fleury, une pimpante demoiselle d'Opéra. Tout bas, les voisins chuchottent les noms des visiteuses et l'émerveillement dure pendant huit jours!

Entre cour et jardin, la dame Fleury possède un bel appartement luxueusement meublé, elle mène une vie tranquille dans cette reposante et calme petite rue Verte, à deux pas de la rue Popincourt.

Thérèse Fleury, disent les médisants, eut son heure de célébrité dans le monde galant : initiée au théâtre et à l'amour par le chevalier de la Morlière qui la fit débuter dans le rôle de Médée, le 28 avril 1768. Après la Morlière, escroc et débauché, l'actrice, que les malicieuses amies appelaient : *la Belle et la Bête*, eut cependant l'intelligence de faire la conquête du prince de Nassau-Siegen qui vécut avec elle quelque temps et lui laissa même un souvenir vivant<sup>72</sup>. De son passage au théâtre, la jeune femme garda la nostalgie, c'est pourquoi elle demeura toujours attachée à quelques-unes de ses anciennes compagnes. Elle avait sa loge à l'Opéra, ne manquant pas une première représentation ; gardant un goût très vif pour la comédie et se tenant fort au courant des nouveautés<sup>73</sup>.

Au moment des débuts de la Raucourt, Thérèse ne fut pas une des moins assidues ; ayant joué elle-même les rôles de la débutante, elle devait mieux que personne juger combien le talent de la jeune actrice était supérieur et remarquable. L'enthousiasme l'avait gagnée et en ce temps La Raucourt n'avait pas de plus sincère admiratrice que Thérèse.

Madame Fleury très honorablement connue dans le quartier, entendait la messe à Sainte-Marguerite en attendant que la chapelle des Annonciades fut ouverte au public et ne

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> La rue Verte était la portion de la rue du Chemin-Vert comprise entre le boulevard Saint-Antoine et la rue Popincourt. Après la rencontre de cette dernière voie elle prenait la dénomination de la rue des Amandiers.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> En 1776, elle a auprès d'elle une petite fille de cinq ans nommée Adeline, que Raucourt emmène faubourg Saint-Denis, la veille de sa fuite (Déposition du domestique Mercier).

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> THÉRÈSE FLEURY. – Rue Verte, *rue des Amandiers*, Pont-aux-Choux, paroisse Sainte-Marguerite, demi-loge de six places du 3<sup>e</sup> rang. – 625 livres. *Les Abonnés de l'Opéra* en 1778, publication de M. le vicomte de Grouchy. *Bulletin de la Soc. De l'Hist. De Paris*, 1891, p.149.

manquait pas, le jour de la Fête-Dieu, de faire tendre ses fenêtres pour le passage de la procession<sup>74</sup>.

Un vieux voisin qui habite auprès de la dame a une singulière manie : tout aveugle qu'il est, cet ancien avocat au Parlement, fait écrire par son épouse la gazette de Popincourt, il consigne tous les racontars de bonnes femmes, le vrai, le faux, se renseigne, et là-dessus, s'endort tranquille après avoir glané sa moisson journalière. Lefebvre de Beauvray apprendra aux curieux que plusieurs « honnestes dames » sont devenues ses voisines dans la rue qu'il habite : l'ancienne maîtresse du prince de Conti, madame de Brimont qui vit presque cloîtrée au coin de la rue Saint-Sébastien et madame Le Duc de Tourvoie, exmaîtresse du prince de Clermont, ayant pignon sur rue en face le couvent des Dames de Pincourt. Il sait aussi que Mme Fleury demeure non loin de sa maison, et cela excite sa verve au pauvre aveugle dont la gaîté est intarissable; c'est lui qui possède la vraie philosophie.<sup>75</sup>

La veille de sa fuite, Raucourt a reçu madame Fleury à Vaugirard. Le déjeuner fini, Saint-Amand vient annoncer que le vieux domestique de la Comédie est en bas, porteur d'un ordre du maréchal pour la représentation du soir. Les deux femmes se regardent mystérieuses et souriantes, immédiatement, la conspiration s'élabore avec la complicité des serviteurs.

C'est d'abord Rougeau que Saint-Amand a lesté d'un grand verre de vin et qui revient à Paris avec un billet dans lequel on raconte une histoire d'entorse.

L'entorse bienheureuse n'empêche pas qu'aussitôt après le départ du domestique, on donne l'ordre d'atteler, puis, la comédie commence. On ramène madame Fleury à Popincourt et c'est une occasion pour laisser chez elle chevaux et voiture. Mlle Raucourt après avoir pris congé de Thérèse, revient dans une voiture de place au faubourg Saint-Denis.

Quelques jours plus tard, Raucourt père accourt chez madame Fleury pour reprendre le carrosse et le cheval laissés par sa fille. Tout ce monde-là, s'entend, intrigue sournoisement; chacun s'évertue à sauver quelque chose. Les plus habiles sauront subtiliser devant le nez des magistrats, la part plus ou moins grosse du butin convoité, et parmi ceux-là le père Saucerotte, qui s'y entend, s'emploiera activement et sans vergogne. Chez madame Fleury on a déjà apporté le grand tableau qui représente Raucourt en pied et

l'autre portrait peint sur une toile ovale où elle est vue en négligé du matin. Personne ne

Le même tapissier avait livré à Mlle Fleury, l'année précédente, un feu à griffes et sa paire de bras en or moulu de 300 livres. Une garniture d'écran à main et étoffes diverses pour rideaux.

Un de nos amis M. Vial, nous communique ce document. Un tapissier parisien fournisseur d'artistes au XVIIIe siècle (Ouvrage en préparation).

Thérèse Fleury, devint aveugle vers la quarante-cinquième année de son âge; dans la période qui s'étend de 1776 à 1786, elle eut encore des aventures galantes avec le sieur Pyron de Chaboulon et un officier des gardes françaises : De Blessac. La chronique veut que ces deux passions lui coûtèrent beaucoup.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Livre-journal du tapissier Chapuy, rue du Bac. – Fournitures faites à Mlle Fleury, bourgeoise, rue Verte en 1779:

<sup>«</sup> Pour avoir tendu à la Fête-Dieu : 36 livres.[»]

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Mémoires d'un bourgeois de Popincourt : LEFEBVRE DE BEAUVRAY, publiés par H. VIAL et G. CAPON, Gougy, édit., 1902. P.36.

verra plus ces deux magnifiques peintures, souvenir précieux de l'amie momentanément absente, Fleury rendra les cassolettes d'or moulu qui appartenaient au fondeur Besnard, mais elle se gardera bien de parler des deux toiles et peut-être, seulement quand l'orage sera calmé, elle restituera à la tendre chérie ces intimes et superbes témoignages d'admiration.

#### XIII

#### **SAGES PRÉCAUTIONS**

# LES EXPÉDIENTS. – LE COIFFEUR LEONARD. – LE CHEVAL EN PENSION. – LE TAPISSIER DRUENNE. – PROJETS DE DÉMÉNAGEMENT.

Voyant son amie réduite aux expédients et dans l'impossibilité de faire face aux créanciers, madame Sourques qui était une femme de ressource résolut de prendre en mains la direction des affaires.

Devant le danger immédiat de la banqueroute, il ne fallait songer qu'à gagner du temps ou à sauver du naufrage, ce qu'il était possible de soustraire à la vigilance judiciaire. Elle savait par expérience qu'une fois la justice dans la place rien n'échapperait à l'insatiable avidité des gens de robe.

Parmi les familiers de la maison, figurait un personnage qui plus tard devait acquérir une certaine notoriété: le fameux Léonard Autié, coiffeur de dames, venait tous les jours à domicile édifier le précieux échafaudage qui constituait alors la coiffure féminine. Chaque matin, le perruquier apportait les nouvelles les plus récentes, colportait les médisances et, entre deux boucles, recevait bien des confidences.

On ne se gênait pas devant Léonard; c'était du reste l'ami de ces dames; le coquin se vantait même de certaines bonnes fortunes... l'heure du perruquier sonnait parfois !... c'est possible.

C'est ainsi qu'un joli garçon se faisait une clientèle. Son talent sera vanté en haut lieu et il aura l'insigne honneur d'accommoder l'auguste tête qui gouverne Trianon. Certain matin, pendant la toilette de Mlle Raucourt, on pria Léonard de bien vouloir se charger d'un joli cheval alezan à tous crins pour le vendre, s'il trouvait acquéreur. Le coiffeur accepta et, quand tout Paris apprit l'éclipse de Melpomène, il avait toujours chez lui rue Neuve-Saint-Etienne, le coursier favori de l'actrice. Les bonnes langues se chargèrent de renseigner les juges, Léonard fut interrogé et invité à rendre la jolie bête.

Voilà vraiment la précaution inutile ; on dirait que les événements conspirent contre les imaginations de Mme Sourques et de Mlle Raucourt !

Résolue à sauver au moins le mobilier de Vaugirard ou plutôt à en tirer la forte somme, la rusée Sourques, partit un soir à la recherche d'un industriel sans scrupules, qui consentirait à enlever rapidement tout ce qui garnissait la maison de campagne.

Elle crut trouver l'homme qui fallait dans la personne de Philippe Druenne, tapissier, rue de la Poterie<sup>76</sup>; sans préambules, Sourques lui demanda s'il serait dans l'intention d'acheter des meubles dans une maison de campagne; donnant pour prétexte, qu'elle avait une autre habitation où elle voulait se retirer et que par conséquent elle désirait se débarrasser d'un mobilier inutile. Les circonstances mêmes et les explications de la singulière cliente auraient dû paraître suspectes au tapissier, l'enlèvement immédiat et nocturne, la rapidité de l'opération, tout cela jette un doute sur la bonne foi de ce commerçant. Enfin, le marché conclu, Druenne se mit en devoir de recruter des brancardiers et des voitures. Ainsi fut concerté le déménagement bizarre qui donna lieu à tant de démarches et de restitutions.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> La rue de la Poterie est devenue la rue du Renard.

#### XIV

#### **A VAUGIRARD**

# LA MAISON DE CAMPAGNE. – LE GRAND LUXE ET LES DETTES. – L'ENLÈVEMENT NOCTURNE. L'ENQUÊTE.

Dans la grande-rue de Vaugirard, après la Croix, Mlle Raucourt avait loué une maison de campagne en totalité et, suivant ses habitudes fastueuses, elle n'avait rien négligé pour en rendre le séjour agréable<sup>77</sup>.

Un jardin dépendait de la propriété, elle y fit mettre de nombreuses statues d'amours. Sous les frais ombrages, on venait s'installer entre deux représentations et souvent le vieux garçon de la Comédie dut pousser jusqu'à Vaugirard pour apporter les ordres du Maréchal de Richelieu<sup>78</sup>.

Ce fut bientôt le même train de vie trépidant et fébrile et les paisibles villageois, voyant les nombreux équipages qui sillonnaient leur voie principale, apprirent qu'une grande princesse de théâtre habitait le pays.

Des embellissements furent entrepris, le pavillon du jardin fut transformé; quand le treillageur Martin et le dernier maçon eurent terminé, on fit tirer un grand feu d'artifice par les gens de Torré, le pyrotechnicien de la rue Saint-Maur. Vaugirard était conquis<sup>79</sup>.

Un beau jour, on apprend qu'un tapissier de Paris a tout déménagé, que la fameuse Raucourt est en fuite<sup>80</sup>. Stupeur générale, le pays est en émoi ; voilà le marchand de vins, Ange Delasol <sup>81</sup>, chez qui les brancardiers et les déménageurs sont venus boire dès l'aube, deux voitures chargées de meubles étant déjà parties pour Paris, une troisième est là toute prête à les suivre.

Devant le juge enquêteur ; la femme Maistrot, 55 ans, rue des Vignes à Vaugirard, dépose que de mardi à mercredi dernier, un tapissier de Paris avait fait enlever nuitamment les meubles de Mlle Raucourt. Elle raconte le sac de la maison, les meubles et les effets jetés par les fenêtres ; on a tout emporté, même dans les poches, elle prétend aussi que la tragédienne présidait aux scènes de violence. C'est une bavarde très renseignée que cette

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Bail d'une maison sise à Vaugirard, grande rue du lieu, par François Lenormant, avocat au Parlement, rue de l'Arbre-Secq, Joseph Ladainte, marchand épicier, et sa femme Marie-Colombe Lenormant, rue Saint-Dominique, co-propriétaires, le 27 mars 177; à Mlle A.-J. Saucerotte de Raucourt, devant Monot et son confrère, notaires au Châtelet, à raison de 1.000 livres par an.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Benoît Rougeau, âgé de 62 ans, garçon de théâtre, rue des Mauvais-garçons, est allé à Vaugirard, porteur d'une lettre de la Comédie ; le domestique lui a dit qu'il ne pouvait parler à Mlle de Raucourt, etc. *Arch. Nat.*, doc. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Le sieur Torré, artificier du roy, à Paris, rue Saint-maur, opposant à la levée des scellés. *Arch. Nat.,* Y. 12.704

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Philippe-François Druenne, tapissier, rue de la Poterie, paroisse Saint-Jean-en-Grève.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Ange Delasol, marchand de vins, 45 ans, demeurant à Vaugirard et Michelle Chéraut, femme de chambre, employée chez Delasol, témoins de l'enlèvement des meubles.

Les Amours au nombre de cinq ornaient le jardin de Vaugirard, simples statues de plâtre, sans valeur artistique.

femme Maistrot<sup>82</sup>, elle fait un peu de courtage et avoue plusieurs démarches officieuses pour emprunter sur différents objets. A la fin de sa déposition, la courtière dit qu'il y avait six chevaux de voiture et deux de selle à la Chaussée-d'Antin, ces deux derniers ayant été donnés par Mme de Sourques. Heureusement, un des propriétaires de la maison louée, arrive en toute hâte et s'oppose au départ de la voiture. On parlemente, on dispute avec Druenne qui dit avoir des ordres formels pour déménager l'actrice.

Mais cet enlèvement nocturne qui ressemble à un pillage; ces tapisseries coupées, ces matelas, ce mobilier jeté par les fenêtres ; tout cela n'est pas fait pour inspirer confiance et les réclamations arrivent nombreuses : le boucher, le boulanger et la pauvre blanchisseuse de la rue des Vignes. Le flot des créanciers submergea cette jolie petite maison si joliment meublée dont il ne restera que les quatre murs au papier arraché<sup>83</sup>.

La première émotion calmée ; on enquête, on interroge, peu à peu on arrive à reconstituer la scène jouée par la domesticité et le tapissier sans scrupules.

Bien des objets enlevés n'appartenaient pas à l'actrice, mais dans la précipitation du déménagement, on a tout emporté indistinctement, même les meubles des propriétaires. C'est un scandale public. L'industriel dont la conduite paraît très louche a bien de la peine à se justifier.

Druenne n'a pas assez de place chez lui pour loger tout, il fait porter des effets chez un ami, et ce sera très difficile de se reconnaître dans cet imbroglio<sup>84</sup>.

Les magistrats ordonnèrent la réintégration immédiate des objets soustraits frauduleusement et voilà encore une fois en route les jolis meubles, les tableaux, la porcelaine<sup>85</sup>. Les porte-faix eurent l'emploi dans toutes ces translations.

 $<sup>^{82}</sup>$  La femme Maistrot dans son interrogatoire avoue que Mlle Raucourt a mis en gage chez le sieur Dufresne, rue de Grenelle-Saint-Honoré : 5 pièces de linon broché dont deux couleurs de rose, vers le mardi-gras dernier, on a prêté 300 livres sur ces étoffes. Arch. Nat., ibid. Y. 12.704.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> François Gavarry, 43 ans, procureur fiscal de Vaugirard; Michel Maillard, 27 ans, clerc d'huissier; Etienne-Joseph Ladainte; Claude Raciermeret, dit: Grand-Claude, portefaix; tous témoins de l'enlèvement des meubles par le tapissier Druenne et les domestiques de la Raucourt. On avait commencé dès deux heures du matin et bien des meubles furent sortis par une petite porte derrière le jardin.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Druenne ayant su qu'un de ses amis nommé Galuchaux, avait un appartement vide dans la maison habitée par lui, rue du Bouloi, obtint son autorisation et une bonne partie du mobilier de Vaugirard y fut transféré. Pendant le transfert des meubles il se produisit un incident curieux : la Douane était située en face de la demeure de Galuchaux ; un commis, ayant remarqué les allées et venues insolites, saisit dans les mains des déménageurs une pièce de pékin à fleurs, marchandise prohibée. Pour des gens qui voulaient éviter l'attention publique, c'était vraiment jouer de malheur!

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Meubles de Vaugirard retrouvés chez Druenne et réintégrés par lui : Un grand lit de repos, garni de ses carreaux couvert de pékin blanc, le bois peint en blanc; un fauteuil garni de soie; deux chaises à dos carré. Un grand lit à la Polonaise en taffetas jaune avec sa housse ; un bidet avec sa cuvette en fer blanc ; une table de nuit de noyer : une seringue d'étain ; un grand bas de bibliothèque noire à porte grillée avec des petits rideaux de taffetas vert ; une couchette garnie de roulettes ; les étoffes d'un lit en baldaquin de moire verte ; consoles avec marbre blanc ; une autre console de quatre pieds avec marbre; feux de fer et pincettes. Superbe service tout en porcelaine au chiffre de l'actrice; un pot de chambre ovale en porcelaine ; un pot de chambre et bourdaloue en porcelaine. L'énumération des robes tant à Vaugirard qu'à la Chaussée-d'Antin serait fastidieuse, il y avait aussi de l'argenterie qui fut protée à la Monnaie pour être fondue ; le produit de la vente devant contribuer à payer les frais

#### XV

#### LES NUITS DE L'HÔTEL DE LORRAINE

UN HOMME TRANQUILLE.- LE LOUP DANS LA BERGERIE. - OUVERTURE DES HOSTILITÉS. - LES NUITS ET LES ENNUIS DE LEGRAND. - SABBAT NOCTURNE. - A LA GARDE ! - LE CALME ÂPRES L'ORAGE.

M. Marbel sculpteur et peintre, Membre de l'Académie de Saint-Luc, propriétaire de deux immeubles, faubourg Saint-Denis, dut regretter toute sa vie d'avoir loué un appartement à la dame Sallate de Sourques, l'amie intime de MIle Raucourt.

Les jeunes folles troublèrent son existence si calme et pendant le séjour qu'elles firent dans sa maison on ne vit plus que lui et ses gens chez le commissaire du quartier. Ce n'est certes pas la maison tranquille! Ni jour, ni nuit sans alarmes : impossibilité matérielle de conserver un locataire paisible et que faire devant des amazones qui ont toujours l'insulte à la bouche ou le bâton en main ?

C'est en octobre 1775, que Sourques vint habiter le faubourg Saint-Denis; au commencement tout est bien; nombreux domestiques, riche ameublement; la dame inspire confiance; hélas! on ne tardera guère à déchanter.

Les hostilités commencent par des sévices graves exercés sur la personne de Labonté (sic), un locataire de la maison, voisin immédiat, rossé par les domestiques de Mme Sourques, sur l'ordre de leur maîtresse. Labonté porte plainte, c'est fini maintenant avec la paix. L'ouragan se déchaîne, le pauvre portier est battu par les gens ; il faudrait un nouveau Boileau pour chanter cette guerre de coups de plumeaux et cette croisade du balai!

Comme on prévoit chez Raucourt la visite prochaine des huissiers et la débâcle définitive; on commence le déménagement furtif des objets précieux, on en met en dépôt un peu partout et ce sera un casse-tête chinois quand il s'agira de procéder au récolement de tous les objets soustraits aux fournisseurs.

Il s'agit de procéder vite et bien: les chevaux d'abord; Léonard, le coiffeur de Mademoiselle, prendra chez lui le bel alezan, cheval de selle; Antoine, le cocher de Sourques veillera sur la jument grise dans l'écurie de sa maîtresse et le valet Saint-Amand fera porter chez Mme Fleury quelques objets précieux: le grand portrait en pied de Mlle Raucourt et l'autre en buste dans un cadre ovale. Les estampes encadrées et la bibliothèque seront apportés chez Mme Sourques, plus tard, malgré l'opposition du propriétaire, le commissaire fera tout reprendre et reporter à la Chaussée-d'Antin.

Dans la nuit de la Pentecôte, Raucourt et Mme Sourques étaient disparues ; Besnard averti du déménagement de Vaugirard portait plainte et l'enquête commençait.

Les scellés furent mis en juin 1776, à la Chaussée-d'Antin; pendant quatre mois tout le monde ignore où se trouvent les belles voyageuses. Un soir d'octobre, Mme de Sourques et Raucourt vinrent s'installer à l'hôtel de Lorraine pour le malheur du propriétaire.

énormes de cette procédure qui dura plus de trois ans et peut-être aussi à désintéresser les créanciers.

Un ami discret, M. de La Bluxière, commis des fermes<sup>86</sup>, secrétaire intime de Sourques a donné quelques avis judicieux. Raucourt et son amie veulent résister aux créancier réunis et pour se donner des forces on vit joyeusement. Le champagne coule.

Le sabbat de ces femmes est perpétuel ; le 25 novembre, Marbel n'y tient plus et, tout vibrant de fureur contenue, il déclare qua commissaire que la vie dans sa maison est devenue impossible depuis octobre ! « Que la dame de Sourques a introduit dans les lieux de sa location, la demoiselle Raucourt à lui totalement inconnue<sup>87</sup>; que sa femme et sa famille ne peuvent plus habiter la dite maison, attendu le désordre de nuit et de jour occasionné par ces dames et leurs domestiques, sans compter les menaces de mauvais traitements, coups de bâton et autres violences qui sont répétées journellement, tant envers le comparant que des personnes préposées par lui pour la surveillance de sa maison; qu'il a tout lieu de craindre l'exécution des dites menaces, vu qu'il y a environ treize mois, un de ses locataires nommé Labonté, a été maltraité nuitamment par les domestiques de la dame de Sourques, de son ordre et par elle-même ; que les scènes scandaleuses troublant l'ordre public et la tranquillité des voisin set autres locataires, sont répétées depuis nombre de jours ; que sur les observations que le comparant a fait comme propriétaire, il a tout lieu de craindre, d'après les vives menaces qui lui ont été faites, pour la sûreté de sa personne et autres par lui préposées, attendu la multitude des domestiques ameutés par la dite dame de Sourques et la dite demoiselle Raucourt, au point que le déclarant nous déclare qu'il n'ose coucher dans sa maison, crainte d'accident ; que les cadenas apposés à la porte du petit hôtel, pour la sûreté de sa maison et empêcher que l'on sorte et que l'on s'y introduise à l'insû du portier, a été cassé et fracturé. Dont et de tout ce que dessus, le comparant nous a rendu plainte. »

La vie n'est plus tenable dans la maison; tous les domestiques qui ne veulent pas prendre part au complot sont impitoyablement renvoyés. Des gardiens judiciaires sont établis sur les instances de Marbel<sup>88</sup>.

Raucourt voudrait bien sauver au moins la jument grise, mais comme les gardiens s'y opposent, elle est bien forcée de patienter.

Les haines s'accumulent. Un des domestiques de Sourques, le sieur Legrand, a passé au camp ennemi pendant l'absence de sa maîtresse ; le transfuge, circonstance aggravante, est devenu le concierge de l'immeuble et le gardien des scellés. Il a voulu empêcher la sortie frauduleuse de tableaux, d'effets, du cheval, aussi le pauvre concierge est devenu la bête noire de ces dames. On a juré sa mort, le jour et la nuit les intraitables demoiselles s'arment de chaudrons, de casseroles, de poëlons ; les domestiques, avec des fouets de poste, font un vacarme effroyable — « Sors-donc de ta loge, bougre ! coquin de concierge ! pendard ! »

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Louis-Julien de la Bluxière, 46 ans, vérificateur des comptes de fermes, demeurant rue Française, paroisse Saint-Eustache, « a ouï dire que Mme de Sourque avait acheté des livres de théâtre et un cheval gris pommelé, il sait aussi que la dame est allée prendre les eaux de Spa. »

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Ce Béotien du Faubourg Saint-Denis qui ignore La Raucourt. Voit-on un propriétaire d'aujourd'hui ignorant Sarah-Bernhard ?

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Pendant l'absence de Mme de Sourques, Marbel a fait saisir, gâger tous les meubles et effets appartenant à sa locataire pour la sûreté des ses loyers, des gardiens judiciaires sont installés ; les objets appartenant à Raucourt sont saisis avec ceux de Mme de Sourques. Quelles complications ! CAMPARDON, *Les Comédiens français*, pp. 249-251.

- les épithètes variées du répertoire poissard sont prodiguées au pauvre portier qui, terrifié, se tapit au fond le plus obscur de son logement.

Certaines nuits surtout sont terribles. Les domestiques sont ivres, les dames également ; qu'inventer pour effrayer le concierge ? On organise une mascarade dans le jardin, des draps recouvrent les têtes et de sa voix la plus sépulcrale, Raucourt déclame des vers lugubres<sup>89</sup> ; les voisins épouvantés se signent dévotement et Legrand jure d'aller dès le lendemain se plaindre au commissaire<sup>90</sup>.

Enfin, il faut déguerpir et bien à contre-cœur, les inséparables vont habiter la rue du Vert-Bois. La situation n'est plus tenable, le voyage à l'étranger est déjà résolu. Ce serait méconnaître le caractère de Mlle Raucourt et de Mme de Sourques que de croire qu'elles vont consentir à l'abandon bénévole de tous leurs trésors, elles ont juré de donner à Marbel et à ses suppôts une sérénade d'adieu.

On dort bien tranquillement à l'hôtel de Lorraine. Les gardiens des scellés : les sieurs Augé et Thomas-Philippe Violet, exempts de robe courte, sont réveillés en sursaut, dans la nuit du 25 au 26 mars 1777. Des coups violents sont frappés à la porte – « Ouvrez, Nom de Dieu ! » - Violet effrayé descend, ouvre la porte et deux furies, vêtues en hommes, entrent en ouragan, l'injure aux lèvres ; elles demandent à Violet ce qu'il fait là dans leur appartement. Le gardien répond en expliquant la raison de sa présence. – « Fais-nous voir la preuve de ton établissement ? » - Violet refuse. La tempête est déchaînée.

Les deux viragos le saisissent, il s'échappe, et tout tremblant s'enfuit dans la loge du concierge. Il n'est guère rassuré le pauvre cavalier de robe courte, car la bravoure n'est pas son fait, heureusement, voici ce brave Regnard, commis du Laissez-Passer.

Il voit le danger et court chercher la garde. Des pas rythmés dans la nuit, un bruit de crosses sur le pavé. — Sauvés, mon Dieu! s'écrit Legrand; le concierge ose enfin sortir de son trou. Le guet la garde ne feront pas fuir la princesse et sa fidèle suivante, auparavant, elles insulteront un peu les gardiens de l'ordre et, enfin, avec tous les honneurs de la guerre, elles se retireront majestueusement.

Le lendemain à onze heures Mme de Sourques vint prévenir charitablement le portier que son ressentiment n'était pas calmé et qu'il y aurait d'autres sérénades nocturnes.

Il faut croire que les belles tapageuses jugèrent leur vengeance suffisante, car on n'entendit plus parler de rien dans ce quartier paisible.

On vit dans l'appartement de Mme de Sourques, la reprise des livres et des estampes appartenant à Mlle Raucourt. Tout fut porté à la Chaussée-d'Antin, mais je crois bien que la jument grise fut subtilisée par les soins du sieur de la Bluxière.

Marbel dégoûté de tout depuis ses démêlés tragiques avec une reine de tragédie vendit ses maisons en 1780.

Pour un homme qui ignorait si complètement la reine de la Comédie-Française il en avait eu pour son argent ; et dans un drame comique qui s'était joué chez lui.

<sup>89</sup> Les vers de Médée, l'invocation aux divinités infernales.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Cf. Arch. Nat. Y. 12.681, plainte Legrand.

#### XVI

#### **ARRESTATION ET FUITE**

# CHEZ LE LIEUTENANT-CIVIL.- RUE DU VERT-BOIS. — EN ALLEMAGNE. — LE FOUET A HAMBOURG. — LE MARQUIS DE LUCHET ET LE VICOMTE DE BARJAC. — LES TALENTS DE SOPHIE. — A CASSEL.

Le jeudi 27 mars 1777<sup>91</sup>, un garde de commerce, nommé Joseph Lapierre, demeurant quai de Gesvres, embusqué au coin de la rue du Vert-Bois et de celle de Saint-Martin arrêtait Mlle Raucourt, à deux heures de l'après-midi et la conduisait quai du Marché-Neuf, devant le commissaire Delaporte.

De maudites lettres de change au paiement desquelles l'avait condamnée deux sentences des juges-consulaires, lui valaient cette avanie. Devant le magistrat, elle proteste, invoque le contrat d'union passé entre ses créanciers et elle, comparante, homologué par plusieurs sentences du Châtelet.

Le commissaire est galant homme ; il fait citer Ladey, procureur de l'actrice et l'autre procureur J.-M. Arnould, chargé des intérêts de la partie adverse. On plaide, on discute ; Arnould réclame même l'incarcération immédiate. Enfin Delaporte, désespéré de ne rien comprendre, renvoie tout le monde devant le lieutenant-civil, siégeant en son hôtel. Le lieutenant civil reçoit les plaideurs, écoute, puis après avoir donné acte de l'appel interjeté par l'actrice ordonne au garde Lapierre de reconduire Raucourt jusqu'à son domicile, rue du Vert-Bois et de l'y réintégrer. C'est du dernier talon rouge<sup>92</sup>!

Car les belles impures qui sont allées dans la nuit du 25 au 26 donner un sabbat nocturne au pauvre Marbel, habitent provisoirement : rue du Vert-Bois. Demeure tout à fait à la lisière du Temple, lieu de refuge des insolvables !

- « Qui paiera nos dettes, grands dieux ? s'écrit Hermione, un matin, dans le lit où elle est couchée auprès de sa fidèle Sourques. Il n'y a plus moyen de rester à Paris. Il faut partir, le voyage d'Allemagne est décidé. Quittant parents et amis, voilà nos aventureuses en quête de fortune sur les routes de l'Est. Un jour, on colporte à Paris la stupéfiante nouvelle suivante : « Les lettres de Hambourg apprennent que Mlle Raucourt qui s'était retirée dans cette ville avec la demoiselle Souques, non moins renommée qu'elle pour le vice dont on accusait la première, s'y étant permis des escroqueries qui ont attiré l'attention de la justice, ces deux courtisanes malgré l'étalage de leurs charmes, ont été condamnées à être fouettées, marquées et bannies. Quelle chûte, pour l'une, dont le début à la Comédie Française lui avait attiré une célébrité sans exemple jusque là et pour l'autre ayant eu dans ses fers le frère d'un grand Roi !93

Qu'allaient-elles faire dans cette galère ? voilà bien la galanterie tudesque, il faut espérer pour l'honneur germanique qu'il n'y a rien de vrai dans cette information ou que du moins,

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Mlle Raucourt est arrêtée pour dettes, le 27 mars 1777. Pièce publiée par CAMPARDON dans les *Comédiens de la Troupe Française*, p. 255.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Arc. Nat. Y 12.189.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Mém. Secrets., 15 juillet 1778, p.46.

les choses sont fort exagérées. Heureusement, Raucourt est protégée en haut lieu et on travaille à étouffer les cris de la troupe créancière. Sourques est toujours fidèle, tendre et dévouée et le prince de Ligne a reçu sur ses terres les jolies transfuges. On dit aussi à Paris que pour éviter aux Comédiens-Français toutes velléités de refus de réintégration, les dettes seront payées *royalement*.

De cette fugue à l'étranger, il semble que le marquis de Luchet veuille parler dans son roman du *vicomte de Barjac*; on reconnaîtra la Raucourt dans le passage suivant <sup>94</sup>: « Nous nous rendons à Cassel, ville charmante, alors se trouvait dans cette ville, ar une suite d'aventures étrangères à notre sujet, une actrice française célèbre dès son aurore et dont Melpomène avait avoué les premiers essais. Elle avait reçu de la nature une pénétration vive, de l'énergie dans l'expression, de la dignité dans le maintien. A son début, sa vertu fit autant d'éclat que son talent. L'un et l'autre s'affaiblirent. La première dégénéra tout à fait par un goût que l'on ne s'explique pas. Cette trop fameuse *Sophie* je ne dirai pas s'attacha, mais s'acharna à moi. C'étoit les soins les plus empressés, les attentions les plus délicates, l'art de prévenir les moindres désirs. Vous le dirai-je ? elle me séduisit. Son esprit me fit illusion et j'en demande pardon à la nature, mais il n'est pas possible de la tromper avec plus d'adresse. Ce genre de distractions me sauva de la perfidie des hommes<sup>95</sup>. »

Il est curieux de voir le marquis de Luchet rendre un sincère hommage aux talents spéciaux de Raucourt, c'est à elle qu'il pense en créant cette artiste lesbienne et on ne saurait être trompé par le prénom de *Sophie* qu'il lui donne. Luchet était à Cassel en qualité de bibliothécaire du margrave de Hesse-Cassel à l'époque où Raucourt et Sourques durent y séjourner<sup>96</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Ce roman du marquis de Luchet est un livre à clef. On trouvera dans la *Correspondance de Grimm,* édit. M. Tourneux, la critique de ce roman. Cf. *le vicomte de Barjac ou Mémoires pour servir à l'histoire de ce siècle*. A. M. Dublin, Imp. De Wilson, in-16°, 1784, (*Bibl. de l'Arsenal*, cote 15.516, B.L.)

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Sa femme, Suzanne Delon, donnait aussi dans le travers saphique. Le marquis de Luchet s'était séparé de son épouse à la suite de ses aventures scandaleuses. En écrivant son roman du vicomte, il ne put se défendre de songer encore un peu à la belle marquise, si légère, et qu'il a tant aimée. Voir plus loin : *Suzanne Delon*.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Marquis de Luchet, ouv. cit. t. II, pp.32,33. En décrivant les mœurs et la vie de Raucourt, l'auteur qui lui donne le nom de Sophie, s'est également souvenu de l'amie Sophie Arnould, chanteuse et tribade.

XVII

#### **RETOUR**

« LA PROSTITUÉE DE BABYLONE ». – RENTRÉE TRIOMPHALE. – LA REINE RAUCOURT. – « LE PRINCE DES NAINS ». – SAINVAL CADETTE. – LE CORSAIRE « RAUCOUX ». – SCANDALE A LA COMÉDIE. – ARRESTATIONS. – INTÉRÊT DU ROI. – M. ADER JUSTIFIE. – LE CALME ÂPRES LA TEMPÊTE.

Les influences et la considération dont jouissaient à la Cour les protecteurs de la fugitive eurent raison des criailleries cabotines et, malgré l'indignation publique, Raucourt fut réintégrée dans la troupe française. Les bons camarades firent pourtant tous leurs efforts pour s'opposer au retour ; ils représentèrent à la Reine que l'inconduite et le libertinage de cette actrice répugnaient à l'honnêteté de leur société! Un ordre du roi leva tous les obstacles. Les Mémoires Secrets ajoutent en dernière information que toute la secte des tribades est sur pied pour faire triompher Raucourt [97], et que c'est une fureur non moins grande que celle de son début.

Paraphrasant l'Écriture, le rédacteur des « Nouvelles à la main » écrivait : « Et je rappellerai la prostituée de Babylone, elle reviendra parmi vous qui, déjà très avilis par le préjugé le plus injuste, serez couverts de fange par moi, votre protecteur, en vous forçant de recevoir celle qu'ont reje[t]tée toutes les nations, et le peuple qui l'écoutait se mit à crier : Au scandale ! A l'impureté !

Et l'on entendit crier : place, place, au prince des Nains<sup>98</sup>.

Et il perça la foule, conduisant sur le poing une femme que je pris pour un homme, à sa démarche effrontée, à sa voix forte, à sa taille gigantesque.

Elle jetait des regards lascifs sur toutes celles de son sexe et une voix cria : la voilà, celle qui a renchéri sur toutes les abominations dont les peuples se sont souillés. »

Le 12 septembre 1779, dans le rôle de Didon qui était celui de ses débuts, Mlle Raucourt reprenait possession du public; elle avait conservé les beaux moyens que la nature lui prodiguait; ses adversaires pourtant lui reprochai[en]t certains défauts tels qu'une affectation outrée dans la façon de scander les vers, une lenteur ennuyeuse, de grands vilains bras, une inclination de corps continuelle, peu de sensibilité et quelquefois un jeu faux.

Ses partisans, au contraire, applaudissaient à tout rompre ; les nymphes lesbiennes, embrigadées par Sophie Arnould faisaient cabale à l'orchestre pour cette sœur illustre.

La superbe reine après ce retour triomphal fit bientôt sentir à ses compagnes la supériorité de ses protections <sup>99</sup>. Elle déclare à Sainval cadette que ses rôles lui seraient retirés<sup>100</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> 11 sept. 1779. *Mém.Secrets*, ouv.cit., p. 199.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Le prince d'Hénin très petit de taille était ainsi surnommé. On prétend que les petits hommes aiment les grandes femmes et réciproquement.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> L'ordre du maréchal de Duras est en date du 9 septembre 1779. « Nous, maréchal, duc de Duras, pair de chambre, premier gentilhomme de la Chambre du Roi : Ordonnons a la demoiselle Raucourt de prendre l'emploi des reines au théâtre de la Comédie-Française et d'y remplir en outre tous ceux où elle sera jugée nécessaire. *Arch. Nat.* OI 845.

Celle-ci, en conséquence, demande qu'on les lui assure ou sa retraite. Grande fermentation dans le tripôt<sup>101</sup>.

Afin de ne pas trop s'aliéner le parterre, ou plutôt de regagner son indulgence l'actrice publia dans le *Journal de Paris* du 15 septembre, une lettre bien humble, où elle déclarait son peu d'ambition, ne voulant la place de personne et désireuse, au contraire, de doubler tout le monde.

Le pauvre Maréchal de Duras a bien du mal avec toute la turbulente troupe. Il faut empêcher qu'on siffle Raucourt et que les partisans de Sainval ne cabalent contre Mlle Vestris. L'indignation des mécontents s'exhale en pamphlets manuscrits. Il parut une facétie intitulée : Supplément à la Gazette de France, où, par une allégorie soutenue, on raconte tout ce qui se passe à la Comédie en termes de marine ; ce qui donne lieu à quelques sarcasmes piquants pour ceux qui sont au fait de ces anecdotes théâtrales :

« Le capitaine Raucoux<sup>102</sup>, corsaire vigoureux, montant *Sophie*<sup>103</sup>, avec 500 volontaires des deux sexes vient de se joindre à l'escadre blanche. Ce bâtiment armé à Florence, est malheureusement, quoique construit depuis peu, très fatigué, vu son service fréquent, surtout dans son arrière par une artillerie trop forte. On en croit pas qu'il puisse tenir la mer longtemps et le lundi 13, il a essuyé un grain violent à la hauteur de l'isle Phèdre<sup>104</sup>! qui l'aurait fait relâcher, si le capitaine Raucoux n'était pas intrépide. Il a seulement usé de prudence et vogue sous les basses voiles.

Le « prince des Nains » qui aime singulièrement le corsaire Raucoux<sup>105</sup>, à cause du bâtiment qu'il monte, sur lequel il a fait quelques traversées, s'intéresse fortement à elle et lui a concilié la Reine et les Princes de la famille royale. »

Le 16 septembre 1779, scandale violent pendant la représentation de « Phèdre ». les amis de Sainval ont pris leur revanche et tous les vers qui prêtent à équivoque, sont violemment sifflés. Ils prodiguent les applaudissements outrés, et l'obligent de recommencer pour rire après de nouveau. Le duc de Duras fait donner la garde, on arrête deux jeunes gens qui furent conduits en prison.

En 1780, Marie-Denis Vriot, femme Suin, joue les confidentes en chef; le double de Mlle La Chassaigne, dans les mères et caractères, le double de Mlle Raucourt dans les mères nobles. Ibid. O1 845

Cf. CAMPARDON. Les Comédiens de la Troupe Française, ouv. cit. p. 255 et p.268.

Sainval cadette (Marie-Blanche d'Alziari de Roquefort dite), née à Courségoules (Var) le 2 septembre 1752, débuta à la Comédie Française, le 27 mai 1772, par le rôle d'Alzire dans la tragédie de ce nom fut reçue en 1776, se retira vers 1792, et mourut le 9 février 1836. CAMPARDON, ouv. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Mém. Secrets, 14 sept. 1779.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Le nom de Raucourt est ainsi écrit dans les Mémoires Secrets, suivant l'habitude prise et la prononciation défectueuse affectée au XVIIIe siècle. Ne disait-on pas les « porteux » au lieu des porteurs de chaises à la Cour de Louis XIV ?

Cf . Mém. Secrets, doc. cit., 30 sept. 1779, p.220.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Arnould se faisait nommer familièrement Sophie par ses amies.

<sup>104</sup> Raucourt avait été fortement sifflée à une représentation de « Phèdre ».

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Le prince d'Hénin qui du service d'Arnould passa à celui de Raucourt ne fut pas ingrat envers la première. Il avait constitué une rente sur sa tête, malheureusement la fin tragique de ce prince et le séquestre mis sur ses biens, empêchèrent la chanteuse de profiter des libéralités princières jusqu'à la fin de ses jours. Goncourt a conté la triste fin d'existence de la pauvre cigale.

Le lendemain, on répandait dans le Palais Royal des copies multipliées du libelle suivant dont l'allée du jardin s'est trouvée couverte :

« Le comte d'Estaing bat les Anglais, pour leur faire reconnaître l'indépendance américaine, M. de Duras emprisonne les Français qui n'applaudissent pas « Vestris » et la « Raucourt ». Il n'est question que de l'actrice dans toute la ville et même au coucher du Roi. Le chaste Louis XVI s'informe de Raucourt, protégée royale, au gentilhomme de la chambre de service, qui se trouve le maréchal de Duras ce soir-là : « Sa majesté s'informa de deux étourdis arrêtés le lundi. Il fut surtout question d'un, qui est M. Ader, avocat. Le maréchal assura que c'était un mauvais sujet, et le maître dit qu'il le connaissoit pour tel. L'amusant c'est que Me Ader ne va jamais à la Comédie et que le maréchal s'est trompé de nom<sup>106</sup>. » Ce qui rendait les comédiens furieux c'est que Raucourt était revenue sans crier gare, son ordre de début à la main au milieu de leur assemblée. La désinvolture de cette conduite indignait l'auguste compagnie habituée à plus de cérémonies et de soumission.

Enfin tout rentra dans l'ordre, le « tripôt comique » pardonna, et la tragédienne reprit son existence esthétique et désordonnée à laquelle le public semble enfin s'accoutumer [107].



-

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> *Mém. Secrets,* doc. cit., 18 sept. 1779, p.208.

<sup>107</sup> Mém. Secrets. Ibid

#### XVIII

#### **HENRIETTE**

# RAUCOURT AUTEUR DRAMATIQUE. – HENRIETTE. – L'OPINION DE MIle MIMI SUR LA PIÈCE ET SUR L'AUTEUR.

Pour charmer ses loisirs, il prit un jour fantaisie à Mlle Raucourt d'obtenir, comme auteur, les succès qu'elle avait cueillis en qualité de comédienne. En 1782, elle écrivit une pièce en prose inspirée, disait-on, d'un autre drame ayant pour titre, « *Le Camp du Nord, ou la discipline militaire* »<sup>108</sup>.

« Mlle Raucourt a imaginé d'en faire une autre sur les mêmes habits et sur les mêmes décorations à peu près comme Duclos fit autrefois de son roman d'Acajou sur je ne sais quelles gravures.

« La pièce intitulée « Henriette ou la femme déserteur » a été lue aux Comédiens Français et reçue avec acclamations, nous verrons dans quelques jours comment elle le sera par le public. »

Comme il fallait s'y attendre, la curiosité mondaine était surtout éveillée par la notoriété de l'auteur et par la singularité de ses mœurs. Quel événement ! Dans le Landerneau des lettres tout le monde est en émoi, aussi il faut voir le ton des critiques :

Jamais les chefs-d'œuvre de Racine et de Voltaire n'attirèrent une plus grande affluence de monde au théâtre que le drame de Mlle Raucourt, mais laissons parler un critique contemporain, un spécialiste en la matière, le fameux Grimm :

« Le sujet d'Henriette, c'est le titre du nouveau drame, est tiré, dit-on, d'une pièce allemande, suivant d'autres : d'une pantomime que l'auteur vit jouer dans ses courses du Nord de Varsovie. Nous ne sommes pas encore en état d'approfondir cette question. On ne perdra pas son temps à montrer ici combien la conduite de cette pièce est monstrueuse, combien toute l'action est folle et romanesque il n'en est pas moins vrai que la pièce où Henriette se détermine à déserter est d'une conception assez théâtrale, que celle du 3<sup>e</sup> acte entre son père et le commandeur doit une grande partie de son effet au jeu de Molé, mais que l'idée de cette situation est par elle-même infiniment touchante. La pièce est aussi bien écrite qu'elle est bien pensée, c'est tout dire. Nous espérons aussi que le roi de Prusse ne voudra pas se venger trop sérieusement de la petite impertinence que l'auteur s'est permis de mettre dans la bouche d'un soldat prussien.

 « Oui ! chez nous, dit-il, en temps de guerre le soldat est presque aussi bien traité que l'officier, mais en temps de paix... ma foi, l'officier l'est à peine comme un simple soldat<sup>109</sup> -».

Cette tentative théâtrale eut réellement très peu de succès. Mlle Raucourt essuya les critiques avec calme et sagement elle renonça à la vanité littéraire. L'apocryphe recueil intitulé « *Portefeuille de Mme Gourdan* » contient une lettre relative à la pièce écrite par la tragédienne ; elle est assez amusante pour être reproduite :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Pièce traduite de l'allemand, qui n'avait eu que quatre représentations, jouée pour la première fois, 12 novembre 1781.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Corr. de Grimm. Doc. cit.

Paris, le 13 juin 1782.

#### DE MIle MIMI

J'ai été, ma chère maman, voir la pièce de Raucourt, actrice de la Comédie-Française. Voici la chanson qu'on a faite à ce sujet. Elle lui va à merveille et je ne doute pas qu'elle ne vous amuse.

Adieu, maman.

AIR: Mon père était pot

Au théâtre on vient d'annoncer Une pièce nouvelle Qui doit nous intéresser : C'est d'un auteur femelle, C'est un histrion, Las du cotillon, Qui prend un nouvel être ; Son goût est blasé, Son esprit vient de naître.

Il est connu par ses exploits,
Plus que par ses ouvrages.
Jamais le travail de ses doigts,
N'eut droit à nos suffrages
D'un talent borné,
Surprendra s'il ne touche;
Car l'acteur Raucourt
Travaille toujours,
Mais jamais il n'accouche<sup>110</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> O. UZANNE. Le Portefeuille de la Gourdan, dite la petite Comtesse, Bruxelles, H. Kistemaekers, 1883, pp. 113-114.

Il y aurait peut-être une étude intéressante à faire sur Raucourt, auteur dramatique, elle serait ici tout à fait en dehors de notre sujet. L'admirable écrivain évocateur de l'antiquité grecque, l'auteur d'Aphrodite, qui possède déjà tant de riches documents sur le théâtre, sur Sophie Arnould, Raucourt et le Prince d'Hénin, donnera sans doute aux lettrés, le régal d'une telle étude ?

A l'exposition du Théâtre aux Arts Décoratifs, M. Pierre Louys avait exposé de curieux manuscrits sur le Théâtre du Prince d'Hénin.

#### XIX

#### LES SOUPERS DE LA DUCHESSE

CHEZ MLLE CLAIRON. – RUE DE L'UNIVERSITÉ. – LE « DOIGT DE COUR ». – MLLE DURANCY.
– DISCOURS APOLOGÉTIQUE. - L'ÉLOGE DE LESBOS. – LA CHEVALIÈRE D'ÉON. –
L'INVOCATION A VESTA.

Dans ce recueil venimeux qui s'appelle le « Gazetier cuirassé » on dit que La Clairon donnait souvent à souper à Mme la duchesse de Vil... et à Mme la duchesse de Beau... ainsi qu'à la première présidente et à Mme de Part... qui ont la bonté d'admettre Mlle Doligny et Mlle Dervieux ainsi que quelques princesses amphibies. On a reconnu ces dames masquées et les soupers de Clairon seront rendus chez la duchesse de Villeroy en son hôtel, rue de l'Université. C'est la douairière de toute la secte « ennemie des hommes », mais non la plus belle.

Mme du Deffand qui obtint la faveur insigne d'assister aux fameuses représentations données par La Clairon chez la duchesse, envoyait à Horace Walpole ce portrait de Mme de Villeroy: « Cette femme ne vous déplaira pas, c'est le tintamarre personnifié, elle ne manque pas d'esprit, elle a tant d'affaires, elle se donne tant de mouvements! c'est un ouragan sous la forme de vent coulis. »[111]

Les représentations théâtrales et les soupers intimes firent la réputation de la duchesse. Est-ce à propos de ces soupers que les vers suivants circulèrent ? Cela se chantait toujours sur l'air de Richard :

Il est des dames cruelles, Et l'on s'en plaint chaque jour : Savez-vous pourquoi ces belles Sont si froides en amour ? Ces dames se font entre elles, Par un généreux retour, Ce qu'on appelle un doigt de cour.

S'il est des dames cruelles,
On en vaincroit chaque jour,
Si les hommes pour les belles
Étaient fermes en amour;
Mais leur faiblesse auprès d'elles
Promettant peu de retour
Les réduit au doigt de cour.

La multiplicité des clubs ayant éloigné les hommes de la société des dames, on prétendait qu'elles étaient en quelque sorte justifiées de cette habitude renouvelée des Grecs. Il fallait bien une excuse.

-

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Chronique Scandaleuse, ouv. cit. p.285.

C'est encore une familière de la maison que cette Durancy que Grimm trouve pourtant si laide et si commune. Les contemporains s'accordent pour trouver ses mœurs dépravées et la pauvre fille ne trouve grâce que devant son aréopage féminin.

« Mademoiselle Durancy dépitée de voir son laboratoire peu fréquenté par les hommes s'est fait présenter à Mme la duchesse de Villeroy qui a été fort contente du début de cette nouvelle débutante. »<sup>112</sup>

Dans l'apologie de la « secte anandryne » ou exhortation à une jeune tribade par Mlle Raucourt<sup>113</sup>, prononcée le 28 mars 1778, on lit ceci :

« Femmes, recevez-moi dans votre sein, je suis digne de vous. [»] 114

C'est ainsi que s'écrioit naguère celle dont vous voyez le buste pour la première fois offert à vos hommages, cette fille, l'honneur de son sexe, la gloire du siècle, et par la réunion de ses talents divers, peut-être la plus illustre qui ait jamais existé, qui existera jamais ; la plus digne surtout de figurer ici, d'occuper une prééminence que je ne dois qu'à l'indulgence de l'assemblée. Ce tendre épanchement, cet élan, ces mouvements rapides, cette bouillante ardeur, qui ramènent Mlle d'Éon vers son sexe, sont d'autant plus honorables pour elle, que, travestie en homme dès le berceau, crue homme, éduquée en homme, ayant vécu continuellement avec des hommes, elle en a contracté les talents, les goûts, les habitudes ; elle en a conquis, pour ainsi dire, toutes les vertus, sans se souiller d'aucun de leurs vices la cour au milieu des camps et, quelquefois, obligée de partager sa couche avec un sexe étranger, elle

Cette demoiselle est peu avantagée dans le portrait de Grimm qui lui trouve un extérieur ignoble, une figure laide et commune et qu'il compare enfin à une servante d'auberge. Durancy, née le 23 mai 1746, mourut le 28 décembre 1780 ;

« L'autre laideron est la petite Durancy, aidée de la cabale du prince de Conti ; en copiant froidement et gauchement la Clairon, elle se fit des partisans. »

Lettre de M. Riccoboni à Garrick, Goncourt, La Clairon, doc. cit., p.263.

.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Nouvelle transparentes, *Gazetier Cuirassé*, ouv. cit., p.45;

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> L'Espion Anglais, t. X, p. 253.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Paroles tirées de la seconde lettre au femmes par Mlle d'Éon, ibid. Charles-Geneviève-Louis-André-Timothée d'Eon de Beaumont, né à Tonnerre, le 5 octobre 1728, mort à Londres, le 21 mai 1810, a cessé de mystifier l'histoire après avoir mystifié ses contemporains.

<sup>«</sup> Ce personnage énigmatique, dont la personnalité masculine n'est plus douteuse maintenant, a fait couler plus d'encre encore que de sang, encore que son extrême habilité aux armes eût dû produire un résultat contraire. Voici heureusement un livre complet, définitif sur son compte et nous espérons bien que de longtemps il ne sera plus question de la fameuse « chevalière ». M. Letainturier-Fradin, dont la compétence en matière d'escrime est bien connue, s'est senti attiré par cela même vers l'étude du rival de Saint-Georges, et, une fois lancé, il n'a plus rien voulu laisser dans l'ombre. » Compte rendu par M. F. Bournon, d'un livre de G. Letainturier-Fradin. – *La Chevalière d'Eon*, Paris, Flammation, 1901, in-12°, 390 pp. Corresp. Historique et Archéologique. Année 1901.

On croyait encore à cette époque qu'Eon était femme. L'autopsie a révélé le sexe véritable du chevalier.

a résisté à tant de tentations dangereuses et jusqu'à ce qu'elle ait pu avoir une compagne, trouvé en elle-même une jouissance préférable à celles dont l'attrait puissant l'aiguillonnait sans cesse. Grâces vous soient rendues, ô déesse auguste qui présidez à nos mystères! Et vous ma chère enfant, à qui cette exhortation s'adresse principalement puissiez vous profiter d'un si grand exemple ! échappée dès votre jeunesse aux séductions des hommes, goûtez le bonheur de vous trouver réunie au sein de vos pareilles. - Au reste, la Secte Anandryne n'est pas comme tant d'autres qui ne sont fondées que sur l'ignorance, l'aveuglement et la crédulité; plus on étudie l'histoire et les progrès, plus on augmente pour elle de vénération, d'intérêt et d'attachement. Ainsi donc, je vous en ferai voir d'abord l'excellence ; puis on pratique mal ce qu'on ne connaît pas bien : la lettre tue et l'esprit vivifie ; je veux augmenter votre zèle en l'éclairant, en vous apprenant l'importance et l'étendue de vos devoirs : enfin la récompense au bout du terme est ordinairement ce qui anime et soutient l'athlète dans sa carrière ; je vous en propose une, non pas comme tant d'autres propres à satisfaire uniquement l'orgueil, l'avarice, la vanité, mais à remplir votre cœur tout entier; c'est le plaisir. Je vous peindrai donc eux que nous goûtons. Telle est la division naturelle de ce discours.

O Vesta! déesse tutélaire de ces lieux, remplis-moi de ton feu sacré, fais que mes paroles aillent se graver en traits de flamme dans l'esprit de la jeune novice qu'il s'agit d'initier à notre culte. »

Tel est le préambule de ce discours amusant ; discours en trois points que l'auteur met dans la bouche de Raucourt et qu'elle est censée adresser à la jeune nymphe. Il est probable que les soirées mystérieuses furent plus fécondes en actes qu'en paroles, mais il fallait bien distraire la galerie.

#### XX

#### LA SECTE ANANDRYNE

SON ORIGINE . – LACÉDÉMONE. – AU SÉRAIL. – EN CHINE. – LE ROI SALOMON. – DAVID. – LES VESTALES. – AU COUVENT. – JEUX DE NONNAINS. – LE GRAND ART.

« L'excellence d'une institution se détermine principalement par son origine, par son objet par ses moyens, par ses essais. 116

L'origine de la Secte Anandryne est aussi ancienne que le monde ; on ne peut douter de sa noblesse, puisqu'une déesse en fut la fondatrice, et quelle déesse! La plus chaste, dont l'élément qui purifie tous les autres est le symbole. Quelque contraire que cette secte soit aux hommes, auteurs des lois, ils n'ont jamais osé la proscrire ; même le plus sage, le plus sévère des législateurs l'a autorisée. Lycurgue, avoit établi à Lacédémone une école de tribaderie où les jeunes filles paraissaient nues, et dans ces jeux publics elles apprenaient les danses, les attitudes, les approches, les enlacements tendres et amoureux ; les hommes assez téméraires pour y porter les yeux étaient punis de mort ; On trouve cet art réduit en système et décrit avec énergie dans les poésies de Sapho dont le nom seul réveille l'idée de ce que les Grecs avaient de plus aimable et de plus enchanteur.

A Rome, la secte Anandryne recevait dans la personne des Vestales, des honneurs presque divins. Si nous en croyons les voyageurs, elle s'est étendue dans les pays les plus éloignés et les Chinoises sont les plus fameuses tribades de l'univers ; enfin cette secte s'est perpétuée jusqu'à nos jours, point d'État où elle ne soit tolérée, point de religion où elle n'existe, sauf la Juive et la Musulmane ; chez les Hébreux le célibat était odieux et les femmes frappées de stérilité étaient déshonorées, mais cette nation, toute terrestre et grossière, n'avait pour but que de croître et de multiplier, et les Juifs devinrent un si vilain peuple, que Dieu fut obligé de le renier. Quant à la religion musulmane, on peut regarder encore les sérails qu'elle favorise comme une tribaderie mitigée.

Il est vrai que l'objet de cette institution chez les Turcs est moins de propager le culte de notre déesse que d'exciter la brutalité du maître de tant de belles esclaves enfermées ensemble pour ses plaisirs. On raconte que le grand Seigneur actuel, lorsqu'il veut procéder à la formation d'un héritier, fait ainsi rassembler toutes ses femmes dans un vaste salon du sérail destiné à cet usage et appelé par cette raison, *la pièce des tours*. Les murs en sont peints à fresque, et les figures de femmes de grandeur naturelle y représentent les postures, les attitudes, les accouplements et les gestes les plus lascifs. Les sultanes se déshabillent nues, se mêlent, s'entrelacent, réalisent et diversifient sous les yeux du despote blasé ces modèles qu'elles surpassent par leur agilité. Quand l'imagination bien allumée par ce spectacle, il se sent se ranimer ses feux engourdis, il passe dans le lit de la favorite préparée à le recevoir et opère des merveilles. En Chine, les vieux mandarins se servent du même secours, mais d'une manière différente. Aux ordres de l'époux, les actrices y sont accouplées dans des hamacs à jour; là, mollement suspendues, elles se balancent et s'agitent sans avoir la peine de se remuer, et le paillard, les yeux ardents, ne

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Discours à une jeune tribade. *L'Espion Anglais,* doc. cit., *ibid*.

perd rien de ces scènes lubriques, jusqu'à ce qu'il entre lui-même en action. En ce sens, même chez les Juifs, la tribaderie fut introduite : sans cet usage qu'aurait fait Salomon de ses trois mille concubines? Et, suivant les anecdotes secrètes de quelques rabbins plus véridiques, le roi-prophète, le saint roi David ne se servait des jeunes Sunamites qu'il mettait dans son lit que pour ranimer sa chaleur prolifique en les faisant tribader pardessus son corps. Mais il faut l'avouer, cette destination, ce mélange d'exercices mâles profanait une si belle institution. C'est en Grèce, c'est à Rome, c'est en France, c'est dans tous les états catholiques qu'on en saisit l'objet en grand et dans son véritable esprit. Dans les séminaires de filles établis par Lycurgue, le vœu de virginité n'était pas perpétuel; mais elles s'y épuraient le cœur de bonne heure : et habitant uniquement entre elles jusqu'à ce qu'elle[s] se mariassent, elles y contractaient une délicatesse de sensations, après laquelle elles soupiraient encore même dans les bras de leurs époux; et quittes de leur rôle qui les appelaient à la maternité, elles revenaient toujours à leurs premiers exercices. Rien de si beau, rien de si grand que l'institution des Vestales de Rome. Ce sacerdoce s'y montrait dans l'appareil le plus auguste ; garde du Palladium, dépôt et entretien du feu sacré, symbole de la conservation de l'empire, quelles superbes fonctions ! quel brillant destin ! Nos monastères du sexe dans l'Europe moderne, émanation du collège des Vestales, en sont le sacerdoce perpétué, mais n'en présentent plus malheureusement, qu'une faible image par le mélange de pratiques minutieuses et de formules puériles. Si leur ferveur s'éteint par une passion criminelle pour l'homme, dont la preuve est la suite trop palpable d'une défloration évidente, elles ne sont pas punies de mort, mais subissent des peines canoniques plus terribles, vu leur raffinement et leur durée. Comment donc, malgré les périls qui l'environnent l'établissement s'est-il soutenu ? Par ces moyens simples, faciles, attrayants, efficaces.

Une jeune novice est-elle tourmentée d'un prurit libidineux de la vulve : elle a dans sa propre organisation de quoi l'apaiser sur le champ, la nature l'y conduit machinalement, comme dans toutes les autres parties du corps où elle lui fait porter les doigts, afin par un agacement salutaire d'en supprimer ou suspendre les démangeaisons. Lorsque par cet exercice fréquent les conduits irrités et élargis ont besoin de secours plus solides et plus amples, elle les trouve dans presque tout ce qui l'environne, dans les instruments de ses travaux, dans les ustensiles de sa chambre, dans ceux de sa toilette, et jusque dans les comestibles. Par une heureuse confidence ose-t-elle faire part de ses découvertes à une compagne aussi ingénue qu'elle? Toutes deux s'éclairent, s'aident réciproquement; elles s'attachent l'une à l'autre; elles se deviennent nécessaires; elles ne peuvent plus s'en passer, elles ne forment plus qu'une âme et qu'un corps. Alors la vie ascétique leur paraît préférable à toutes les vanités du siècle ; les haires, les cilices, ces instruments de pénitence sont convertis en instruments de volupté; les jours de discipline générale et publique, si effrayants pour les gens du monde, qui ne s'attachent qu'au nom, deviennent par ces accouplements multipliés des orgies aussi délicieuses que les nôtres, car la flagellation est un puissant véhicule de lubricité, et c'es sans doute des couvents que cet exercice est passé dans les écoles de courtisanes, qui l'enseignent à leurs élèves comme un moyen propre à ressusciter au plaisir les vieillards et les libertins anéantis.

Quoiqu'il en soit, doux art de la tribaderie, tes effets sont tels que la nonnette quitte pour toi, biens, amis, parents, père et mère ; qu'elle renonce aux propriétés les plus riches, aux jouissances les plus recherchées, aux affections les plus impérieuses, les plus innées dans le

cœur de l'homme, aux plaisirs de l'hyménée si vantés, qu'elle trouve dans toi la félicité suprême. Oh! que tes charmes sont grands, que tes attraits sont puissants! puisque tu dissipes les ennuis du cloître, tu rends la solitude ravissante, tu transformes cette prison odieuse en palais de Circé et d'Armide.

En voilà suffisamment, ma fille, pour vous faire connaître l'excellence de la Secte Anandryne, je ne veux pas trop fatiguer votre attention il est temps de vous en apprendre les devoirs, objet essentiel de ce discours. »

#### XXI

#### LES PRÊTRESSES DU CULTE

# FRANC-MAÇONNERIE FÉMININE. – MARQUISES ET DUCHESSES. – CLAIRON ET ARNOULD. – MLLES SOURQUES ET RAUCOURT ET CIE.

« Point d'institution humaine qui n'ait pour objet ou l'utilité ou l'agrément ; qui ne procure des avantages, ou ne donne des jouissances : il en est qui réunissent les deux et c'est le comble de la perfection. Telle est sans doute la « Secte Anandryne », envisagée sous le rapport sublime où je vous l'ai présentée dans la fondation du collège des Vestales et des collèges religieux qui lui ont succédé et sont en honneur aujourd'hui dans notre rite [.] Il faut l'avouer, notre société dont il s'agit en ce moment, ma chère fille, n'a pas ce degré de mérite; elle n'a pour principal objet que le plaisir, mais pour l'obtenir il y a une marche, des moyens, des obligations, ou pour tout dire en un mot des devoirs à remplir : les uns tendent à la conservation de notre société ; car, sans elle, les effets manqueraient : les autres, à en maintenir l'harmonie ; car dans le trouble et le désordre on ne jouit point ou l'on jouit mal : les dernier à l'étendre et à la propager ; car rien de bien fait, sans ce goût, cette ferveur, ce zèle qui, semblable à l'élément dont vous avez l'image sous les yeux, toujours en activité, gagne et absorbe tout ce qui l'environne. - La bienfaisance envers tous les malheurs doit être un de nos caractères distinctifs, une vertu découlant de nos mœurs douces et liantes, de notre cœur aimant par essence; mais c'est à l'égard de nos consœurs, de nos élèves qu'elle doit se déployer. Communauté entière de biens, qu'on ne distingue pas la pauvre de la riche; que celle-ci se plaise à faire oublier à celle-là qu'elle fut jamais dans l'indigence; lorsqu'elle la produit dans le monde, qu'on la remarque à l'éclat de ses vêtements, à l'élégance de sa parure, à l'abondance de ses diamants et de ses bijoux, à la beauté de ses coursiers, à la rapidité de son char ; qu'en la voyant, on la reconnaisse, on s'écrie : c'est une élève de la secte anandryne, voilà ce que c'est de sacrifier à Vesta! C'est ainsi que vous en attirerez d'autres, que vous ferez germer dans le cœur de vos pareilles qui l'admireront, le désir en l'imitant de jouir de son sort.

Ce zèle expansif pour la propagation du culte de la déesse doit véritablement dévorer une tribade véritable; elle voudrait que tout son sexe, si c'était possible, participât au même bonheur qu'elle, du moins, toutes celles que j'envisage ici et dont une énumération rapide contribuera à votre éducation plus que tout ce que je pourrais ajouter sur la matière.

Vous voyez d'abord deux femmes de qualité philosophes <sup>117</sup>; s'arrachant à l'éclat et aux honneurs de la cour, aux attraits enchanteurs des hautes sciences qu'elles cultivent avec tant de goût et de succès, pour venir dans nos assemblées imiter la simplicité de la Colombe, cet oiseau si cher à Vénus, si ardent dans ses combats.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Mme la duchesse de Urbsrex (Villeroy) et Mme la marquise de Terracenés (Senecterre) (Note de *l'Espion Anglais*). – *L'Espion Anglais* ne donne pas, bien entendu, le sens des anagrammes, il laisse le soin de les deviner. C'est pourquoi nous avons accolé le nom véritable au nom supposé.

A côté d'elles est une femme d'un magistrat, sinon célèbre, au moins fameux pendant plusieurs années<sup>118</sup>; mais qui, dédaignant de s'associer à la renommée de son mari, s'arrachant aux caresses conjugales, aux délices de la maternité, s'est élevée au-dessus de tout respect humain, afin de se livrer avec plus de recueillement et sans relâche au culte de notre société et à ses travaux.

Sa voisine est une marquise adorable<sup>119</sup>, luttant avec elle d'enthousiasme pour la secte Anandryne, bravant tous les préjugés, franchissant dans les brûlants accès de sa nymphomanie ce que les indévôts à notre culte, appellent toutes les bienséances; toute honnêteté publique, toute pudeur; comme le maître des dieux subissant même quelquefois les métamorphoses les plus obscures, pour faire des prosélytes à la déesse<sup>120</sup>. Celle dont le front est ceint d'une double couronne de myrtes et de lauriers est la Melpomène moderne, la reine du Théâtre Français <sup>121</sup> qui depuis près de trois lustres qu'elle s'en est retirée, y a laissé un vide non encore rempli et peut-être irréparable. Aujourd'hui, chargée de l'instruction du fils d'un souverain d'Allemagne<sup>122</sup>, elle voit à ses pieds les grands de cette cour; trop instruite par une longue expérience, par des maladies cruelles, du danger du commerce des hommes, elle en dédaigne les hommages et les soupirs, sous prétexte de former son pupille, elle partage son temps entre le séjour de la Germanie et celui de la Capitale; elle vient se délasser de ses importantes occupations dans notre sein avec une ferveur toute nouvelle.

Nous possédons encore a digne émule, la Melpomène de la scène lyrique<sup>123</sup>, grande actrice elle était en outre cantatrice délicieuse, elle nous passionnait par les accents de sa voix enchanteresse; esprit enjoué et malin, elle répand avec autant de facilité que de grâces les bons mots, les saillies, les sarcasmes. Entourée de ce que la ville et la Cour avait de plus brillant, elle a succombé à son tour, aujourd'hui, c'est une brebis égarée rentrée au bercail de la déesse; dans la maturité de l'âge, elle cherche à faire oublier les égarements de sa jeunesse.

Vous passerais-je sous silence, illustre étrangère<sup>124</sup>, et l'amitié qui nous lie n'empêcheraitelle pas de vous rendre justice, de publier comment vous avez préféré aux bienfaits, à l'amour les affections d'un prince, frère d'un grand roi <sup>125</sup>, les plus douces et les plus vives de votre sexe? Vous avez repoussé ses embrassements augustes pour mes embrassements.

Vous ne serez point oubliée, novice prématurée, qui, profitant des grands exemples qui vous étaient offerts, avez marché à pas de géant dans la carrière, et avant l'âge assez mérité de monté au premier degré.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> « M. de Furiel (anagramme de Fleury), a été procureur-général pendant toute la durée du Parlement Meaupou et l'on peut se rappeler combien il a fait parler de lui ». *(ibid)* 

<sup>119 «</sup> Mme la marquise de Techul (Luchet) ; Suzanne Delon, marquise de Luchet. »

<sup>&</sup>quot;« On a vu quelquefois Mme de Techul (Luchet), se travestir en femme de chambre, en coiffeuse, en cuisinière, pour parvenir auprès des objets de sa passion. » (Note de *l'Espion Anglais*).

<sup>121 «</sup> Mlle Clairon. » (ibid).

<sup>122 «</sup> Le margrave de Bareith. »

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> « Mlle Sophie Arnould » (Note de *l'Espion Anglais*.)

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> « Mlle Souck (Sourques), Allemande. » (ibid).

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> « Mlle Souck était entretenue par un frère du roi de Prusse. » *Ibid.* (Le prince Henri).

Je crois, sans amour-propre, pouvoir me citer après tant d'autres, et ne serait-ce pas faire injure à l'assemblée si, nommée par elle pour la présider, je m'avouais sans talent et sans capacité ? On sait le sacrifice que je viens de faire tout récemment <sup>126</sup> pour me livrer tout entière au penchant qui m'a toujours dominée, et dont je me fais gloire.

Tels sont ma chère fille les grands modèles que vous avez à imiter; vous y serez encore mieux encouragée quand je vous aurai fait la peinture des plaisirs qu'on goûte dans notre société. »

\_

<sup>&</sup>quot;« Mlle de Raucourt venait de quitter le marquis de Bièvre, non sans l'avoir plumé considérablement ; il lui avait assuré une rente viagère de 12.000 livres, ce qui la faisoit appeler par ce seigneur calembouriste *l'ingrate Amaranthe* (l'ingrate à ma rente). « Marquis de Bièvre, voir chapitre : Les Hommes.

#### XXII

#### LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE

# LES DIAMANTS DE RAUCOURT. – MAITRE DE DANSE ET USURIER. – J. DE FLEURY. – RESTITUTION.

Dans le *Gazetier Cuirassé* à propos des fameux soupers de la duchesse de Villeroy, il est question d'une certaine « Première Présidente ». D'autre part, nous savons par des indiscrétions de Grimm, que plusieurs grandes dames payaient assez cher la curiosité qu'elles avaient de connaître les secrets de la jeune prêtresse de Lesbos. Leurs offrandes étaient insuffisantes pour couvrir les dépenses qu'exigeaient son luxe et ses fantaisies<sup>127</sup>. Il est curieux de rapprocher ces vagues racontars des lignes qui vont suivre ; on en déduira certainement que suivant l'antique adage, parfois exact : il n'y a point de fumée sans feu. Vers le temps où le commissaire Boullanger clôturait la procédure interminable intentée par les créanciers de l'actrice, un procureur chargé des intérêts d'une puissante personne, se présentait quai du Marché-Neuf et contre espèces, demandait la délivrance des plus beaux bijoux de la Raucourt. Dans un moment de gêne, l'artiste avait fait porter chez un prêteur sur gages, ses magnifiques joyaux ; l'usurier, un certain Verbeck, rue de Chantre, qui joignait à son industrie celle plus avouable de maître de danse, ne délivra son nantissement qu'à la dernière minute et devant la signification d'un arrêt de la cour du Parlement <sup>128</sup>.

« Le 30 octobre 1778, signifié à Boullanger, par Chambon, procureur, demeurant rue de la Huchette, la copie d'un arrêt de la Cour du Parlement portant entre autres choses que la paire de boucles d'oreilles en perles garnie de petits brillants et la paire de girandoles en brillants seront rendues et restituées à Mme Joly de Fleury, demeurant rue Verte, faubourg Saint-Honoré, sous l'assistance de Me Le Nain, énoncé en l'ordonnance de M. le lieutenant-criminel du 30 juillet 1776 moyennant 4.000 livres, plus une opposition à la requête du sieur Verbeck, et à la remise des dits bijoux sinon qu'en sa présence et avons signé.

Le 11 mai 1779, par devant nous, Claude-Louis Boullanger, sont comparus: haute et puissante dame Elisabeth-Pierrette Dubois de Sourval, séparée quant aux biens de haut et puissant seigneur Mgr Omer-Louis-François Joly de Fleury, ancien avocat général au Parlement de Paris, y demeurant, rue de Valois, et Guy Verbeck, rue du Chantre ».

La belle dame donne 4.000 livres et le commissaire remet les bijoux en ses mains. L'histoire ne dit pas si c'est pour les offrir à nouveau que Mme de Fleury se fait rendre

٠

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Corr.de Grimm, ouv. cit., t. xv, p.274.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> « Guy Verbeck, maître de danse, rue du Chantre, maison du sieur Godot, limonadier : Du 29 mai 1775, Mlle de Raucourt, pensionnaire du roy, demeurant à Vaugirard, reçoit la somme de 4.000 livres sur une paire de girandoles de brillants et une petite paire de boucles d'oreilles perles et brillants, le tout cacheté du cachet de la demoiselle de Raucourt avec le nom de Vilers, valet de chambre de Mlle. » - *Arch. Nat.* Y. 12.704.

bagues et girandoles  $[^{129}]$ ? — ce serait un procédé très galant et Raucourt, disait-on méritait de pareils sacrifices!

-

Encore un ménage qui ne paraît pas très uni, les époux étaient du reste séparés de biens. (Il ne faut pas confondre Mme de Fleury demeurant rue Verte, St-Honoré, avec l'autre Mme Fleury qui demeurait rue Verte-Pont-aux-Choux.)

### XXIII MME DE FURIEL ET LA JEUNE SAPHO

### LA PETITE MAISON DE MME DE FURIEL. – MME GOURDAN. – LA JEUNE SAPHO. – LES COLOMBES. – INCUBES ET SUCCUBES. – L'INITIATION VOLUPTUEUSE.

Dans la licencieuse histoire de la jeune Sapho, native de Villiers-le-Bel, publiée en 1784, dans « l'Espion Anglais », on trouve un passage relatif à Mme de Fleury désignée dans l'opuscule sous l'anagramme de Mme de Furiel.

Une jeune paysanne décrassée est tombée dans les mains expertes de la fameuse Gourdan qui a trouvé un diamant dans cette gangue.

L'habile proxénète avant de livrer aux hommes cette rare denrée, juge à propos de prévenir la plus généreuse de ses clientes ordinaires. Elle avise donc Mme de Fleury, femme séparée d'un magistrat célèbre, qui dans une petite maison préparée à cet effet, reçoit les envois de la matrone <sup>130</sup>. C'est la jeune nymphe qui raconte :

« Cependant j'étais restée entre les mains de la gouvernante qui m'avait choyée de son mieux, m'avait fait manger et coucher avec elle, et m'avait auparavant si bien visitée dans mon sommeil, qu'au moment où Mme Gourdan parut, j'entendis qu'elle lui dit à l'oreille : « Vous avez trouvé un Pérou dans cette enfant, elle est pucelle sur mon honneur si elle n'est pas vierge ; mais elle a un clitoris diabolique ; elle sera plus propre aux femmes ; nos tribades renommées doivent vous payer cette acquisition au poids de l'or » <sup>131</sup> Mme Gourdan ayant vérifié le fait sur le champ écrivit à Mme de Furiel (Fleury) que vous connaissez tous, sinon de réputation, pour la prévenir de sa découverte. Celle-ci m'envoya chercher avec la même diligence <sup>132</sup>. »

La nymphe est conduite dans la petite maison de Mme de Fleury; elle est surprise de se voir dans une espèce de chaumière, mais cette façade rustique masque un superbe jardin ovale, entouré de peupliers fort hauts qui en dérobaient la vue à tous les voisins. Au milieu, était un pavillon ovale, aussi surmonté de la fameuse statue de Vesta et d'autres figures de naïades qui fournissent de leurs mamelles de l'eau à volonté; billard; salle de bain; voilà tout d'abord le spectacle qui s'offre aux yeux étonnés de la jeune Sapho.

Soigneusement baignée, parfumée, épilée, elle est remise aux mains expertes des masseuses : « Ensuite on me passa la chemise ordinaire des tribades : c'est-à-dire, ouverte par devant et derrière depuis la ceinture jusqu'en bas ; mais se croisant et s'arrêtant avec des cordons ; on me ceignit la gorge d'un corset souple et léger ; mon *intime* <sup>133</sup> et le jupon de ma robe pratiqués comme la chemise prêtaient la même facilité.

<sup>131</sup> « Mme Gourdan est à toutes mains. Elle fournit des filles hommes et des hommes aux femmes ; il paroît par là qu'elle produit aussi aux tribades des *Succubes*. On appelle ainsi les patientes dans les combats amoureux de femme à femme ». (Note de *l'Esp. Angl*.).

Mlle Sapho avoit conservé copie de ce billet : Madame « J'ai découvert pour vous un morceau de roi ou plutôt de reine, s'il s'en trouvait quelqu'une qui eut votre goût dépravé ; car je ne puis qualifier autrement une passion si contraire à mes intérêts ; mais je connois votre générosité qui me fait passer par-dessus la rigueur que je devrais vous tenir. Je vous avertis que j'ai à votre service le plus beau clitoris de France, en outre une franche pucelle de quinze ans ; essayez-en. Je m'en rapporte à vous et suis persuadée que vous ne croirez trop pouvoir m'en remercier. » - (Note de *l'Espion Angl.*)

Jupon fait de deux mousselines, appelé *intime*, parce qu'il colle exactement sur le corps (Note de *l'Espion Angl.*, X, p.235.)

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> On a vu dans le chapitre précédent, l'intervention réelle de Mme de Fleury dans les affaires de Mlle Raucourt, son amie ; elle rachète elle-même les plus beaux bijoux au prêteur sur gages Verbeck .

« Quand Mme de Furiel fut arrivée on me conduisit à elle par un couloir qui communiquait du quartier où j'étais à un boudoir, où je la trouvais nonchalamment étendue sur un large sofa. Je vis une femme de trente à trente-deux ans, brune de peau, haute en couleur, ayant de beaux yeux, les sourcils très noirs, la gorge superbe, en embonpoint, et offrant quelque chose d'hommasse dans toute sa personne. Dès qu'on m'annonça, elle lança sur moi des regards passionnés, et s'écria : «- Mais on ne m'en a pas encore assez dit, elle est céleste ; puis radoucissant sa voix, approchez-vous, mon enfant, venez vous asseoir à côté de moi. Eh bien, comment vous trouvez-vous ici ? Vous y plaisez-vous ? Cette maison, ce jardin, ces meubles sont à vous ; ces femmes seront vos servantes ; et moi je veux être votre maman. En échange de tant de choses, je ne vous demande que de m'aimer un peu. Allons ditesmoi, vous sentez-vous disposée ? Venez me baiser... Sans proférer une parole et pénétrée de reconnaissances, je me jette à son cou et je l'embrasse. - Oh! mais, petite sotte, ce n'est pas comme cela qu'on s'y prend, voyez ces colombes qui se becquetent amoureusement. Elle me fait en même temps lever les yeux vers le centre de la niche où nous étions, garni d'une guirlande de fleurs en sculpture, où étaient en effet suspendu ce couple lascif, symbole de la tribaderie. - Suivons un si charmant exemple. Et en même temps elle me darde sa langue dans la bouche. J'éprouve une sensation inconnue qui me porte à lui en faire autant ; bientôt elle porte la main dans mon sein et s'écrie de nouveau : - Ah! les jolis têtins! comme ils sont durs, c'est du marbre! on voit bien qu'aucun homme ne les a souillés de ses vilains attouchements. En même temps, elle me chatouille légèrement le bout et veut que je lui rende le plaisir que je reçois ; puis de la main gauche, déliant mes rubans, mes cordons de derrière : - Et ce petit cul, a-t-il eu souvent le fouet ? Je parie qu'on ne le lui a pas donné comme moi. Puis elle m'applique de légères claques au bas des fesses, près le centre du plaisir, qui servent à exciter ma lubricité; alors elle me renverse sur le dos, et s'ouvrant un passage en avant, elle entre en admiration pour la première fois. Ce ne fut plus qu'une fureur convulsive des deux parts. Après une heure de combats, elle sonna, deux femmes de chambre vinrent nous laver, nous parfumer et nous soupâmes délicieusement. Pendant le repas, Mme de Furiel m'apprit que cette maison lui appartenait, était en quelque sorte devenue sacrée par son usage ; qu'on l'avait convertie en un temple de Vesta, regardée comme la fondatrice de la secte Anandryne ou des tribades, comme on les appelle vulgairement.

« Une tribade, me dit-elle, est une jeune pucelle qui, n'ayant eu aucun commerce avec l'homme et convaincue de l'excellence de son sexe, trouve dans lui la vraie volupté, la volupté pure, s'y voue toute entière et renonce à l'autre sexe aussi perfide que séduisant. C'est encore une femme de tout âge qui, pour la propagation du genre humain, ayant rempli le vœu de la nature et de l'État, revient de son erreur, abjure des plaisirs grossiers et se livre à former des élèves à la déesse.

« Au reste, n'est pas admis qui veut dans notre société. Il y a, comme dans toutes, des épreuves pour les postulantes <sup>134</sup>. Vous m'avez paru digne d'être initiée à nos mystères ;

\_

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> « On enferme la postulante dans un boudoir où est une statue de Priape dans toute son énergie. Il y a des groupes d'accouplements d'hommes et de femmes offrant les attitudes les plus variées et les plus luxurieuses. Les murs peints à fresque ne présentent que des images du même genre ; que des membres virils de toutes parts : des livres, des portefeuilles, des estampes analogues se trouvent sur la table. Au pied de la statue est un réchaud dont le feu et la flamme ne sont entretenus que de matières si légères et si combustibles que pour peu que la postulante ait un instant de distraction, elle court risque de laisser s'éteindre le feu, sans pouvoir le rallumer ; en sorte que quand on vient la chercher, on voit si elle n'a point reçu d'émotion forte qui indique encore en elle du penchant à la fornication à laquelle elle doit renoncer. Ces épreuves durent trois jours de suite pendant plusieurs heures. – (Note de *l'Espion Angl.*)

j'espère que cette nuit me confirmera dans la bonne opinion que j'ai conçue de vous, et que nous mènerons ensemble une vie innocente et voluptueuse.

« Rien ne vous manquera ; je m'en vais vous faire faire des robes, des ajustements, des chapeaux ; vous acheter des diamants, des bijoux, vous n'aurez ici qu'une seule privation, c'est qu'on ne voit point d'hommes ; ils n'y peuvent entrer, je ne m'en sers en rien. »

Madame de Furiel fait à la jeune Sapho les promesses les plus séduisantes ; elle s'occupera de son éducation et de ses plaisirs, mais en récompense de tant de soins, l'élève se montrera docile et complaisante <sup>135</sup>.

La nuit fut laborieuse, quoique ravissante, et la novice avoue ingénument sa joie. La disciple est formée, le jour prochain verra son initiation définitive.

 $<sup>^{\</sup>rm 135}$  Cf. La confession de Sapho dans  $\it l'Espion$  Angl., t. X, ouv. cit.

#### **XXIV**

#### L'ASSEMBLÉE MYSTÉRIEUSE

### LE TEMPLE DES « ANANDRYNES ». – RÉCIT D'UNE PARANYMPHE. – LA JEUNE SAPHO. – « LES TRENTE BEAUTÉS DE LA FEMME. »

La jeune néophyte continue le récit de ses aventures extraordinaires : « Le jour de mon initiation aux mystères de la *secte Anandryne* avait été fixé au lendemain et j'y fus admise avec tous les honneurs. Cette cérémonie était trop frappante pour ne pas m'en être ressouvenue dans les moindres détails.

Au centre du temple est un salon ovale, figure allégorique qu'on observe fréquemment en ces lieux, il s'élève dans toute la hauteur du bâtiment et n'est éclairé que par un vitrage supérieur qui forme le centre et tombe du plafond autour de la statue de Vesta <sup>136</sup>. Lors des assemblées, il s'ne détache une petite statue, toujours représentant la déesse de la taille d'une femme ordinaire, elle descend majestueusement, les pieds posés sur un globe, au milieu de l'assemblée, comme pour y présider; à une certaine distance on décroche la verge de fer qui la soutient; elle reste suspendue n l'air, sans que cette merveille à laquelle on est accoutumée, effraie personne.

Autour de ce sanctuaire règne un corridor étroit où se promènent pendant l'assemblée deux tribades qui gardent exactement toutes les portes et les avenues.

La seule entrée est par le milieu où se présente une porte à deux battants ; du côté opposé, se voit un marbre noir où sont gravées en lettres d'or des vers dont je vous ferai bientôt le récit : à chacune des extrémités de l'ovale est une espèce d'autel qui sert de poële, qu'allument et entretiennent en dehors les gardiennes. Sur l'autel à droite, en entrant, est le buste de Sapho, comme la plus ancienne et la plus connue des tribades.

Autour, de distance en distance, on a placé les bustes des belles filles grecques chantées par Sapho comme ses compagnes. Au bas on lisait les noms de *Thélesyle, Amythone, Cydno, Mégare, Pyrhine, Andromède, Cyrine*, etc. En face, s'élève un lit en forme de corbeilles à deux chevets où repose la présidente et son élève; autour du salon, des carreaux à la turque, garnis de coussins où siègent en regard et les jambes entrelacées, chaque couple composé d'une mère et d'une novice, ou en termes mystiques, de l'*incube* et de la *succube*. Les murs sont recouverts d'une sculpture supérieurement travaillée, où le ciseau a retracé en cent endroits, avec une précision unique, les diverses parties secrètes de la femme, telles qu'elles sont décrites dans le *Tableau de l'Amour conjugal*, dans *l'Histoire naturelle* de M. de Buffon et dans les plus habiles naturalistes.

Toutes les tribades en place et dans leurs habits de cérémonie, c'est-à-dire : les mères avec une lévite couleur de feu et une ceinture bleue, les novices en lévite blanche avec une ceinture couleur de rose, du reste, la tunique ou la chemise et les jupons fendus et recouverts. On vint nous avertir, Mme de Furiel et moi que l'on était prêt à nous recevoir. En entrant, je vis le feu sacré consistant en une flamme odorante et claire, s'élançant d'un réchaud d'or, toujours prête à s'éteindre et jours prête à se rallumer par les arômates pulvérisés qu'y jette sans interruption le couple chargé de cette fonction extrémement pénible par l'attention continuelle qu'elle exige.

Arrivée aux pieds de la présidente, qui était Mlle de Raucourt, Mme de Furiel dit : « Belle présidente, et vous, belles compagnes, voici une postulante, elle me paraît avoir toutes les qualités requises. Elle n'a jamais connu d'hommes; elle est merveilleusement bien

\_

L'auteur explique dans une note que cette statue était creuse et remplie d'un air plus léger à la façon des aérostats. Les personnages et les animaux en baudruche qui sont aujourd'hui enlevés dans les airs, les jours de réjouissances publiques, rappellent cette invention.

conformée; et dans les essais que j'en ai faits, je l'ai reconnue digne de nous, pleine de ferveur et de zèle : je demande qu'elle soit admise sous le nom de Sapho. »

Après ces mots nous nous retirâmes pour délibérer. Après ces mots nous nous retirâmes pour délibérer. Au bout de quelques minutes l'une des deux gardiennes vint m'apprendre que j'avais été par acclamation admise à l'épreuve. Elle me déshabilla, me mit absolument nue, me donna une paire de mules ou de souliers plats, et m'étendit dans la corbeille. Cet état, au milieu de tant de témoins, me parut insupportable, et je frétillais de toutes les manières pour me soustraire aux regards, ce qui est l'objet de l'institution, afin qu'aucun charme n'échappe à l'examen : d'ailleurs, dit le *Cardinal de Bernis* dans ses *Quatre Saisons* « l'embarras de paraître nue fait l'attrait de la nudité. »

D'après les vers imités ou paraphrasés d'un poète latin, Jean de Nevizan, qui vivait au XVe siècle, lequel a composé un poème intitulé : Sylva Nuptialis, on procédait à l'examen des beautés exigées d'une femme :

Que celle prétendant à l'honneur d'être belle De reproduire en soi le superbe modèle. D'Hélène qui jadis embrasa l'Univers, Étale en sa faveur trente charmes divers! Qui la couvrant trois fois, chacun par intervalle Et le blanc et le noir et le rouge mêlés, Offrent autant de fois aux yeux émerveillés, D'une même couleur la nuance inégale. Puis que neuf fois envers ce chef d'œuvre d'amour La nature prodigue, avare tour à tour, Dans l'extrême opposé d'une main toujours sûre De ses dimensions lui traça la mesure : Trois petits riens encore, elle aura dans ses traits, D'un ensemble divin les contrastes parfaits. Que ses cheveux soient blonds, ses dents comme l'ivoire ; Que sa peau d'un lys pur surpasse la fraîcheur; Tel que l'œil, les sourcils, mais de couleur plus noire, Que son poil des entours relève la blancheur. Qu'elle ait l'ongle, la joue et la lèvre vermeille. La chevelure longue et la taille et la main Ses dents, ses pieds soient courts, ainsi que son oreille; Élevé sont son front, étendu soit son sein ; Que la nymphe surtout aux fesses rebondies, Présente aux amateurs formes bien arrondies ; Qu'à la chute des reins, l'amant sans la blesser Puisse ce ces deux mains fortement l'enlacer, Que sa bouche mignonne et d'augure infaillible ; Annonce du plaisir, l'accès étroit, pénible, Que l'anus, la vulve et le ventre assortis, Soient doucement gonflés et jamais aplatis. Un petit nez plaît fort, une tête petite. Un tétin repoussant le baiser qu'il invite ; Cheveux fins, lèvres minces, cheveux fort délicats

Complètent ce beau tout qu'on ne rencontre pas.

C'est d'après ce tableau de comparaison qu'on procède à l'examen, mais comme depuis Hélène il ne s'est point trouvé de femme qui ait réuni ces trente grains de beauté, on est convenu qu'on se contenterait d'en avoir plus de la moitié, c'est-à-dire au moins seize.

Chaque couple vient successivement à la discussion et donne sa voix à l'oreille de la présidente qui les compte et prononce. Toutes furent en ma faveur, et après avoir reçu l'accolade par un baiser à la florentine, je fus ramenée, et l'on me donna le vêtement de novice. »

« Alors je prêtai le serment de renoncer au commerce des hommes et de ne jamais révéler les mystères de l'assemblée. » Après le discours de la présidente et le banquet commença l'orgie. L'historien étend un voile pudique sur les tableaux voluptueux qui s'y présentèrent. 137

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> On peut rapprocher cette scène un peu vive d'une autre assemblée de femmes présidée par Mme de Cagliostro, dans le livre du marquis de Luchet sur *Cagliostro* et littéralement rapportée par Grimm dan sa *Correspondance*. – Article consacré à la critique de ce livre. Cf. *Grimm*, T. XIV, p. 259.

#### XXV

#### **SUZANNE DELON**

## LA JOLIE CHANTEUSE. – LA MARQUISE DE TECHUL. – MILORD GORE. – LA DAME ET LE MÉDECIN ANGLAIS. – SCANDALE. – LE MARQUIS.

C'est une étrange créature que cette demoiselle Suzanne Delon<sup>138</sup>, en 1765, elle fait les délices de Paris qu'elle tient sous le charme de sa jolie voix. Incomparable, Suzanne chante l'italien et le bouffon avec beaucoup d'art, d'esprit et d'agrément. Dans la société élégante, on recherche cette personne si bien douée, un admirateur lui envoie les vers suivants :

Parmi tant de beautés dont les faibles accents, Ont le crédule espoir de plaire et de séduire ;

Que l'amour propre et le délire

Conduisent en tous les lieux pour vanter leurs talents

Quelle voix douce, enchanteresse,

Feint le plaisir et le bonheur,

Et, m'arrachant à la tristesse

Pour la première fois sait parler à mon cœur ?

L'art ne fut jamais son modèle

C'est nature qui la conduit;

C'est le bon goût qui l'embellit,

Et c'est la vérité qui s'exprime par elle.

Dès lors quand votre voix se plait à nous charmer,

Quand vos talents doivent paraître,

Est-ce exister que ne pas vous connaître

Est-ce sentir que ne pas vous aimer?

Le poëte anonyme ne tarda pas à se faire connaître : c'était un gentilhomme, le marquis de Luchet, officier de dragons démissionnaire qui s'était lancé à corps perdu dans la littérature. Il épousa la jeune cantatrice malgré la volonté de sa famille et l'histoire dit qu'il regretta plus tard ce beau mouvement passionné.

Il régnait alors une fureur de jouer des proverbes ; les facétieux allaient de cercle en cercle singer les gens ridicules et bien connus et représenter de ces petits drames dont ils donnaient ensuite le proverbe à deviner aux spectateurs. La marquise ; le comte d'Albact ; un certain commis des fourrages, homme original et contrefait connu sous le nom de Milord Gore ; tels étaient les protagonistes ordinaires de ces comédies de salon.

Parfois, de véritables acteurs comme Préville et Bellecour se mêlaient aux amateurs, ainsi que l'avocat Coqueley de Chaussepierre.

Ce fou de Milord Gore compromit un jour la petite marquise, légère et étourdie. Une femme de qualité fort décriée à la vérité pour ses mœurs se trouvait chez madame de

naquit même de cette union, mais, pour des raisons spéciales, le marquis le déclara sous le nom de Dubois. Lorsque son fils eut l'âge, il le fit entrer dans un régiment du prince de Hesse-Cassel.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Suzanne Delon, fille d'un négociant genevois, était né[e] à Gênes, où des affaires avaient amené ses parents, de là sa connaissance parfaite de la langue italienne. Elle épousa en 1765, à Saint-Eustache, le marquis de Luchet. Pour se marier, elle dut produire une dispense de rapporter son extrait baptistaire ; cette dispense est aux *Archives Nationales* (Z°, 214-215). Elle est en date du 15 juin 1765 et trois témoins y certifient qu'elle est née à Gênes et qu'elle professe la religion catholique. Un fils

Luchet; Milord Gore contrefit le médecin anglais avec une si grande vérité qu'il sut inspirer à la dame la plus grande confiance. Elle passa avec lui dans un cabinet où l'on prétend que la confession de la malade et les essais du médecin furent poussés fort loin. Cette histoire fit beaucoup de bruit, Milord Gore et madame de Luchet ayant été assez imprudents pour la conter. La victime furieuse d'avoir été jouée d'une manière si imprudente si plaignit; Milord Gore fut emprisonné et la marquise, mandée chez le lieutenant de police, admonestée très sévèrement par ce magistrat.

Ce fut sa perte, car depuis ce jour malheureux la bonne société lui ayant fermé ses portes, Suzanne Delon, victime de son imprudente conduite, fréquenta assidum[e]nt la mauvaise. Sous le transparent anagramme de marquise de Techul, le pamphlétaire montre Suzanne comme une des plus notoires lesbiennes de son temps, ardente au plaisir et utilisant ses talents de comédienne pour satisfaire sa passion. Habile à revêtir les travestissements les plus variés, elle pénètre auprès de ses idoles sous différentes formes, en chambrière, en marmiton, - tous les déguisements lui sont bons pour satisfaire sa nymphomanie.

Les deux époux durent se séparer; - le marquis restait acharné à son dur labeur d'écrivain qui lui faisait essuyer les critiques les plus cinglantes; la femme poursuivant sa carrière d'aventures. Un jour, Grimm en rendant compte d'un livre de Luchet, écrit: « Ma foi! j'aime mieux vous parler de Madame que de Monsieur, c'est une citoyenne de Genève appelée Mlle Delon, pleine d'esprit naturel, d'enjouement et de folie. La joie la suit partout et le défaut de fortune n'influe pas sur sa bonne humeur. Ainsi l'ouvrage de son mari pourra tomber, son souper en pourra souffrir, mais sa gaîté n'en sera pas altérée. Mme de Luchet est née à Gênes où des affaires de commerce avaient fixé ses parents pour quelque temps. Elle y a pris le goût de la musique italienne. Elle chante agréablement et possède un naturel très aimable. Une de ses sœurs est établie à Genève: Mme Cramer; c'est une femme spirituelle et savante qui a osé entreprendre une traduction de l'Arioste, cela est suffisant pour établir une réputation féminine. »

Grâce à la protection de Voltaire, le marquis de Luchet devint bibliothécaire du margrave de Hesse-Cassel. Ses spéculations littéraires et commerciales ne l'enrichirent pas et lorsqu'il mourut le 7 avril 1792, chez son frère l'abbé Jean de Luchet, rue Royale, il était vraiment pauvre.

Pardonna-t-il à sa femme son inconséquence et sa scandaleuse conduite ? je le crois, car son testament olographe mentionne encore la pauvre égarée qui éclaira si vivement une heure de cette vie douloureuse et agitée. Héritier d'un beau nom, il avait quitté le métier militaire pour satisfaire sa rage d'écriture : romans, vers, histoire, tout lui était bon. Assez observateur, il fut souvent intéressant et il ne faudrait pas mépriser en bloc toutes ses productions et lui décocher à nouveau le mot du philosophe qui l'accusait d'écrire « comme un fiacre » [139].

-

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> Cf. *Grimm*, doc. cit. Critique de l'Histoire d'Orléans par le *marquis de Luchet*.

#### XXVI

#### LA PRINCESSE D'HENIN

## MME DE GENLIS. – LA BELLE PRINCESSE. – LES « PRINCESSES COMBINÉES ». – MME DE BOIGNE. – RETOUR D'ÉMIGRATION.

Mme de Genlis vit pour la première fois la princesse d'Hénin à l'Isle-Adam chez le prince de Conti, elle l'avait déjà rencontrée dans le monde. Le sempiternel bas bleu avoue que la princesse était alors fort jolie, mais que sa beauté n'a pas duré ; - une saison tout au plus et l'hiver d'ensuite, son teint était gâté et elle n'était plus jolie <sup>140</sup>.

Méchante langue que la Genlis, - elle seule conservera une éternelle beauté, ses Mémoires, affirment le culte rendu à sa jeunesse immuable, elle vieillira jamais, quand ses contemporaines seront toutes ridées.

Si la princesse d'Hénin n'a pas trouvé grâce devant la pédagogue par contre, elle eut de sincères admirations. Une coterie féminine dont l'amitié à toute épreuve traversa la période révolutionnaire était formée des princesses de Poix, de Chalais, d'Hénin, de Bouillon; ces belles personnes plus connues sous le nom de « *princesses combinées* ».

On racontait que la princesse d'Hénin qui professait un sentiment passionné pour Mme de Poix ne laissait s'écouler un jour sans voir son amie. Mme de Boigne rapporte au sujet de cette amitié une anecdote qui prouve combien les sentiments de ces dames étaient sincères et tendres. On versait même au récit de l'histoire des torrents de larmes, dit un peu ironiquement la caustique comtesse. <sup>141</sup>

Il ne paraît pas que cette tendresse exagérée dut s'étendre jusqu'au prince d'Hénin ; il est vrai que ces bizarres époux vivaient un peu en dehors l'un de l'autre. Mlle Guinot de Mauconseil <sup>142</sup> avait épousé en 1776, Charles-Alexandre-Marcellin, prince d'Hénin-Liétard : on sait que le mari passait le plus clair de son temps auprès des dames Sophie Arnould et Raucourt ; la femme devait, en raison même de ses amitiés exclusivement féminines acquérir une réputation qui lui valut d'être chansonnée <sup>143</sup>.

La veuve du prince d'Hénin obtint la levée du séquestre mis sur ses propriétés par la Révolution. Radiée de la liste des émigrés par un arrêté consulaire en date du 6 floréal an IX elle fut réintégrée dans la partie de ses biens qui n'avait pas été rendue par le Domaine <sup>144</sup>. Plus heureuse que son époux, elle eut la chance de retrouver quelques unes de ses amies. Les papiers du prince, son mari, lui furent restitués, elle y trouva peut-être des choses

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Cf. BARRIERE, Mém. De Mme de Genlis, Paris, 1885, t. I, p.95.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> Cf. Récits d'une tante. Mém. De Mme la comtesse de Boigne, CH. NICOULLAUD, 1820-1830 ; Plon-Nourrit, 1907, in 8°, t. III, p. 4 et 5.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Adélaïde-Félicité-Henriette Guinot de Mauconseil.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Cf. Chapitre II.

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Arrêté signé: Frochot, 28 vendémiaire, an IX. – « Ordonnant qu'il soit sur le champ fait main-levée du séquestre apposé sur les biens non vendus d'Adélaïde-Félicité-Henriette Guinot de Liétard-Chimay d'Hénin. – Les meubles et effets invendus appartenant à ladite dame et encore existants, soit en son domicile soit dans les Dépôts Nationaux, lui seront remis sur le champ ou à son fondé de pouvoir sous bonne et valable décharge et après toute levées de scellés. – A l'égard des meubles et effets qui auraient été mis à la disposition du Conseil de conservation des objets de Sciences et Arts ou qui se trouveraient dans les Musées et Bibliothèques Nationaux, ladite dame est renvoyée par devers les Ministres des Finances et de l'Intérieur pour en obtenir la remise. – Les titres et papiers lui seront de même remis

Arch. De la Seine. Domaines. Etat et restitution des titres, 1783, an IX, 622-6174.

singulières, mais la princesse n'avait pas la jalousie rétrospective et le pauvre d'Hénin avait tenu si peu de place dans sa vie !... <sup>145</sup>

Dans les *Mémoires de Mlle George*, récemment publiés par M. Cheramy nous avons pu voir, non sans stupéfaction, le prince d'Hénin assistant aux débuts de l'élève de Mlle Raucourt. La pauvre George en dictant ses souvenirs à Mme Desbordes-Valmore avait-elle oublié la triste fin du « prince des Nains » ? cf. ouv. cit. p. 51. A moins qu'elle n'ait voulu parler de la princesse, mais dans ce cas, ce n'est pas au parterre que cette dame aurait applaudi la débutante.

#### XXVII

# LA FILLE DU DENTISTE

# ME BOURDET, DENTISTE DU ROI. – MLLE BOURDET. – LE MOUSQUETAIRE ET SA FEMME. – SCANDALEUSE AFFAIRE. – RESTIF DE LA BRETONNE. – MACLOVIE.

L'épidémie s'étend jusqu'à la bourgeoisie, et la magistrature est saisie plus d'une fois des mœurs dépravées de quelques dames.

Une honnête famille de Paris est bouleversée en 1784 par un scandale inouï. Le sieur Bourdet, dentiste du roi, possède un cabinet fort bien achalandé, rue Neuve-des-Petits-Champs <sup>146</sup>; c'est un habile spécialiste, qui a écrit un livre sur les « Soins faciles pour la propreté de la bouche <sup>147</sup> ». Le succès a couronné ses efforts et sa notoriété parisienne est incontestable <sup>148</sup>.

Le dentiste du roi a malheureusement une fille, par elle, le déshonneur entrera dans la maison.

Dans quel pensionnat Mlle Bourdet fut-elle élevée? on l'ignore, bine souvent c'est l'internat qui gâte les jeunes personnes et donne à ces demoiselles les mauvaises habitudes gardées même après le mariage. Une préférence marquée pour son sexe empêcha Mlle Bourdet d'aimer le mari qu'on lui destinait.

L'époux choisi était pourtant un beau mousquetaire qui, pour se consacrer exclusivement à son épouse, avait démissionné. Le sieur de Villiers, ainsi s'appelait le militaire, furieux de se voir toujours supplanté par de petites demoiselles se plaignit d'abord aux parents. On fit venir la dame de Villiers, on lui chanta pouilles; puis pour la convaincre, on essaya de la douceur, ensuite de la violence, rien n'y fit, et la belle continua à imiter Raucourt et ses nymphes. Peut-être aussi fréquentait-elle la fameuse loge de « Lesbos » ?

Alors le mari désespéré d'avoir une telle femme saisit la justice de ses mésaventures conjugales. Le scandale fut énorme. Me Prévôt de Saint-Lucien, avocat : « écrit un mémoire, car il ne plaide point, en faveur de M. de Villiers, ancien mousquetaire, gendre du sieur Bourdet, dentiste du roi ; contre sa femme qui demande la séparation à raison des sévices et mauvais traitements ; il n'a pas dissimulé que cette dame était tribade et il s'est expliqué là-dessus sans mystère ; ce qui a donné lieu samedi aux magistrats de grand'chambre, en rendant arrêt qui admet la dame de Villiers à la preuve, de supprimer le paragraphe du « Mémoire » où il est question de tribaderie, comme contraire aux bonnes mœurs et à la morale publique. »

Mme de Villiers pour obtenir séparation dut exhiber ses « bleus » et ses « noirs » et nous espérons que le brutal mousquetaire fut admonesté par son beau-père pour n'avoir pas su convaincre sa femme de la supériorité de l'amour masculin.

Après la séparation, la demoiselle Bourdet put donner libre cours à ses instincts et grossir d'une unité la troupe formidable des amazones. Dans ses *Contemporaines*, Restif de la Bretonne n'a pas manqué de créer le type « anandryne » on le trouve dans la *Duchesse ou la fausse sylphide* : « Le souvenir des caresses de la fausse Mélanie fit alors sur la duchesse une si vive impression qu'il lui donna un égal mépris pour celles du duc, et pour celles de ses nymphes : mais dans la résolution qu'elle forma de satisfaire un goût dont elle

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Bourdet, chirurgien-dentiste du roi, *Almanach royal*, 1764-1778.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Corr; de Grimm, ouv. cit., IV, 99, IX, 510.

Chapuy, tapissier, rue du Bac, fournit à « M. Bourdet, dentiste du roy », différents meubles dont une bibliothèque en marqueterie, quatre fauteuils en bois sculpté et peint, couverts de velours cerise ; déménage le lit de madame et drape un lit à la polonaise pour Monsieur, fourniture totale de 581 livres 11 sous 3 d. Cf. *Le livre-journal de Chapuy*, ébéniste, rue du Bac, doc. cit.

s'aperçut, elle dissimula, et parut plus éprise que jamais des jeunes beautés qui l'environnaient; elle affecta de leur faire partager son lit successivement; de leur prodiguer les caresses, de jouer avec elles à des jeux fort libres; de manière à être vue. Elle acheva par là de ternir sa réputation. » Il est vrai que Maclovie, l'héroïne de Restif, malgré ses six nymphes, fut convertie comme Sapho la grecque et tomba dans des excès différents sous le couvert d'une mauvaise renommée.

Des grands tréteaux à ceux des boulevards, de la ville à la cour, partout le vice lesbien sévissait et les prêtresses du culte gardaient jalousement le secret de leurs débauches clandestines.

Les indiscrétions, parfois, apprennent un nom connu, on clabaude quelques jours, puis c'est fini, tout rentre dans l'ombre ; car peu de réputations surent se soutenir à la face du soleil comme celle de mademoiselle Raucourt <sup>149</sup>.

peintre-doreur-vernisseur. Voir l'édition de 1784.

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Nous n'avons pas pu retrouver le factum *Bourdet-de-Villiers*. Il doit être bien suggestif! C'est à *Prévot de Saint-Lucien*, avocat, que le peintre-doreur *Watin* s'adressa pour écrire son livre de *l'Art du* 

#### XXVIII

### LA PETITE FILLE DE MIGNARD

# MADEMOISELLE MIGNARD. – LA MARQUISE DE FEUQUIERES. – MIGNARD-MIGNON. – LE MÉCHANT PROCUREUR. – SA MORT. – LE GOUVERNEUR. – LES NYMPHES DE LA RUE DE SÈVRES. – INCURABLES!

Il est singulièrement remarquable d'observer que toutes les lesbiennes traversent des aventures quasi-romanesques. Certaines ont eu l'existence la plus agitée ; en voici une dont les débuts dans la vie sont extraordinaires.

Gabrielle-Adelaïde Mignard était la fille de Gabriel Mignard, lui-même fils de Rodolphe Mignard, l'un des fils du grand peintre, et frère par conséquent de la marquise de Feuquières <sup>150</sup>. Par suite de quelle aberration les parents se crurent-ils obligés de marier leur fille à l'âge de treize ans et un mois ? Précocité étrange! séduction! le mystère est complet. Le futur époux de cette enfant est Me Pierre Mignon, procureur au Parlement, jusque-là rien d'anormal, sinon l'âge de l'épouse.

Ce mariage peut être heureux : belle famille, belle fortune, les années passent ; un jour, un drame épouvantable éclate dans ce ménage. Le procureur invente une machination ténébreuse dans le but de jouir des biens considérables dont sa femme est l'héritière ; il l'accuse des actions les plus noires et, voyant le peu de succès de ses inventions, il tente de l'empoisonner <sup>151</sup>.

Un procès a lieu qui met en lumière la vilenie de l'homme son but machiavélique et un jugement sépare ces étranges époux qui ont néanmoins vécu une vingtaine d'années ensemble. Désolé de se voir découvert dans ses turpitudes, le criminel mari, rongé de remords et plus encore désolé d'avoir perdu son procès, se consume sur pied et meurt misérablement, - triste fin pour un procureur ! 152

La veuve ne pleure pas longtemps son défunt monstre ; elle convole à nouveau en justes noces la voilà maintenant femme de Jacques-François-Alexandre, baron de Lefèvre-Graintheville, gouverneur de la ville et port de Barfleur. En 1787, elle est déjà séparée de biens avec son gouverneur ; incompatibilité d'humeur, dit-on ! Mais voilà qu'un bavard très renseigné nous apprend que la marquise mène une vie décousue.

Dans la maison qu'elle possède au coin de la rue de Sèvres et de la rue du Petit-Bac, la dame scandalise son voisinage : - elle passe dans le quartier pour avoir des inclinations semblables à celles de la demoiselle Raucourt, phrase consacrée pour désigner le vice lesbien depuis que Raucourt a détrôné Sapho.

Un plaisant mémorialiste, fort au courant des mœurs de son temps, dit à propos de la veuve Mignon. « Cette personne jeune encore, traîne toujours à sa suite, deux ou trois nymphes, enrôlées comme elle, non dans le régiment d'Anjou, mais dans celui de la

Adrien Mignon, procureur au Parlement, fils majeur de Pierre Mignon et de Louise Gerbaut, épouse à Saint-Benoît, le 31 août 1763, Gabrielle-Adelaïde Mignard, âgée de treize ans et un mois, fille de Gabriel Mignard et de Charlotte-Victoire Dejean (Etat-Civil reconstitué).

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> La marquise de Feuquières, née à Rome en 1657, était morte le 27 décembre 1737, Grande Rue et porte Saint-Honoré. Cf. JAL *Dict. critique*.

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Ce procureur était frère du directeur de la manufacture de terre d'Angleterre, rue Saint-Sébatien (Pont-aux-Choux). La manufacture de terre d'Angleterre étalait ses services décorés à l'angle du boulevard. Cf. Nlles Arch. De l'art français. *J.J Guiffrey*, année 1884.

« Fricarelle » ainsi que le nomme assez plaisamment le bon Brantôme dans les Mémoires un peu gaillards sur les dames galantes de son temps <sup>153</sup>. »

Est-ce une passion tardive ou la dominante de sa vie ? on aurait alors l'explication du scandale de la première union, - en tous cas, cela démontre, pourquoi cette fantasque marquise a demeuré si peu de temps avec son second mari.

Sa petite cour féminine avait toutes ses faveurs. En préférant son sexe, elle était bien excusable car son époux initial lui avait donné une triste opinion des hommes.

Mme veuve Mignon se vengea du procureur sur le gouverneur et, après avoir vécu cette romanesque partie de sa vie, consacra le reste de son existence à son sérail de femmes ; sa fortune lui permettant de satisfaire ses fantaisies, de renouveler ses nymphes, dans une belle indifférence pour l'opinion publique. Il ne faut pas l'oublier non plus qu'elle était logée en face des Incurables ! 154



1

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> *Mém. Raisonnés*. Mss., doc. cit.

La maison de madame veuve Mignon est l'un ou l'autre des immeubles d'angle de la rue Dupin et de la rue de Sèvres, en face d'un grand magasin de nouveautés.

#### XXIX

# **LOUISE CONTAT**

# MLLE DESMAHIS. – MLLE CONTAT. – TENTATIVES INFRUCTUEUSES. – LE COMTE DE LAUDRON. – GÉNÉREUSE INTERVENTION. – LE TROISIÈME LARRON. – EN PRISON.

Lefeuve raconte que le prince de Montbarrey qui entretenait une dame de Courville fut un jour sur le point de la quitter pour une certaine demoiselle Desmahis, dont il s'était énamouré dans un souper. La fille, d'abord rebelle aux galantes entreprises commençait à s'humaniser, lorsqu'elle eut l'imprudence de se laisser surprendre en galant tête-à-tête avec Mlle Raucourt. Adieu cadeaux ! riches présents ! Montbarrey dégoûté de l'aventure retourne vite à ses moutons, c'est-à-dire à leur bergère : Mme de Courville 155.

Parmi ses victimes féminines, il paraît que Raucourt aurait bien voulu compter Louise Contat <sup>156</sup>, mais le vice lesbien ne disait rien à la jeune actrice et sa compagne en fut pour ses frais. L'aventure est contée tout entière par Grimm, elle a même le don d'exciter sa verve railleuse aux dépens de Melpomène-Sapho.

Un certain comte de Laudron, épris de Mlle Contat lui faisait une cour assidue, lui parlant sans cesse de la vivacité de ses sentiments sans toutefois, dit le chroniqueur, « s'expliquer sur le prix qu'il mettrait à ses bontés ». La jeune actrice, déjà très pratique et momentanément gênée, amena ce galant seigneur au pied du mur, et, suivant la tradition usuelle, exhiba ses factures impayées, ses dettes criardes ; elle indiqua au jeune amoureux le geste généreux qu'il fallait faire pour obtenir les ultimes faveurs. Tout cela était notoire et public, les amies connaissaient l'aventure dans ses moindres détails ; Raucourt ne voyait pas sans dépit les progrès du comte dans le cœur de la jeune actrice.

Laudron vivait sur le prestige d'une existence fastueuse, - en vérité, ruiné à Paris et ne songeant guère qu'à s'éclipser prudemment, car il était perdu de dettes; toutefois, confiant dans son étoile, il espérait encore réussir dans ce dernier exploit.

La chose était difficile ; on lui demandait de payer soixante-dix mille francs dont il n'avait pas le premier sou. Il fit le superbe et promit tout ; facilement, il obtint les délais demandés et un jour Contat radieuse apprenait que tout était payé. Qui fut surpris dans cette aventure ? – Le comte de Laudron croyait rêver ; accueilli chaleureusement, il reçoit de si vives marques de reconnaissance qu'il est bien forcé de s'apercevoir que la générosité d'un amant caché lui vaut ce qu'il avait désespéré d'obtenir.

Son embarras est pris pour la réserve d'une délicatesse outrée, Contat n'en est que plus sensible et plus empressée à lui prouver sa gratitude.

Le comte jouissait de son erreur ne se trompant que sur le sexe du rival généreux. Il devait sa bonne fortune à Mlle Raucourt, laquelle instruite de la peine de sa jeune camarade avait payé les mémoires de la marchande de mode et des autres créanciers.

La fameuse Sapho s'était figurée qu'une marque d'amour si touchante lui vaudrait un aveu jusqu'alors refusé aux plus pressantes sollicitations, ne soupçonnant guère que le malencontreux Laudron allait en bénéficier.

Le comte passa chez Contat quatre jours entiers et le malicieux écrivain ajoute que : ces nuits furent bien les plus laborieuses de sa carrière ; le cinquième jour, sous un prétexte quelconque, il s'éclipsa.

<sup>&</sup>lt;sup>155</sup> Rue des Marais-Saint-Martin. *Lefeuve*, ouv. cit., t. V, p. 144.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Contat Louise-François, née le 16 juin 1760, débuta à la Comédie-Française, le 3 février 1776, fut reçue en 1777, épousa le 26 janvier 1809, Paul-Marie-Claude de Forge Parny, frère du poète de ce nom. Elle mourut le 9 mars 1813. Cf. CAMPARDON. *Les Comédiens de la troupe française*, ouv. cit., pp. 48-50.

Le comte de Laudron qui devait revenir deux heures après pour offrir des diamants superbe, disparut de la circulation en laissant cent mille écus de dettes. Le joaillier vint bien apporter les bijoux que le comte devait donner à l'actrice, ne voyant pas son client fidèle, le prudent commerçant, remporta diamants et écrins.

Conta en fut pour sa courte honte et comme les bonnes camarades avaient un moment envié sa chance inespérée, elles furent les premières à oublier son infortune.

La malheureuse Raucourt, victime elle aussi d'une fatale méprise se désespérait d'avoir ainsi jeté un rival dans les bras de son amie. Elle jura, un peu trop tard qu'on ne l'y prendrait plus !

Faut-il croire qu'elle eut sa récompense ? L'avenir devait lui laisser un assez long tête-à-tête avec Louise Contat : en 1793, la prison des Anglaises de la rue Saint-Victor renferma Raucourt et les sœurs Contat <sup>157</sup>. Captives, ces dames purent ressasser leurs souvenirs et s'efforcer d'oublier l'heure tragique.

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> La sœur de Louise Contat se nommait Émelie dite Mimi : née le 28 décembre 1770, elle débuta le 5 octobre 1784, fut reçue en 1785 ; quitta le théâtre en 1815 et mourut le 6 mai 1846, à Nogent-sur-Vernisson (Loiret). Cf. CAMPARDON, doc. cit., 48-50.

#### XXX

### **MLLE D'OLIGNY**

UNE ACTRICE DES FAMEUX SOUPERS. – CALOMNIÉE. – VERTU SINCÈRE. – DÉBUTS CÉLÈBRES. – « LE DERRIÈRE D'UNE ACTRICE ». BELLE CARRIÈRE. – LA RETRAITE. – A PICPUS. – DEUX MARIS.

Ainsi que la Dervieux, une autre actrice figure dans les soupers intimes de la Clairon et de Mme de Villeroy; D'Oligny voit son nom imprimé tout vif dans le « *Gazetier cuirassé* ». Elle a pourtant bonne réputation vertueuse celle-là, et, si elle n'aime pas les hommes on ne peut guère l'accuser d'aimer les femmes <sup>158</sup>.

Mlle D'Oligny débuta le 3 mai 1763 dans le rôle d'Angélique, de la Gouvernante, âgée de seize ans et demi ; les critiques furent unanimes à constater son succès.

Elle débuta de la façon la plus brillante, son emploi était les rôles de premières amoureuses, que jouait Mlle Gaussin, qui s'est retirée depuis deux ans. Il faut que cette jeune fille ait bien du talent pour avoir fait dire à tout Paris, après trois ou quatre rôles qu'elle a joués seulement, qu'elle iroit loin, plus loin que cette inimitable artiste que nous regrettons encore. Je l'ai vue, et, en effet, elle promet beaucoup, elle a un joli talent, mais il faut qu'elle travaille, le cultive et l'étende. Sans être jolie, elle a une physionomie intéressante, sa voix est nette sans être forte, elle a une belle prononciation, pas un ton faux, pas un geste faux, des grâces mêmes. Elle est très bien faite, elle a des la naïveté et de la chaleur; il ne s'agit plus que d'avoir l'ensemble et c'est ce que l'habitude seule du théâtre peut donner. En un mot, il m'a paru qu'elle avait tous les dons de la nature et les perfections que l'art et l'expérience peuvent et doivent faire acquérir bien vite pour peu qu'on étudie son métier. Je n'ai point vu de début aussi brillant depuis celui d'Armand. Journal de Collé (mai 1763)

Le jour de ses débuts, D'Oligny en sortant de scène tomba dans la coulisse et fit voir son derrière au public. « La soubrette est venue lui remettre ses jupes. Le tout s'est passé au contentement du public qui a fort fêté le cul de l'actrice. »

La plaisante chute de D'Oligny eut pour résultat l'obligation pour les dames de théâtre d'avoir une culotte ou un caleçon sous leurs jupes. On peut donc dire que cette actrice est l'inspiratrice du pantalon féminin qui de la scène a gagné la ville au commencement du XIXe siècle.

Le 14 juin 1764.

On a remis à la Comédie-Française la *Magie de l'Amour*, comédie en un acte, en vers libres, avec divertissement. Cette pièce qui a eu du succès en 1775, comporte un rôle très propre à Mlle D'Oligny; cette actrice, fort agréable au public, a cependant le défaut de pécher par l'organe et elle donne des inflexions de voix sourdes qui font perdre une partie de ce qu'elle dit.

-

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Extrait du registre des baptêmes de Saint-Germain-l'Auxerrois :

Du mardi 1<sup>er</sup> novembre 1746, fut baptisée Louise Adélaïde, fille de Pierre Berton de Maisonneuve, marchand orfèvre joaillier, et de Louise-Marguerite-Mielle, sa femme, place du Vieux-Louvre, le parrain, Jean-Martin Pelletier, sculpteur du roy, la marraine, Jeanne-Catherine Gossein, fille d'Antoine Gossein, officier chez le roy. L'enfant est née dimanche dernier, et ont signé avec nous à la minute. (etc.) – Délivré conforme à l'original, par moy soussigné, prêtre bachelier de Sorbonne, et curé de la dite église, à Paris, le 14 mai 1774, signé : Chapeau. Arch. Nles CAMPARDON. *Les Comédiens du Roy*.

# (Mémoires secrets).

Les accusations de tribadisme vont leur train coutumier; les lesbiennes fameuses ne pourront pas revendiquer celle-ci, et c'est en vain que les chroniqueurs exerceront leur verve contre la comédienne.

Calomniée toujours, la pauvre D'Oligny le fut, même à propos de sa chaste liaison avec le marquis Du Doyer; les bonnes langues disaient que la comédienne « s'humanisoit avec les beaux esprits. Il l'aima, l'épousa, la quitta et la reprit, il vit encore avec elle dans une intimité clandestine. »

Cette supposition tombe d'elle-même, puisque Du Doyer se maria avec l'actrice en 1795; d'autres documents prouvent qu'ils ne vivaient pas dans une si étroite intimité. *Adélaïde ou l'Antipathie* était, comme *Laurette* une invitation à l'amour, D'Oligny ne voulut pas comprendre; elle ne jugeait pas que le temps était arrivé pour elle de devenir marquise. En 1782, elle songea à la retraite : dans les Adieux des Français aux Tuileries, nous voyons

En 1782, elle songea à la retraite ; dans les Adieux des Français aux Tuileries, nous voyons les vers satiriques qui suivent ;

D'Oligny dit d'un ton naïf :
Adieu la comédie,
Je veux faire un plaisir très vif,
Et je me congédie.
Mon air de candeur
M'a fait trop d'honneur,
Car ma vertu me pèse,
Je mettrais du moins
Tout le monde à son aise,
(Mémoires secrets, 9 juin.)

# 26 janvier 1766.

Mlle D'Oligny continue de donner des exemples d'une sagesse et d'une vertu rares. M. le marquis de Gouffier, éperduement amoureux d'elle, lui a d'abord fait les offres les plus avantageuses. Il a poussé la folie au point de la demander en mariage et de lui envoyer le contrat prêt à signer. Elle a répondu prudemment qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse et trop peu pour être sa femme.

### 24 mars 1766.

Mlle Préville, actrice de la Comédie-Française, d'un talent noble et distingué dans le haut comique, de mœurs assez honnêtes pour une comédienne, vivait depuis longtemps avec Molé, autre acteur dont elle était éprise. Celui-ci, jeune et ardent, ne s'en est pas tenu à elle ; il a porté ses vœux ailleurs, et l'on parle même de son mariage avec Mlle D'Oligny. (Mémoires secrets).

L'actrice avait un adorateur respectueux dans la personne d'un ex-oratorien; le marquis Du Doyer; la vertueuse D'Oligny, qui tenait beaucoup à sa réputation de sagesse acceptait ses hommages en tout bien tout honneur, sa conduite n'offrait aucune prise à la médisance. Fréron s'extasiait sur des qualités rares au théâtre.

Dans une lette du 18 août 1767, nous voyons une certaine Mlle Dangui répondre à Mlle Content, sa sœur, qui veut l'arracher à sa vocation en lui remontrant combien le préjugé d'infamie est attaché à la profession de comédienne :

Au reste, Mlle D'Oligny, à la Comédie-Française, nous venge bien! Trouvez, si vous pouvez, dans toute votre bourgeoisie une vertu plus éprouvée, plus nette, plus reconnue.

- La passion de Du Doyer se manifesta le 24 mai 1768 de la façon suivante :

M. Gastel Du Doyer, adorateur, depuis plusieurs années, de la demoiselle D'Oligny, que ses camarades admirent beaucoup sans être assez sottes pour l'imiter, a échauffé sa verve auprès de cette angélique beauté, et ne pouvant s'évaporer autrement, elle s'est condensée en un petit drame composé exprès pour faire briller notre héroïne; le sujet est tiré d'un conte de Marmontel, intitulé *Laurette*. On attend avec impatience la représentation de cette pièce. »

Le Journal de Paris publie à la date du 3 mai 1783, l'article suivant :

Mlle D'Oligny vient de se retirer de ce théâtre; elle a débuté le 3 mai 1763 par les rôles d'Angélique et de Zeneïde, et a paru pour la première fois, le jour de la clôture de cette année, dans le rôle de Betty de la Jeune Indienne; le succès de la première représentation a été le même que celui de la dernière, et pendant le cours de vingt années, le public constant à la chérir et à la protéger ne s'est jamais démenti. On l'a vu rendre avec le même degré d'intelligence et de sensibilité les rôles d'amante ingénue, d'épouse tendre, de femme aimable; Victorine, Eugénie, Rosine du Mariage de Figaro, Mme Beverly, la marquise dans la Feinte par amour, Cateau dans la Partie de chasse, la comtesse dans les Amans généreux, Emilie dans le Tuteur dupé, et beaucoup d'autres rôles prouvent la variété et l'étendue de son talent. Les applaudissements donnée à la personne de Mlle D'Oligny, dans le rôle d'Adélaïde, de l'Antipathie pour l'amour, ont été le plus beau triomphe de cette actrice et prouvent que le public est de notre avis.

Deux jours plus tard, on lit dans les *Mémoires secrets*, 5 mai 1783 :

« Jusqu'à présent, la seule retraite qu'on annonce au Théâtre-Français, c'est celle de Mlle D'Oligny; on en voit dans le *Journal de Paris*, un éloge si emphatique qu'on ne l'attribue qu'au marquis Du Doyer son chevalier servant. »

Quels motifs secrets contraignirent D'Oligny à n'épouser le fidèle Du Doyer que le 3 février 1795, âgée de quarante-sept ans ? Le ménage d'amoureux quadragénaires vint s'installer dans la calme rue de Picpus ; mais cette union tardive fut de courte durée ; en effet, le 10 avril 1798, Du Doyer rendait le dernier soupir [159]. Poullain de Ste-Foix dans ses *Essais sur Paris* dit à l'article « rue de Picpus » :

« Dans cette rue, s'est retirée depuis longtemps une actrice célèbre par son talent et ses mœurs, Mlle D'Oligny, aujourd'hui Mme Dudoyer. »

L'auteur, ainsi que M. Maurice Tourneux, dans ses *Notes de la Correspondance de Grimm* et dans la *Grande Encyclopédie* font mourir l'actrice en 1803 ; elle avait encore vingt années à vivre puisqu'elle s'éteignit en réalité le 14 mai 1823, ainsi que le prouve son acte de décès qu'il nous a paru intéressant de rechercher :

Doyer du Gastels (Gérard, marquis du), littérateur français, né à Champhol (Eure-et-Loir), le 29 avril 1732, mort à Paris, le 10 avril 1798. On connaît de lui diverses poésies dans *l'Almanach des Muses*, *Laurette*, en 1768, *Le Vindicatif*, drame en cinq actes, 1774, et *Adélaïde ou l'Antipathie pour l'amour*, 1780. – Maurice TOURNEUX, Grande Encyclopédie.

Mairie du VIe arrondissement. – Extrait des registres de décès de l'an 1823.

Du 15 mai mil huit cent vingt-trois, neuf heures du matin, acte de décès de Louise-Adélaïde Berthon Maisonneuve, décédée le 14 de ce mois, à trois heures du matin, en son domicile, rue Meslée 38, âgée de soixante-dix-sept ans six mois, née à Paris, veuve en premières noces de Gérard Dudoyer, et en secondes noces de Joseph-Charles Leverrier.

Sur la déclaration à nous faite par les sieurs Pierre-Henri-Jean de Saint-Gilles, chevalier des ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, membre du Conseil d'administration des hospices civils de Paris et du Mont-de-Piété, notaire honoraire du roy, âgé de soixante-trois ans, quai Malaquais, n°9, et Louis-Joseph Guichard, musicien du roy, âgé de soixante-dix ans, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, n°4, tous deux amis , ont signé avec nous le tout après lecture faite, ainsi signé : Pean de Saint-Gilles, Guichard, et baron de Vaux, maire.

Cet acte nous apprend – détail tout à fait inconnu – que la Marquise Du Doyer s'était consolée de la perte de son premier époux en épousant le sieur Leverrier, qu'elle enterra également. Mlle D'Oligny sut compenser par ses mariages tardifs le long stage qu'elle avait fait dans l'état de vieille fille.

#### XXXI

#### **MADEMOISELLE AURORE**

# FILLE D'OPÉRA. – CHANTEUSE-POÈTE. – MÉPRISE. – DE RAUCOURT A SOPHIE. – AU BOULEVARD DU TEMPLE. – ROSALIE. – LE CAFÉ D'ALEXANDRE.

Au premier temps de ses débuts, Mlle Aurore ne doutant pas de quelle importance était l'influence des femmes pouvant tout, s'adressa d'abor à Mlle Raucourt pour réclamer sa bienveillance. La cantatrice choisit la langue du Parnasse, sa requête était ainsi conçue :

Notre sexe doit s'honorer Alors que votre gloire est en tous lieux semée.

Je n'ai su vos succès que par la renommée

Et je voudrais les célébrer ;

Permettez que sous vos auspices

Mes premiers vers soient adressés,

Vous devez avoir les prémices

Des arts que vous embellissez.

Tandis qu'au tendre amour vous dérobez vos veilles

Pour les consacrer aux beaux-arts

Tandis que des neuf sœurs vous fixez les regards;

Chanteuse reléguée au pays des merveilles,

Moi je cultive avec bien des efforts,

L'art futile et brillant de flatter les oreilles,

Par l'assemblage des accords.

Vous, appui du théâtre où régnaient les Corneilles

Par votre art aimable, enchanteur,

Vous instruisez l'esprit et vous parlez au cœur.

En recevant cette louangeuse poésie, la comédienne considéra la petite Aurore comme une prosélyte. Elle la promena de sociétés en sociétés et ne s'en sépara qu'à l'instant où, ayant réclamé le prix de ses services, elle se vit repoussée avec indignation. La pauvre chanteuse dirigea alors ses vues sur Sophie Arnould, - c'était tomber de Charybde en Scylla! — mais Aurore rebutée, méchamment traitée par les pamphlétaires fielleux toujours à l'affût du scandale, renonça aux protections.

On disait que mademoiselle Aurore repoussée par Raucourt et bien accueillie par Arnould : -avertit qu'elle n'est pas chez elle passé midi, on la trouve les jours d'Opéra au Foyer, les autres jours grande allée des Tuileries ; et ceux de mauvais temps à l'entrepôt des dames Audinot et Chateauvieux - 160.

Le plus acharné des journalistes après la vertu des pauvres filles d'Opéra est ce fameux Désoeuvré du boulevard<sup>161</sup>. Mayeur de Saint-Paul, acteur et auteur d'occasion, connaissait assez bien les dessous du théâtre, de là à observer ceux des dames qui fréquentaient les planches, il n'y avait qu'un pas ! Il faut le voir étriller Audinot et sa troupe ; personne ne trouve grâce devant sa verve cinglante : après l'Opéra, c'est le théâtre de la foire, tout le monde reçoit les étrivières.

- La demoiselle Rosalie de l'Opéra, (chœur de chant) élève de Sophie Arnould, Sourques et Raucourt vient d'ouvrir chez elle un cours de B...

Toutes les femmes seront admises à spéculer, les hommes n'entreront qu'en payant.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Corr. de Grimm, ouv. cit., t. XIII, p. 95.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> MAYEUR DE SAINT-PAUL. *Le Vol plus haut,* ouv. cit., p.126.

On voit que Raucourt a fait des élèves et que ces dames des tréteaux et de la parade foraine ne le cèdent point à leurs grandes sœurs. Les tribades sont nombreuses au boulevard du Temple ; Mayeur de Saint-Paul épingle au passage les plus notoires, il ne s'indigne jamais, il constate. Dans son livre, il énumère les plus fameuses et les plus humbles et nous apprend que le rendez-vous des lesbiennes du commun et de celles qui donnent dans ce travers est au café d'Alexandre. L'endroit est également le lieu de rencontre des invertis mâles. Jolie société <sup>162</sup>!

-

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Mayeur de Saint-Paul. *Le Vol le plus haut,* ouv. cit., p. 125.

#### XXXII

### LA VERNEUILLE

### LE BOULEVARD. – ÉPITRE A UNE JOLIE LESBIENNE.

3Celle-ci plus jolie que la Prieure, a trouvé un sot qui lui donne beaucoup d'argent qu'elle partage avec la Prieure pour qu'elle se prête à tous ses désirs. On dit que ces deux tribades ne peuvent plus se quitter. J'ai chez moi des lettres de la Prieure à Verneuille que j'avais envie de publier si je n'eusse craint d'ennuyer le lecteur. Les termes dont elle se sert pour peindre son amour à son amante, sont curieux. Jamais Saint-Preux écrivant à Julie, ne se servit d'expressions plus énergiques et plus brûlantes. Cette fille est d'un tempérament si violent, qu'au défaut de la Prieure la main de Levain son coiffeur supplée ; il m'a dit qu'en reconnaissance, cette belle lui avait permis de coucher deux fois avec elle. Pendant qu'on imprimait une première édition de cette brochure, j'ai appris que cet *Adonis Toupet*, plus fortuné, était devenu son amant. »<sup>163</sup>

Le vice des lesbiennes inspira cette pièce de vers dédiée à Raucourt.

ÉPITRE A UNE JOLIE LESBIENNE Oui, la plus belle des Didons Chaste un peu moins que Pénélope En ce pays d'illusions, Il n'est rien que nous ne fassions Pour fuir l'ennui qui nous galope! Plumes en l'air, nez en avant, On court grimpé sur la chimère, Vers le plaisir qui fuit d'autant, On aime, on plaît à sa manière : L'un atteint l'amour par devant, L'autre l'attrape par derrière Le caprice est ce qui nous meut ; Le Diable emporte les scrupules! Tout le monde a des ridicules, Mais n'a pas des vices qui veut Du tien ne vas pas te défaire : Dans la Grèce on en faisait cas; Et sur le vice on sait, ma chère, Que les Grecs étaient des délicats. Dans Rome encore, ville exemplaire, Messaline, Actée ou Glycère, Ne t'auraient point cédé le pas. Jours de débauche et de lumière, Beaux jours de la corruption! Les petits soupers de Néron Auraient bien été ton affaire.

Dans le *Désoeuvré mis en œuvre* de l'acteur Dumont, livre qui est la réfutation de l'ouvrage de Mayeur, les mœurs de Mlle Verneuille sont réhabilitées, on dit au contraire qu'elle ne fut pas insensible à l'amour masculin dans la personne du souffleur De Vircourt et que la pauvreté seule fut la cause de leur désunion. *Arsenal* BL. 16431, p.13, ouvrage relié à la suite de *l'Espion du boulevard*.

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> MAYEUR DE SAINT-PAUL. *L'Espion du boulevard,* ouv. cit., p. 132.

Là, point de censeur insolent ; Là, cent beautés plus que mondaines, Au corps souple, à l'œil pétulant Auraient imité ton talent Sans t'égaler dans tes fredaines Saint-Jérôme cite souvent Le tempérament des Romaines, Quoi qu'il en soit au gré du tien Eduque nos Parisiennes: Il est des excès, qu'en tout bien Il faudra que tu leur apprennes! Ceignant le pourpre et le laurier, N'obéis qu'à ta fantaisie; Gardes ton essor cavalier, Et ton audace et ton génie, Et cet amour peu familier, Dont le costume irrégulier Tente la bonne compagnie : Monte le matin un coursier D'Angleterre ou d'Andalousie, Aime le soir Soulke ou Sophie : Le lendemain viens larmoyer Tenant l'urne de Cornélie. Le parterre a beau guerroyer, Laisse en héros siffler l'envie Tout va, tout prend, tout nous est bon; Nous aimons à voir une reine, En pet-en-l'air, en court jupon, Beaucoup plus lascive que vaine, Faire de myrthe une moisson, Dans ses bras lier sa Clymène, Et mettre sans tant de façons, La cocarde d'un franc-dragon, Sur l'oreille de Melpomène. Va dans ce siècle du bon ton, Les mœurs sont une singerie, Et la sagesse est folie. Nous sommes libertins à fond; Par nous tu dois être accueillie. L'oubli joyeux de la raison, Est un don du ciel qu'on t'envie, Nargue les sots, cède à tes goûts, Donne aux femmes des rendez-vous, Parle aux hommes philosophie; N'en aime aucun, trompe-les tous ; Sois gaie, inconstante ou jolie; Sur la scène, avec énergie, Viens, prends le sceptre, asservis-nous : Tiens le thyrse dans une orgie

Et tu n'auras que des jaloux 164.

Il faudrait un volume pour citer les élucubrations publiées au XVIIIe siècle, sur les extravagantes habitudes de MIIe Raucourt et de ses émules! — Un portrait de l'actrice ayant été exposé au Salon de peinture, immédiatement, un rimeur ironique fit circuler le couplet qui suit :

Sur l'air : On compterait les diamants.

Pour te fêter belle Raucourt, Que n'ai-je obtenu la puissance De changer vingt fois en un jour Et de sexe et de jouissance ? Oui, je voudrais pour t'exprimer Jusqu'à quel degré tu m'es chère : Être jeune homme pour t'aimer, Et jeune fille pour te plaire 165.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Cette pièce est attribuée au marquis de Villette et à Dorat par les *Mémoires Secrets*. Mayeur dit que ces vers sont de Monvel, dont les goûts antiphysiques étaient notoires et qui dut s'expatrier. C'est sur lui que Sophie Arnould fit ce mot à propos de sa fuite : « Messieurs, je ne suis pas du tout surprise de son départ ; voilà tant d'incendies, il aura craint la rôtie ; » Le supplice du feu était réservé aux sodomites et l'Opéra venait de brûler.

Cf. MAYEUR DE SAINT-PAUL, ouv. cit., 85, 86, 87.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Ce couplet se trouve inséré dans les divers *Choix de pièces fugitives et piquantes* qui ont circulé dans les sociétés en 1786 et 1787. Mlle Raucourt, la grande maîtresse de l'ordre des tribades, fut souvent chansonnée. Cf. OCTAVE UZANNE. *La Chronique scandaleuse*, Paris, Quatin, 1879, p.116.

#### XXXIII

#### **RUE ROYALE**

# ACQUISITION NOUVELLE. – LE PRINCE. – BELLE MAISON. – LA CHRONIQUE SCANDALEUSE.

A son retour et après sa grande escapade d'enfant prodigue Raucourt éprouva le besoin d'avoir enfin une maison bien à elle, et d'y créer à nouveau un foyer intime.

Elle avait une prédilection singulière pour cette voie de Montmartre à la Barrière-Blanche, la rue Royale qui commençait aux guinguettes des Porcherons et menait au village des moulins et des ânes. La campagne à proximité du centre de Paris ; on s'explique aisément un tel choix.

La demeure est fastueuse : deux corps de logis, beau jardin, pavillons et dépendances, rien ne manque pour rendre le séjour confortable et galant. Ce qui est surtout intéressant : c'est que la maison a deux issues, une sur la rue Royale, l'autre sur la rue Blanche ; précieuse ressource pour les intrigues futures <sup>166</sup>.

Le prince d'Hénin offre cette belle demeure à son amie ; toutefois il se réserve un logement. C'est la seule condition qu'il mettra et Raucourt connaît l'indulgence aimable de son amant ; il tolère les amitiés féminines et n'est point jaloux des belles amantes de la tragédienne.

Peut-être même éprouve-t-il un secret plaisir en voyant se succéder les passionnettes ? il assiste aux jeux coupables et c'est pour lui un sadique ragoût !

L'ambition est venue avec l'âge et dans sa rage de publicité, l'actrice aime toujours faire parler d'elle. Il ne lui déplaît pas de tenir en haleine l'opinion publique.

La chronique ne désarme pas et de temps en temps le couplet contre les tribades revient comme une lancinante obsession :

« Plusieurs beaux et grands appartements à l'hôpital général, vacants par la retraite des Dlles Granville, Souck et Raucourt. S'adresser aux anciens locataires, rue Vuide-Gousset « à la Levrette » et au besoin un peu plus haut. »

Ce sont de prétendues chansons chantées par ces dames dans leurs réunions intimes ; la réponse des tribades ne se fait pas attendre, puis la réplique du tac au tac ; avec un remarquable ensemble on tombe constamment sur la reine des lesbiennes :

« Que la tribade Raucourt Trouvant un homme trop lourd »

L'acquisition des maisons rue Royale est faite au profit de Raucourt par le fameux secrétaire de Mlle Sourques, *Louis-Julien de la Bluxière*, prête-nom en la circonstance, le 26 avril 1785 ; ces maisons avaient appartenu à un avocat et greffier du Parlement, nommé Louis-Benoist Nourrichel. – La maison de Raucourt fut possédée après elle par un sieur Daniel Dollfus, suisse d'origine, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, N°9. – Devant Boilleau, notaire, le 15 Brumaire au VIII, ce personnage devint possesseur moyennant douze cent mille livre de la propriété qui comportait deux corps de bâtiments élevés de plusieurs étages, cour, écurie, remises, caves, grenier, jardins et autres appartements et dépendances. Archives Seine. – Lettres de ratification N° 7278. Dans le chapitre de *Les Nuits de l'Hôtel de Lorraine*, il est question de l'homme de confiance de Mme Sourques.

Préfère l'intervention digitale féminine; le grossier chansonnier critique Raucourt et lui montre l'appétit d'Adeline pour le sexe masculin en ayant bien soin de trouver au nom de cette dernière une rime riche <sup>167</sup>.

La Révolution trouva Raucourt dans sa maison de la rue Royale <sup>168</sup>. Royaliste dans l'âme, elle ne voyait pas, sans répugnance, les idées nouvelles gagner du terrain. Fidèle à ses principes, intransigeante même, l'actrice ne se donnait pas la peine de déguiser son état d'esprit.

Tout la désignait pour être victime de ses opinions nettement aristocratiques, elle dut au hasard de ne pas finir ses jours comme le prince d'Hénin.

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Mém. Sec., T. XIV, p.374.

Le nom de rue Royale fut supprimé par un arrêté du département de la Seine (18 nivôse an VIII), on devait d'abord lui donner la dénomination de rue du Champ-de-Repos; mais cet arrêté ne fut point exécuté et après avoir failli porter le nom de l'an VIII, on lui donna enfin celui du fameux sculpteur Pigalle. — La maison Raucourt, était au commencement du siècle devenue l'immeuble numéroté 5, dans la rue Pigalle.

### XXXIV

### LE PRINCE D'HENIN

# L'ENNUYEUX PRINCE. – ÉPOUX VOLAGE. – AU LUXEMBOURG. – TRISTE FIN.

Illustre prince monseigneur Charles-Alexandre-Marc-Marcellin d'Alsace et d'Hénin-Liétard, prince d'Hénin et du Saint-Empire, colonel aux grenadiers de France demeurant à Paris, en son hôtel, rue Sainte-Anne, butte et paroisse Saint-Roch, après avoir soupiré aux pieds de Sophie Arnould lui avait prouvé sa magnificence par un contrat de rente en bonne forme, de 2.000 livres, à prendre sur des terres sises dans le Brabant autrichien <sup>169</sup>.

Marié depuis 1760, suivant l'habitude prise par beaucoup de ses contemporains, d'Hénin menait une vie tout à fait en dehors du logis conjugal ; il est vrai que la princesse en faisait autant ; et ce ménage, par ses allures, étonnait même les moins scrupuleux en fidélité. Le prince, hôte assidu du théâtre et des coulisses, fréquentait chez Arnould l'élite de la bonne et de la mauvaise société.

Le pauvre homme avait une réputation d'ennuyeux qui lui valut les persiflages du comte de Lauraguais.

Peut-on périr d'ennui ? demande sérieusement le comte à la Faculté et il porte plainte contre d'Hénin qui accable Sophie Arnould de ses obsessions amoureuses.

Ce fut la meilleure comédie de l'année et le ridicule tua le prince, malgré son duel avec Lauraguais. On sait que d'Hénin se vengea en quittant Arnould pour la jolie Raucourt; jusqu'à sa mort, l'ennuyeux prince demeura le commensal et le fidèle esclave de la tragédienne 170.

La Révolution trouva le prince indifférent ; comme tant d'autres, il ne croyait pas au danger immédiat. Il aurait pu émigrer, il n'en fit rien et resta au milieu du tourbillon.

Arrêté comme suspect, le pauvre d'Hénin fut emprisonné au Luxembourg, il n'eut pas comme sa belle amie la chance d'échapper à travers les mailles rompues du filet.

L'histoire du tribunal révolutionnaire le montre compris dans la première fournée des 157 prisonniers englobés par Fouquier-Tinville dans la pseudo-conspiration des prisons, qui furent jugés et exécutés en trois jours consécutifs.

Alsace de Bossu de Chimay, ci-devant prince d'Hénin, ex-noble, ex-maréchal, étiqueté sous le n°32, avait été transféré avec ses compagnons d'infortune à la Conciergerie. Un semblant de jugement sommaire suffit pour démontrer les crimes de ce grand coupable accusé de complot contre la Nation et le pauvre « nain des princes » monta sur l'échafaud, le 19 messidor an II, âgé de cinquante ans <sup>171</sup>.

Pièce retrouvée par M. Maurice Tourneux chez Duloz-Dufour notaire à Paris et publiée par LES GONCOURT, dans Sophie Arnould, p. 89-90.

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Dernièrement au Foyer de la Comédie Française, l'acteur Florence – cet amant que Sophie Arnould avouait ne connaître que la nuit - disait : « Monsieur le prince d'Hénin [à] la petite vérole. » -Comment donc, lui répondit quelqu'un, je ne savais pas que Mlle Raucourt peignît en miniature. » Corr. de Grimm, ouv. cit., T. XV, p. 338.

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> H. WALLON, *Hist. du Tribunal révolutionnaire*, T. IV, p.424.

### **XXXV**

# **EN PRISON**

# LES COMÉDIENS ANTIRÉVOLUTIONNAIRES. – CHARLES IX. – L'AMI DES LOIS. – PAMELA. – STE PÉLAGIE. – LES « ANGLAISES » DE SAINT-VICTOR. – 9 THERMIDOR.

Dès les premiers jours de la Révolution, écrit M. Pougin, une sourde mésintelligence s'éleva entre les artistes de la Comédie-Française. Les acteurs attachés à la Cour par les services rendus, ceux qui fiers de leur titre de « Comédiens du Roi » recevaient du monarque une pension particulière, voyaient avec peine s'effondrer le régime ancien. Les autres, les novateurs, étaient en petit nombre, ils se signalaient par la violence de leurs opinions et se trouvaient en guerre ouverte avec les partisans du trône.

L'antagonisme des comédiens avait sa répercussion dans le répertoire et des conflits assez graves naquirent de jour en jour. La jalousie de certains artistes à l'égard de Talma ne fut pas étrangère à cet état de choses.

Mlles Contat et Raucourt donnèrent leur démission, puis revinrent avec un ensemble parfait rejoindre la troupe, le 8 janvier 1791. Ce n'était pas les plus mauvaises têtes de la bande, mais ces dames ne cachaient pas leurs sentiments antidémocratiques et dans ces temps troublés il n'en fallait pas tant pour risquer sa tête.

Trois pièces restent célèbres, par les troubles publics qu'elles occasionnèrent, pendant la période révolutionnaire : ces trois pièces sont *Charles IX, l'Ami des lois* et *Paméla*. On sait ce qu'il en fut de *Charles IX*, par lequel s'ouvrirent les hostilités entre la Comédie et l'opinion ; *l'Ami des lois*, satire virulente, n'était pas faite pour apaiser les esprits ; ce fut cependant l'innocente Paméla qui mit le comble à la fureur populaire.

Un nouveau spectacle sous le nom de Théâtre-Français s'était ouvert rue de Richelieu et obligeait l'antique Comédie à déployer une grande activité <sup>172</sup>. De la réouverture de Pâques 1791 à la première représentation de *l'Ami des lois* – 2 janvier 1793 -, c'est-à-dire en vingt mois, elle ne monta pas moins de quinze ouvrages. Le succès d'une belle salle était balancé par le succès de l'autre, mais la Comédie, immuable et impassible, continuait à ne pas se rendre compte de la gravité des événements et donnait la mesure de sa témérité en accueillant *l'Ami des Lois*, de Laya, en pleine dictature de Robespierre.

Cette pièce, véritable œuvre de combat, souleva l'enthousiasme des uns et la colère des autres, il était inévitable qu'une pièce conçue dans un tel esprit allait irriter les révolutionnaires et justifier les excès violents.

« Braves lurons des faubourgs, faites une descente dans le faubourg Saint-Germain pour signifier aux « comédiens du roi » qu'il[s] doivent être maintenant les comédiens de la République; c'est à vous de censurer leurs pièces. J'avoue, foutre, que vous ne vous occupez pas beaucoup de cette engeance, que, fatigués des travaux de la semaine, vous aimez mieux aller boire à la Courtille et que vous êtes mille fois plus heureux en pompant du vin de Surêne ou du briolet que d'aller dormir dans les loges de la Comédie. »

De même que leurs journaux, les sections révolutionnaires s'alarmaient et protestaient contre la pièce de Laya. L'effervescence fut énorme. La pièce est suspendue par un arrêté de la Commune qui ordonne la fermeture de tous les théâtres. La Convention enjoint au Conseil exécutif de prendre des mesures pour rendre nul l'arrêté de la Commune. La

Les transfuges de la Comédie donnaient au Théâtre-Français une nouvelle importance ; parmi ces acteurs passés à l'ennemi, il y avait en tête : Talma, Monvel, Mme Vestris et Mlle Desgarcins, A. POUGIN, La Comédie Française et la Révolution, Paris, Gaultier, S.D., in-8°, p. 70.

victoire resta au parti extrême et la représentation de la pièce incriminée, fut suspendue, c'était le plus sage. L'émotion avait été grande et la Comédie par ses imprudences attirait la foudre sur elle. Une pièce inoffensive, *Paméla ou la vertu récompensée*, déchaîna les colères, les dénonciations et la ruine définitive de la Comédie.

« Que ce sérail impur soit fermé à jamais »

Un arrêté du Comité de Salut public ordonna la fermeture de la Comédie-Française et l'arrestation de tous les acteurs de cette troupe.

Mlle Raucourt arrêtée le 3 septembre 1793 fut conduite à Sainte-Pélagie le 4, et ensuite transférée dans l'ancien couvent des religieuses anglaises de la rue de Saint-Victor, qui servait alors de maison d'arrêt <sup>173</sup>. Dans le triste séjour que Raucourt fit dans les geôles révolutionnaires, elle eut pour compagnes, les sœurs Contat, Mlle Lange et Joséphine Mézeray.

La « Feuille de Salut public » publiait dans on numéro du 8 septembre :

« Le jour de l'arrestation des pensionnaires ordinaires du ci-devant Veto, la stupeur s'était emparée des muscades et des muscadins leurs complices. Aujourd'hui le silence est rompu et déjà l'impertinence et le ton des mauvais calembours ont succédé à l'épouvante. L'un raconte que la dame Raucourt écrivait ci-devant au «Prince des Nains » ou nain des princes que les Comédiens français se sont levés en masse pour aller, aux Madelonnettes. Un autre que le sieur Desessarts (il était doué d'un énorme embonpoint) s'est à lui tout seul, pareillement levé en masse, et que les gendarmes qui l'ont arrêté l'avait pris pour un rassemblement. Un troisième, que les administrateurs de la police se sont consultés pour savoir si la dame Raucourt devait être mise dans la prison des hommes ou des femmes. Cette dernière facétie s'applique à certains penchants de Mlle Raucourt.

« Dans un mois il ne sera plus question de la Comédie-Française ; ce sont des contrerévolutionnaires trop dangereux, la tête ira à l'échafaud, la queue sera déportée, disait Collot d'Herbois à un comédien qui plaidait pour ses camarades. <sup>174</sup>

L'ingénieux stratagème de Labussière ayant suspendu la terrible menace qui pesait sur leurs têtes, les acteurs après bien des angoisses arrivèrent enfin, au jour libérateur du 9 thermidor.

Raucourt regagna son logis de la rue Royale, gardant de sa détention l'impression d'un cauchemar affreux; Moins heureux qu'elle, le prince d'Hénin, n'avait pas trouvé grâce devant la « machine égalitaire ».

Le 7 germinal, 28 mars 1794, eut lieu le transfert de Raucourt, de Louise et d'Emilie Contat, de Sainte-Pélagie à la rue Saint-Victor. – *Arch. De la Préfecture de Police*. – Registre d'écrou.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Cf. le remarquable et documenté travail de M. A. Pougin, sur l'œuvre de Labussière, *la Comédie-Française en 1793*, dans son livre sur ce théâtre, pendant la Révolution, doc. cit.

# XXX[VI]

# **PENDANT LE DIRECTOIRE**

# LE DIRECTOIRE. – RUE ROYALE, BARRIERE BLANCHE. – LUXUEUSE INSTALLATION. – MLLE SIMONNET. – PERREGAUX. – LA FERME DE COMPIÈGNE.

Passant en revue les artistes en vogue pendant le Directoire, les frères de Goncourt ont écrit ces remarquables lignes :

« Voilà Thalie, mais qui est Melpomène, Raucourt, la « reine superbe » Médée, Didon, Sémiramis, Athalie! les fureurs, les grandeurs, le domaine des emportements, des colères, des désespoirs; un front taillé pour les lourds diadèmes de l'histoire! l'éloquence dans le geste, la menace dans le coup d'œil, la menace dans la bouche, organe sourd que déchirent tout à coup le cri tragique et la tempête de la voix! Profonde, admirable dans les rôles méditatifs, Cléopâtre et Rodogune, emportant le public dans le rêve de sa pensée! tragédienne de terreur! Champmeslé d'un Crébillon, grand génie à qui il manque cette chaleur expansive, vive, brûlante, que demande Phèdre — Phèdre qu'elle sera bientôt obligée d'abdiquer entre les mains de la « reine sensible » Mlle Duchesnois.

« L'âge, la fatigue sont venus à Raucourt <sup>175</sup>, elle les combat en poussant ses moyens à l'extrême, en jouant à outrance si bien que les méchants vont murmurant qu'elle soutient la tragédie avec du champagne et ces petits vins qui viennent dans le Comtat d'Avignon.

« Au reste, par ce Directoire de misère, la « Melpomène » n'a pas à raccom[m]oder sa chlamyde. La tragédie qu'elle a sauvée ne sar pas ingrate vis-à-vis d'elle : Raucourt est bien rentrée et continue un train de vie princier <sup>176</sup>. Elle a toujours cette même charité qui la porte à ne pas laisser ses amies dans le besoin ; et sa nouvelle amie, Mlle Simonet, affiche le luxe le plus insolent.

« Elle a toujours son petit palais, rue ci-devant Royale, près la barrière Blanche, et son écurie pour six chevaux. Un beau monde se presse les jours de gala, dans son superbe salon aux boiseries sculptées et dorées, aux glaces magnifiques, aux portes à panneaux de glace, au plafond ovale et peint. Elle apprend ses rôles dans un nid d'étude tendu de taffetas vert, rhaussé de baguettes dorées, les rejette, une fois appris, sur la cheminée de marbre bleu turquin et va se promener dans le jardin anglais.

Tendre à sa droite une main, tendre l'autre à sa gauche, et les unir ensemble par un mouvement singulier qui semblait unir l'Orient à l'Occident. A cet autre vers :

Elle portait ses mains sur son ventre et lui imposait un mouvement d'autant plus désagréable qu'il était alors d'une grosseur un peu démesurée. » Cf. Mémoires du comte de Vaubanc, éd BARRIERE, Paris, Firmin-Didot, 1883, p.126. V. FOURNEL, Curiosités théâtrales, Paris Garnier frères, in-12, 1878, p.248.

La première fois que je vis Mlle Raucourt, je crus que sa manière de déclamer était une mauvaise plaisanterie, qu'elle avait parié de faire des gestes extraordinaires qui m'étonnaient. En effet, quelle fut ma surprise de la voir dans la sublime imprécation de Camille disant ce vers :

<sup>«</sup> Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie. »

<sup>«</sup> Et de ses propres mains déchirer ses entrailles »

Les Goncourt exagèrent. Nous avons trouvé Raucourt souvent très gênée et bien empêchée pour solder les dettes criardes. Mais il est vrai que cette femme, véritable bourreau d'argent, draina des millions!!

« Elle reçoit encore la visite de Paris et si Paris apprend par mégarde, un matin, que le père de la tragédienne s'est jeté par la fenêtre et qu'il s'est tué pour ne pas mourir de faim <sup>177</sup>, Paris écoute, d'une oreille bienveillante, la justification de la fille, il donne tort à cet impatient qui n'a pu attendre quelques jours le petit appartement qu'elle lui faisait préparer et il retourne aux dîners et aux fêtes de la rue Royale. – Mais pourquoi, en vendémiaire de l'an IV, la maison de la Raucourt est-elle à vendre ? Tous les Parisiens accourent, tous les curieux veulent voir la chambre à coucher et l'alcôve formée par deux colonnes en arabesques peintes et dorées <sup>178</sup>.

« Pourquoi, c'es que Melpomène devient une grosse propriétaire foncière. »

Une lettre de Raucourt au banquier Perregaux montre l'actrice cherchant à emprunter deux cent mille francs ; elle vient d'acheter une ferme à Compiègne <sup>179</sup>, mais tout va fondre ans la désastreuse entreprise théâtrale, et après des alternatives de grandeurs et de revers, il ne restera que bien peu de chose entre les mains qui ont drainé une fortune immense.

Peu de femmes ont reçu autant de papier timbré que Raucourt pendant le cours de sa vie, c'est une chance pour ses historiens futurs, car sans l'abondance de paperasses judiciaires bien des circonstances de cette existence seraient ignorées. Elle demeure dans un perpétuel besoin d'argent; ses ressources ordinaires n'arrivent pas à combler le fossé qu'elle creuse sans cesse. C'est un véritable gouffre!

Le deux germinal an VI, la citoyenne Françoise Raucourt <sup>180</sup>, ci-devant propriétaire d'une maison, rue de la Chaussée d'Antin, réclame à l'administration des Domaines, le paiement des loyers qui lui sont dus par la succession d'Hénin. L'habile commère sachant que l'État paye à caisse ouverte demande toujours, quitte à prouver comme elle pourra la réalité de la créance. Nous savons mieux que le Domaine, pourquoi la belle dame n'eut jamais de palais à la Chaussée-d'Antin. Elle logea sans doute le prince d'Hénin en 1775, dans cette fameuse maison Cochois où un loyer de 800 livres, lui donnait la propriété annuelle. Dans un chapitre précédent on a vu comme elle en délogea.

Les bureaux ne se payent pas de mots, ils exigent des actes authentiques, aussi fut-elle très embarrassée de montrer les quittances du prince; il en existe cependant, mais pour la maison de la rue Royale (Pigalle) et c'est même assez piquant de voir réclamer des loyers à celui qui fit le geste gracieux de vous faire propriétaire, belle Raucourt!

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Journal de France. Messidor an IV. – 5 juillet 1796. – En l'une de ces rues, la rue Corneille, se jeta du cinquième étage, le nommé Saucerotte, un billet attaché à sa verste empêchait d'accuser personne de l'avoir jeté par la fenêtre. Cet homme passait pour le père de Mlle Raucourt et le fait est que Comédien de campagne, il était venu débuter à Paris sous le même nom qu'elle, avec beaucoup moins de succès, mais établi d'abord maître de poste, il avait fait faillite avant d'emmener l'une des quatre filles d'un pauvre chirurgien-barbier, la petite Clairien, dite ensuite Saucerotte de Raucourt. » LEFEUVE, Les Anciennes Maisons de Paris, t. III, p. 201. Cette histoire apocryphe est celle de Manne dont Jal a démoli toutes les suppositions en retrouvant l'acte de baptême authentique de la comédienne dans les registres de Saint-Séverin. La femme du comédien : Antoinette De la Porte, mère de l'actrice, devait être morte car nous n'en trouvons plus mention à l'époque du suicide du père Raucourt.

Petites affiches, vendémiaire, an IV. Dans cette feuille d'annonces les Goncourt ont pris leur exacte description.

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Catalogue d'Autographes. TREMONT, premier supplément. – Il doit s'agir de la propriété de la Chapelle Saint-Mesmin (voir plus loin).

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Raucourt semble adopter ce prénom de Françoise en bien des circonstances, c'est ainsi qu'elle se fait appeler et son dernier bail de location est encore fait au nom de Mlle Françoise Raucourt. Au temps de sa splendeur, ses voitures et son cachet portaient le chiffre : F.R.

Rue Royale, la maison est achetée par le prince pour l'actrice; <sup>181</sup> il y demeure en effet et c'est là qu'il passera son temps le plus précieux. D'Hénin est mort sur l'échafaud révolutionnaire; Raucourt a vendu cette demeure, si chère en souvenirs, elle en a touché le prix, et... elle a toujours besoin d'argent <sup>182</sup>.

L'équivoque réussira ? Peut-être. Il reste tant de témoignages reconnaissants dans les papiers d'une jolie femme. Les gens du Domaine exigeront des preuves sérieuses, mais il est facile de trouver des raisons quand on a le prestige d'un nom fameux et d'éblouissants états de service.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Par La Bluxière, prête-nom et secrétaire particulier de Mme de Sourques.

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> « Je vous prie de prendre sur l'objet de cette demande les renseignements convenables, de vérifier à quel titre cette succession (d'Hénin) est échue à la Nation, de vous assurer par l'examen des papiers de feu d'Hénin, s'il n'existe point de quittances qui constatent le payement de la somme réclamée, dans le cas contraire d'en faire la liquidation d'après le tableau de dépréciation du papier monnaie. » Archives de la Seine. *Domaines*, 34-112. L'Inventaire de ces curieux documents concernant Mlle Raucourt et son amie a été publié en 1906, par Lucien Lazard, sous-archiviste.

### **XXXVII**

# **COMÉDIENS NOMADES**

# LES AVATARS DE LA COMÉDIE. - FEYDEAU. - LOUVOIS. - DIRECTION RAUCOURT.

Après leur libération du 9 thermidor, les « Comédiens Français » eurent à lutter contre des difficultés sans nombre; un livre suffirait à peine pour rappeler tous les faits, tous les incidents de cette période, à la fois si douloureuse et si tourmentée ; c'est-à-dire leur premier retour dans la salle du faubourg Saint-Germain (Odéon actuel), devenu le « théâtre de l'Égalité » qu'ils partagent avec les Artistes du Théâtre National de la rue de la Loi, exproprié de celui-ci pour faire place à l'Opéra, qui abandonne le boulevard Saint-Martin (26 juillet 1794 ; leur séjour au théâtre Feydeau, où ils alternent leurs représentations avec la troupe lyrique (27 janvier 1795), puis, par suite d'un désaccord, les exploits d'une de leurs colonies, qui se détache du Théâtre Feydeau pour aller occuper sous la conduite de Mlle Raucourt, la salle alors vacante du théâtre Louvois (25 décembre 1796-10 septembre 1797) ; le retour de ces derniers artistes dans la salle de l'Odéon jusqu'à l'incendie de ce théâtre (31 octobre 1798-17mars 1799) et à la suite de ce désastre, leurs pérégrinations successives à Louvois, à l'Opéra, au théâtre du Marais, à Favart, au théâtre de la Cité, au théâtre Feydeau même, que leurs camarades alors ont quitté ; enfin à la suite de la débâcle et de la fermeture du théâtre de la République, où se trouvaient toujours Talma, Monvel, Dugazon, Mme Vestris, la dispersion totale et le silence absolu des artistes qui formaient la glorieuse Comédie-Française. Tout cela est effroyablement compliqué, dit M. Pougin, et le récit de cette odyssée dramatique aboutit à la reconstitution générale qui s'effectua, le 30 mai 1799, dans la salle actuelle, que la Comédie-Française n'a plus quitté depuis cette époque 183.

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Cf. *Pougin,* doc. cit., pp.182-183.

### XXXVIII

# LE THÉÂTRE LOUVOIS

# MADAME LA DIRECTRICE. – AMBITIONS DÉÇUES. – MERLIN. – ARISTOCRATES COMÉDIENS. – FERMETURE DÉFINITIVE. – A L'ODÉON.

Louvois ferme, Louvois est fermé, par un véritable coup d'état, disent les Goncourt. Le 21 fructidor de l'an V, à 6 heures du soir, au moment où la toile allait se lever sur le Barbier de Séville et le Médecin malgré lui, un ordre arrive qui prohibe toute espèce de représentations sur le théâtre de la rue de Louvois. Quel coup de foudre pour mademoiselle Raucourt, partie pour sa maison de Vanves, tranquille et se reposant sur l'assurance à elle donnée par le gouvernement qu'elle pouvait jouer son répertoire à l'exception d'Athalie et des Comités Révolutionnaires. Fermé ce théâtre fondé par elle sur les débris de ce malheureux Opéra-Comique qui avait végété de 1793 à 1796, fermé le refuge de l'ancienne Comédie-Française, sans théâtre, cette troupe un peu boîteuse ou des doublures donnaient la réplique aux plus grands talents, mais soutenue du jeu de Molé et Mlle Mézeray! Tué! l'espoir qu'elle caressait: la réunion des deux comédies sous son sceptre, la direction enlevée à Sageret! et le tout pourquoi? Parce que dans les Trois Frères rivaux, La Rochelle avait eu le jeu trop parlant. Il jouait le laquais Merlin et quand son maître apostrophe le drôle : « Merlin, vous êtes un coquin, Merlin vous finirez par être pendu! « Merlin sourit d'une manière si comique et si approbative que la salle trépigna d'aise.

Les comédiens de la République n'avaient eu garde de ne pas dénoncer cette audace de la Comédie-Française. Ces pauvres diables non payés sous le Directoire craignant chaque jour que le théâtre ne rouvrit pas le lendemain, fort mal en point, abandonnés par les grands noms de leur troupe, qui allaient, comme Talma, chercher argent en province; ces pauvres diables ne pouvaient pardonner à des concurrents; abandonnés du public, il leur aurait fallu une bien grande charité pour ne pas précipiter la ruine de ce théâtre séditieux rempli par un parterre de royalistes <sup>184</sup>.

Le journal des « Hommes libres » ne cacha guère que le gouvernement avait saisi un prétexte :

« On sait que la police a fait fermer le tripot de la rue de Louvois, pompeusement nommé le seul théâtre Louvois par Messieurs les nobles champions du trône et de l'autel, grands amis des arts et partout protecteurs de Messieurs les comédiens du roi. Le privilège que semblait avoir reçu, de Blackenburg, Mlle Raucourt d'exciter de tous ses moyens dramatiques, tant en dedans qu'en dehors des coulisses, la haine de la Révolution et les vengeances publiques et particulières 185; enfin, l'épouvantable degré de corruption morale et politique dont son théâtre était le foyer, faisaient plus qu'excuser aux yeux, je ne dis pas

Histoire du Théâtre-Français, an X-II. Melpomène et Thalie vengées. Ref. des GONCOURT. La Société Française pendant le Directoire, an VII.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Censeur dramatique, vol. 1. Montvelle et Etienne.

<sup>185 « 30</sup> pluviôse, an V. – « Nous marchons sur un volcan, il est temps que le Directoire prenne des mesures. Le ministre de l'Intérieur dénonce Mlle Raucourt, directrice du Théâtre Louvois où quelque temps on a vu distribuer des billets et des contremarques à effigie royale. Cette dame veut, dit-il, faire jouer des pièces royalistes. Il est très important de faire surveiller son théâtre qui le rendez-vous des amis de la royauté. « Le ministre ajoute que ces pièces sont fort courues par les gens à voiture, grands amateurs de pièces contraires à la République. » G. DURUY, *Mém. De Barras*, doc. cit., t. II, p. 314.

du républicain, mais même de l'homme impartial, cette mesure rendue de jour en jour plus nécessaire, d'obtenir le moindre correctif dans le système et la conduite de Messieurs les comédiens du roi, et quand la directrice Raucourt passe ne pluviôse an VI au théâtre de l'Odéon, le nouvelliste poursuit de ses haines l'ancienne reine et annonce ainsi son succès : « Sa Majesté Impériale et Royale Raucourt vient de rouvrir son théâtre à la salle de l'Odéon. Quelques républicains avaient d'abord pensé que comme directrice d'un vieux club royal, partisan de la royauté, elle devait prendre la route de Madagascar ? » 186

Maisons de Rassemblement, rue Honoré, 90. – Près la place Vendôme. La femme Laurine tient maison garnie où l'on joue, les députés qui vont dans cette maison pourront être appelés à bon droit : « La queue de Clichy ». Il n'y en a pas un qui ne vot[â]t pour que les Directeurs actuels fussent envoyés à Cayenne. Nous pourrions encore citer la comédienne Raucourt en ce moment en voyage. Rapport politique sur les maisons de jeu. Mém. De Barras, doc. cit., t. III, p. 97.

#### XXXIX

# A LA CHAUMIÈRE TALLIEN

# M. PEDELABORDE DENTISTE. – EXPLOITS D'HUISSIERS. – A VANVES. – LES HUISSIERS. – LA JUSTICE DE PAIX. – UNE CHAUMIÈRE ET UN CŒUR.

Nous reproduisons une charmante eau-forte qui représente la Chaumière-Tallien, cette petite maison villageoise située dans l'allée des Veuves fut habitée par Tallien qui lui donna son nom. Au moment où la Raucourt dirigeait Louvois, fidèle à ses habitudes d'hygiène, elle avait loué à Vanves une maison de campagne appartenant à M. Pédelaborde, dentiste de l'Empereur, domicilié à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau.

Après le désastre financier occasionné par la fermeture du théâtre Louvois, l'actrice abandonnait par économie sa demeure extra-muros, mais une dette de réparations locatives accrochait encore une fois après son départ, Françoise Raucourt aux serres des rapaces huissiers.

Il n'était pas facile de dissimuler longtemps sa retraite aux recors, même en ces temps bénis, et les graisseux émissaires surent « parlant à une personne de son service » que la Chaumière Tallien abritait momentanément Thalie et sa fortune !

Devant le juge de paix du premier arrondissement par exploit dûment enregistré est assignée la dame Françoise-Joséphine-Marie-Antoinette (sic) Saucerotte Raucourt, artiste du Théâtre-Français, demeurant Allée des Veuves à la Chaumière dite Tallien. 187

Elle est citée à comparaître au sujet de cette somme de 1.800 francs réclamée par le propriétaire de Vanves <sup>188</sup>; Françoise <sup>189</sup> a d'autres préoccupations, il s'agit bien pour l'actrice d'assister aux mortelles audiences de la justice de paix !

Aussi le papier timbré pleut à la Chaumière Tallien; à la fin, Raucourt agacée, envoie dire au juge par Delamarre, son procureur, que, par respect pour la justice, elle veut bien répondre aux sommations de Pédelaborde, mais qu'il se trompe étrangement en la croyant domiciliée Allée des Veuves, c'est un pied-à-terre où la tragédienne accepte l'hospitalité d'une demoiselle de Ponty. Voilà l'histoire et la justice éclairée; Raucourt n'est ni locataire, ni propriétaire de la Chaumière Tallien! Son passage chez une amie est suffisant pour immortaliser la bicoque du conventionnel.

Dans l'impossibilité de concilier avec les parties, le juge de paix se borna à les renvoyer dos à dos. Du reste, Raucourt allait partir pour Milan avec la fameuse troupe et de grands soucis absorbaient ce génial cerveau.

Néanmoins les amateurs de pittoresque seront heureux d'évoquer l'ombre de la tragédienne errant, sous les épais ombrages de l'allée des Veuves, auprès de la rustique maison aux contrevents verts <sup>190</sup>. La Chaumière Tallien ! mais où sont les neiges d'antan !

Les biens du conventionnel comprenaient au moins quatre maisons aux Champs-Elysées, rue des Gourdes, plus tard des Blanchisseuses et rue Marbeuf depuis 1829. N°1, au coin de l'allée des Veuves, aujourd'hui Montaigne, c'est la Chaumière Tallien, N°6 et 8 et une autre mentionnée dans les *Petites Affiches*, 4 novembre 1807. Cf. NAUROY. *Le Curieux*, cité dans la Citoyenne Tallien, par J. Turquam, Mongredien, Paris, S. d, p. 11

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> M. Pédelaborde, dentiste de l'Empereur, était propriétaire d'une maison place des Victoires à l'angle de la rue Pagevin. Ce bel immeuble fut démoli pour le percement de la rue Etienne-Marcel. Les dossiers relatifs aux propriétés de M. Pédelaborde à Paris et à Vanves sont conservés aux Archives de la Seine

La Raucourt avait adopté ce prénom de Françoise de préférence à ceux qu'on lui avait donnés au baptême. François était le prénom de son père dont elle prenait ainsi le nom de théâtre.

Vers la fin de 1800 et au commencement de 1801, Mlle Raucourt qui jouait les premiers rôles de tragédie au Théâtre-Français, donnait aussi des représentations en province. Elle avait reçu l'ordre du gouvernement, si elle rencontrait dans ses tournées une élève digne de ses leçons, de la ramener avec elle à Paris. Cette élève serait considérée comme élève du gouvernement et recevrait douze cent francs de pension.

A Amiens, elle se trouve en présence d'une jolie fille de quinze ans, belle comme Vénus de Milo. On sait que Raucourt admirait la beauté grecque et les statues vivantes. « Incessu patuit Dea » s'écria-t-elle, en voyant la marche de cette déesse et, sur le champ, la reine des tragédiennes résolut de se consacrer à la jeune beauté. Elle s'informa, dit Dumas dans ses « Mémoires », apprit que l'enfant s'appelait George Weymer, fille d'un musicien allemand, directeur de théâtre, et de Mlle Verneuil qui jouait les soubrettes.

Mlle Raucourt la fit jouer avec elle, Elise dans Didon et Aricie dans Phèdre. L'épreuve réussit et le soir même de la représentation de Phèdre, Mlle Raucourt demanda George à ses parents. La perspective d'être élève du gouvernement et d'un tel professeur offrait trop d'avantages aux yeux des époux Weimer pour qu'ils refusassent. La demande fut accordée et Mlle George partit suivie de sa mère. Elle a dit dans ses « Mémoires » ce que furent les premières leçons.

« Le lendemain de notre arrivée, notre premier soin fut de nous rendre chez Mlle Raucourt, qui alors demeurait aux Champs-Elysées, au bout de l'Allée des Veuves, la Chaumière, qui primitivement avait appartenu à la célèbre et belle Mme Tallien; maisons couverte de chaume, mais délicieusement coquette et d'une élégance des plus recherchées au-dedans. Mlle Raucourt nous fit une réception toute maternelle ; il y avait près d'elle Mme de Ponty qu'elle ne quittait jamais, petite femme charmante ; sa mère, nous l'avons su depuis, était une dame d'atours de Marie-Antoinette. A la Révolution, Mme de Ponty fut mise en prison en même temps que Mmes Raucourt, Contat, etc. : C'est dans cette triste demeure qu'une liaison d'amitié s'établit entre Mme de Ponty et Raucourt, liaison que n'a fini qu'à la mort de Mlle Raucourt. On me donna Cinna à apprendre. Nous voilà tous trois revenant à pied, bien enchantés [,] mes parents et moi. » « Le lendemain, j'allais prendre ma première leçon : la route était longue de la rue Croix-des-Petits-Champs à l'allée des Veuves ; elle me parut trop courte tant ma frayeur était grande. Mlle Raucourt me fit lire Emile ; elle me le lut ensuite... C'était bien certainement une grande artiste très savante ; mais, pour une jeune fille, la voix un rauque et très peu harmonieuse ne me séduisit point. Je croyais qu'il fallait si voulais parvenir, prendre cette voix. »

Vers la fin du dix-huitième siècle où l'on appelait tout haut les choses par leur nom. Sapho-Raucourt jouissait d'une réputation, dont elle ne cherchait pas le moins du monde à diminuer l'orginalité.

Le sentiment que cette femme portait aux hommes était plus que de l'indifférence, c'était de la haine.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> M. E. Coyecque archiviste-paléographe, dans une curieuse publication a fait reproduire cette eauforte. Cf. Coins d'Autrefois, Préfecture de la Seine. Direction des Affaires Municipales. Paris, 1900.

Elle avait pour ainsi dire adopté le costume masculin et bien souvent Raucourt donnait des leçons à Mlle George en pantalon à pieds et avec une robe de chambre, ayant auprès d'elle une jolie femme qui l'appelait mon ami et un charmant enfant qui l'appelait papa ??....<sup>191</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> P.-A. CHERAMY. Mémoires inédits de Mlle George, publiés d'après le manuscrit original, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908, p.11-20.

Alexandre Dumas père cite cette étrange anecdote et ajoute avoir connu cette femme morte en 1832 ou 1833, et connaître encore l'enfant âgée de cinquante-cinq ans. Le romancier a connu un artiste dont la carrière fut entravée par Mlle Raucourt à propos de la jalousie qu'il eut le malheur d'inspirer à la terrible Lesbienne. La vindicative créature se présenta au Théâtre-Français, exposa ses droits de possession et d'antériorité sur la personne que voulait lui enlever l'imprudent comédien, et, l'antériorité et la possession étant reconnues, le comédien, un des plus honnêtes cœurs de la terre fut chassé d théâtre, les sociétaires craignant que, comme Achille, Mlle Raucourt à cause de cette Briséis, ne se retirât sous sa tente. Alexandre Dumas, *Mémoires*, 1 vol. Calman-Levy, 1898-1899.

#### XL

# **EN CHASSE**

CHOISY-SUR-SEINE ET CHOISY-LE-ROI. – LE GARDE-CHAMPÊTRE EST SANS PITIE. –

MENACES ET INSULTES. – DIANE CHASSERESSE. - AMENDE. – L'HUISSIER. – EN Italie.

– LE COMTE DE REMUSAT. – AN VI-1813.

En 1798, ou suivant le style révolutionnaire en l'an VI, le 9 brumaire, le garde-champêtre de la commune de Choisy-sur-Seine alias Choisy-le-Roi <sup>192</sup>, revêtu de son costume portant sa plaque de cuivre, était mandé à l'audience du tribunal de police communal. Quand le magistrat eut appelé les rôles à juger, le tour du garde fut venu ; l'humble serviteur de la loi, assermenté, jura et, ayant pris un temps, évoqua l'affaire qui l'amenait devant le juge.

- Quelques jours auparavant, faisant sa ronde accoutumée, il avait entendu des coups de feu dans une petite pièce de terre cultivée non loin du lieu où il se trouvait. On ne chasse pas dans les communaux et ces coups de feu insolites sont suspects; en hâte, le garde se dirige vers l'endroit, guidé par le bruit des détonations et par une légère fumée qui s'élève, il arrive dans un pré cultivé appartenant à un habitant du pays. Un individu, porteur d'un fusil est là en effet, l'arme au bras, quêtant à terre et dans l'espace, la proie qui va s'offrir. Le représentant de l'autorité, hêlant le chasseur, lui demande de quel droit il chasse sur le terrain d'autrui ? – Pas de réponse. – Un peu étonné, il s'approcha du délinquant et réitère sa question. Une bordée d'injures variées et choisies, voilà tout ce qu'il peut obtenir du Nemrod pu endurant. – Insulté et menacé, le garde fut encore bien plus étonné, lorsqu'il reconnut devant lui une femme, en habits masculins.

La chasseresse n'était autre que Mlle Raucourt, tragédiante! Justes Cieux! Pour ceux qui connaissent le caractère de la dame le garde dut s'estimer heureux de n'avoir pas reçu une volée de plomb. Sut-il apprécier la clémence, sinon l'urbanité d'Athalie, qui s'en tint aux menaces? Ces manants sont d'une stupidité!

L'affaire n'en resta pas là, on était en République, la reine de Comédie s'en était déjà aperçue; suivant son invariable habitude, elle fit défaut à l'audience du 9 brumaire. Le jugement du tribunal condamna Mlle Raucourt pour délit de chasse sur terrain d'autrui et pour insultes et menaces au garde-champêtre à 560 francs d'amende.

C'était payer bien cher un moment de vivacité. Le receveur de Choisy n'était pas près d'encaisser l'amende, il lui fallut quinze ans pour recevoir et la recette changea plusieurs fois de titulaires avant l'époque du versement définitif.

L'histoire est réelle. – Un volumineux dossier existe relatif à ce recouvrement difficile et doit s'augmenter de toute la procédure d'origine.

« Il a été dirigé par le receveur de Choisy des poursuites continuelles à fin de payement de cette somme et du décime : en tout 606 francs. Ces poursuites se sont terminées par un procès-verbal de l'huissier Vapinault du 5 novembre 1808, constatant que la demoiselle Raucourt avait quitté la France et résidait en Italie, les frais de ces premières poursuites se montant à 10 fr.10 et ont été compris dans un état de frais en non-valeur payé à Me Vapinault dans le trimestre d'octobre 1809 <sup>193</sup> par le receveur de Choisy. Mais ayant été confirmé depuis, que la demoiselle Raucourt ne pouvait être réputée inconnue et

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Aujourd'hui le tribunal de justice de paix pour Choisy-le-Roi est séant à Ivry-sur-Seine (depuis 1905) mais les archives anciennes du greffe de Choisy-le-Roi sont à Villejuif.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Mlle. Raucourt est touchée par un exploit d'huissier dans un appartement meublé qu'elle occupe, rue Basse-du-Rempart, au 1<sup>er</sup>. Le concierge répond qu'elle est partie en Italie. Elle est à Milan où elle dirige le théâtre de l'Empereur.

insolvable, j'ai invité l'administration du Théâtre-Français pour qu'il soit fait des retenues sur les sommes que le caissier de la Comédie est dans le cas de payer à cette débitrice jusqu'à concurrence de 616 francs dont 10fr.40 et du montant de tous autres frais dont elle peut être passible. L'administration m'informe aujourd'hui que son Excellence le ministre des Finances vient de lui communiquer une lettre qui lui a été écrite par M. le comte de Rémusat. Cette lettre porte qu'il va être pris des moyens pour contraindre mademoiselle Raucourt à payer. M. de Rémusat écrit en même temps à cette actrice d'effectuer le paiement dans huit à dix jours, que, si elle en le fait point, il fera retenir le montant de cette somme sur le trimestre de pension qui devait lui être payé en Septembre. Vous voudrez bien au reçu de la présente vous informer au Théâtre-Français si cette retenue a été faite, dans le cas contraire, avertir la débitrice que c'est à votre bureau qu'elle doit se libérer. Je vous prie de vous occuper de cette affaire à l'instant où vous recevrez la pièce et me faire connaître sans le moindre retard ce qui vous aura été dit au Théâtre-Français ainsi que la date de l'avertissement que vous aurez donné, s'il y a lieu, à la redevable 194. » La date du payement de l'amende est 1813, cela fait bien quinze ans que la comédie a duré. C'est égale, dut dire Raucourt, M. de Richelieu ou M. le maréchal de Duras étaient bien plus galants que ce Rémusat. Petites gens, mœurs bourgeoises!

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> On s'aperçut qu'une erreur de chiffre, paraît-il, avait fait porter cette amende à 560, il ne s'agissait réellement que de 56 francs. Archives de la Seine, *Domaines*, 280-1691. – An VI – 1813. *Amende pour délit de chasse et injures au garde-champêtre de Choisy-le-Roi Saucerotte-Raucourt*. Répertoire. Inventaire du fonds des Domaines par Lucien Lazard, sous-archiviste de la Seine, Paris, 1906.

# XLI

# **NAPOLÉON ET LES « ANANDRYNES »**

# LES NOTES DE « L'ESPION ANGLAIS ». – ANANDRYNES. – TRIBADES. – RAUCOURT ET LA FAVEUR IMPERIALE.

A Auxonne, un jour de loisir, Napoléon Bonaparte qui vint de recevoir des livres, a devant lui les volumes de l'« Espion Anglais » publiés à Londres, en 1784. Il parcourt cette publication suspecte et, au cours de sa lecture, il s'arrête pour prendre des notes sur les articles qui l'on particulièrement frappé. C'est ainsi qu'après avoir remarqué au passage que Mme Gourdan était une fameuse entremetteuse; que dans son officine secrète, l'amour épuisé trouve des adjuvants: Pastilles à la Richelieu, Pommes d'amour, Filets de Fronsac; après avoir épinglé au vol: Necker, Turgot, Fréron; il arrive avec le tome X à la fameuse Confession d'une jeune fille rapportée dans le chapitre précédent.

Pour la première fois sans doute le jeune corse, chaste de vie et de mœurs, entend parler de pareilles coutumes. Peu familiarisé avec certains mots, il s'étonne et inscrit sur son cahier les annotations suivantes :

« Secte des anandrynes, tribades, clitoris »

Dans quelques jours, Napoléon se renseignera sur ces étranges pratiques, un ami plus au courant des mœurs féminines, lui expliquera en quoi consiste la bizarre anomalie des lesbiennes.

Il est frappé de ces goûts de décadence comme des engins trouvés chez la grande proxénète ; voilà pourquoi la secte des « Anandrynes » attire une minute son attention <sup>195</sup>.

Plus tard à Paris, le lieutenant verra au théâtre la plus fameuse des inverties, et songera involontairement au manuscrit de l' « Espion Anglais ».

La reine des amazones lui sera présentée par Barras et c'est elle qu'il jugera digne de former son théâtre en Italie !!!

L'empereur comblera Raucourt de sa faveur et ses libéralités envers elle seront toujours fastueuses. Songe-t-il encore à la petite note de son manuscrit quand on parle devant lui de la tendre liaison de Raucourt et de Mlle Simonnet ?

L'existence bizarre de l'actrice, ses habitudes spéciales qui ont un moment fait rêver le lieutenant d'artillerie n'étonnent plus le monarque. Car tout s'efface devant le génie tragique.

Le talent de l'actrice fera oublier à l'empereur les écarts d'imagination et la scandaleuse vie privée de l'androgyne.

Napoléon favorisa deux grands génies tragiques : Talma et Raucourt. L'Empereur voulut ignorer les mœurs de la femme et ne songea qu'au talent de l'artiste, il chercha toujours les occasions de protéger la tragédie dans la personne de Raucourt.

Pour remercier le souverain de sa bienveillante sollicitude, elle se préoccupe de former un élève digne de lui succéder.

C'est elle qui remarque à Amiens, la jeune George Weimer et forme ce talent naissant. Le 8 frimaire an XI (28 novembre 1802) l'élève de Raucourt parut sur la scène de la Comédie-Française dans le rôle de Clytemnestre, d'Iphigénie en Aulide [;] ses débuts firent sensation, la femme avait autant de part que l'artiste <sup>196</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> L'Espion Anglais, annoté par Bonaparte, t. X, p.159. Dialogue d'une jolie fille: La Secte des Anandrynes-tribades-clitoris. En marge de la main de Napoléon. Cf. Fr. MASSON. *Napoléon inconnu, papiers intimes,* Paris, Ollendorf, 1895, t. I, p. 468.

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Raucourt fut nommée officiellement professeur de Mlle George Weimer aux appointements de douze cents francs. *Mémoires de Mlle George*, doc. cit.

A quinze ans, George We[y]mer était une splendide créature ; Raucourt fut doublement heureuse de susciter une pareille rivale à la Duchesnois et de donner au monarque une maîtresse charmante !

#### XLII

# **ENCORE MADEMOISELLE SOURQUES**

# EN 1808. – LE THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE. – JEANNE-FRANÇOISE-MARIE SOURQUES. – RECHERCHES INFRUCTUEUSES. – COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Une personne qui tint dans la vie de Raucourt une place prépondérante : sa vicieuse amie Sourques, perdue de vue pendant un laps de temps assez long, surgit tout à coup en 1808. Les relations entre les deux femmes ne sont plus aussi chaudes, nous ne voyons leurs noms associés que dans de vulgaires questions d'intérêt.

Les heures lascives passées ensemble dans la célébration de rites mystérieux sont oubliées. La belle Allemande des nuits orgiaques est devenue une vieille rusée, experte en chicanes, élisant domicile chez son procureur, et harcelant l'actrice d'oppositions et de papier timbré. Raucourt, malgré tout, est restée la favorite des rois et des empereurs et, si Napoléon Bonaparte lui a confié la direction du Théâtre-Français en Italie, c'est qu'il sait rendre hommage au talent et au prestige dominateur de la tragédienne <sup>197</sup>.

L'empereur admire le génie tragique de cette artiste et dans son esprit elle occupe le même rang que Talma.

1808, époque triomphale, la Raucourt est toujours en vedette, c'est le temps que choisira Sourques pour l'obliger à tenir d'anciens engagements.

Voici d'abord un exploit du 7 mars 1808 par Mary, huissier, à la requête de la demoiselle Sourques, fille majeure, élisant domicile en l'étude de Me Boisgermain, avoué, rue Neuve-des-Petits-Champs, 39; signifié par l'administration des Domaines et l'ordonnance pour l'ouverture et distribution d'un grand appartement à Antoinette-Marie-Françoise (sic) Saucerotte-Raucourt dans la salle de spectacle de l'Impératrice, rue Louvois, pièces à l'appui de l'inscription hypothécaire en date du 7 septembre 1807.

La lettre suivante figure dans le dossier : « Je vous adresse la signification qui a été faite à l'administration le 7 courant à la requête de la demoiselle Jeanne-Françoise-Marie Sourques, fille majeure, avec sommation de produire dans le délai d'un mois les titres de l'affaire de son inscription contre la demoiselle Saucerotte-Raucourt.

Ensemble la signification faite le 12 de ce mois, même enquête d'un placard fait pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'usufruit de deux maisons n'en faisant qu'une, rue Pigalle, n°5, reposant sur la tête de la dite demoiselle Saucerotte-Raucourt <sup>198</sup>.

Malgré l'inutilité de vos recherches au bureau de M. Cornebize et dans les papiers du sieur Nouëtte, constatées par vos lettres des 27 octobre et 6 novembre 1807, du titre de rente de 800 francs qui a donné lieu à l'inscription requise par l'ex-receveur Francfort, je vous

Les principaux acteurs de Paris étaient à Bruxelles. Mlle Raucourt que j'avais reçue dans le temps du Directoire en sa qualité d'artiste de premier ordre, avait conservé un souvenir reconnaissant de mon procédé pour elle. Elle venait voir l'exilé sans crainte de le compromettre. Elle dînait fréquemment chez moi, et soupait journellement à onze heures chez Talleyrand. Elle me dit un jour : « Bonaparte nous appelle et nous laisse sans fonds. J'ai prié Talleyrand de lui en parler ; il lui a répondu : « Je m'occuperai de cela, en attendant, avancez vingt-quatre mille francs à Mlle Raucourt je vous les ferai rembourser. Talleyrand, en tirant cette somme de sa cassette me disait avec humeur : Je n'en serai jamais payé. » Georges DURUY, *Mém. de Barras*, Paris, 1896, t. IV, p.162.

Le lecteur n'a pas oublié qu'en 1785, c'est La Bluxière, secrétaire intime de Sourques, qui achète l'immeuble au nom de Raucourt ? Il est évident que Mme Sourques au temps de son opulence avait obligé sa compagne de ses deniers propres ; une rente fut peut-être constituée sur sa tête en reconnaissance des services rendus ?

prie de les renouveler et de les étendre aux bureaux de la Préfecture où il es possible qu'il se trouve des renseignements propres à faire parvenir au but décidé. Vous voudrez bien m'informer du résultat de vos nouvelles recherches et vous conformer en cas de succès aux dispositions de ma lettre du 25 septembre 1[8]07. »

Les recherches furent-elles heureuses? on l'ignore, toutefois ces deux papiers font connaître à la postérité les occupations de Jeanne Sourques, en 1808; occupations bien différentes de celles qui charmaient les heures de sa jeunesse.

L'ex-amante du prince de Prusse disparaît alors définitivement et nous ne savons plus rien de Jeanne Sourques.

#### XLII

#### LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

A LA CAMPAGNE. – UNE AMIE DÉVOUÉE. – LES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE. – MLLE GEORGE. – LA CHASSE ET LA BOTANIQUE. – LES SERRES DE RAUCOURT. – LE CULTE DES FLEURS. – L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. – UNE PÉTITION. – L'INSPECTEUR DES SERRES ROYALES.

Dans une charmante localité des environs d'Orléans, à la Chapelle-St-Mesmin <sup>199</sup>, Mlle Raucourt et sa nouvelle compagne Mme de Ponty viennent passer la belle saison. Ces dames reçoivent la meilleure société. Madame de Ponty, dit Mademoiselle George dans ses Mémoires, était une excellente personne qui se fâchait parfois contre la paresse de l'actrice, trop négligente à son gré pour les études de la jeune élève : - mais, Fanny <sup>200</sup>, à quoi songez-vous donc ? cette pauvre petite ne débutera jamais au train dont vous y allez. Il faut en finir. Je n'aime pas la campagne mais, par amitié pour Madame George et pour la petite, je me décide à partir pour la Chapelle : je les emmènerai. Là au moins nous vous tiendrons et n'accepterons plus vos mauvais prétextes. « Cette chère petite femme se sacrifierait pour moi. » Madame de Ponty, petite maîtresse, avait un grand ascendant sur Mlle Raucourt, qui la gâtait comme un enfant.

« Elle avait un caractère très arrêté, cette femme si frêle en apparence, aimait bien quand elle aimait ; elle défendait ses amis quand on les attaquait. » D'un noble courage, loyale et fière, Mme de Ponty qui paraît être l'ultime confidente de la tragédienne avait des goûts peu en rapport avec sa situation de fortune ; ayant tout perdu, elle n'aurait pu satisfaire ses habitudes de grande dame sans la main généreuse que Raucourt lui avait tendue.

Partageant sans doute les idées de sa compagne d'existence, la dernière amie de Sapho vivait à Paris dans la petite maison de l'allée des Veuves et l'accompagnait souvent dans ses tournées théâtrales. MIle George parle de cette dame en termes émus et semble lui avoir voué un souvenir très vif <sup>201</sup>.

« Enfin nous partons pour Orléans. Mlle Raucourt est toute la journée dans son parc avec les fleurs, elle greffe à ravir, mais trop longtemps. Les leçons vont venir? Point. On commence à gronder, elle se décide avec chagrin, mais elle vient. Quelques bonnes leçons de suite. »

L'acteur Lafont qui est aussi de la maison, fait un peu la cour à Mademoiselle George. Il donne des représentations à Orléans avec la maîtresse de maison et vient danser tous les soirs. La vie était très gaie dans la belle propriété de l'actrice : « Nous assistions aux représentations d'Orléans – Lafont et Raucourt – Les jours où l'on ne jouait pas, les soirées passaient délicieuses, les hôtes pleins d'entrain et de gaieté apportaient le charme de leur société spirituelle et aimable. » Dans ses Mémoires, MIle George retrace les plaisirs de cette villégiature d'artistes et en fait le plus riant tableau.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> La Chapelle-Saint-Mesmin. (Loiret), Arr, et Canton d'Orléans, 1756 habitants. – D. de Mailhol. – *Dic. Géogr. Des Communes.* 

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Fanny était le prénom que se faisait donner Raucourt dans l'intimité. (Voir l'épigramme du Marquis de Villette.)

Lettre de Raucourt à l'acteur Lafont au sujet des débuts de Mlle George datée de la Chapelle-St-Mesmin, publiée par M. Chéramy dans la troisième partie de son livre sur George. *Ibid.* p. 211. Dans le même ouvrage, p.240, l'auteur a publié un curieux fragment des mémoires du général-major russe Lowenstern dans lequel on voit certaines grandes dames échangeant des caresses passionnées avec la jeune George, doublement élève de Raucourt ?

Entre deux leçons, la maîtresse du logis revêt un séduisant costume, demi-masculin, demi-féminin; une petite jupe blanche qui venait juste aux genoux et c'était encore, malgré les cheveux blancs, la statue de Diane antique avec ses belles jambes et ses pieds longs et fins, ravissants. Elle emmène George morte de peur, la voilà partie chasser dans son parc, suivie de la tremblante enfant. A chaque coup de feu, la débutante trésaille et tombe, la chasseresse veut forcer la fillette à courir après le gibier abattu! C'en est trop, les nerfs de Mlle George se révoltent à cette idée et carrément, elle refuse d'obéir. Raucourt s'amusait follement de la frayeur de son élève.

Après la chasse, Raucourt va contempler ses fleurs magnifiques qui lui causent tant de peines et de dépenses, son revenu y passerait sans l'ordre de Madame de Ponty.

Elle est la curieuse des plantes rares et les serres de la Chapelle-Saint-Mesmin renferment, paraît-il, des variétés extraordinaires, si belles, qu'une autre amie des fleurs : l'Impératrice Joséphine, viendra un jour visiter cette superbe collection <sup>202</sup>.

Cette passion pour la culture florale vers la fin de la vie de Mlle Raucourt paraît primer son art théâtral.

En 1815, la tragédienne qui approche de la soixantaine, sent l'âge où le repos est nécessaire. Lasse et un peu décou[r]agée, elle adresse à Louis XVIII une lettre assez curieuse dans laquelle est retracée sa longue carrière avec ses vicissitudes.

### Sire,

Reçue au Théâtre Français en 1772, par l'ordre particulier de Louis XV, j'ai continué ma carrière théâtrale pendant le trop court règne de Louis le Martyr; j'ai traversé péniblement les orages de la Révolution : un an de captivité et la perte de ma fortune ont été le résultat de mon attachement à la bonne cause <sup>203</sup>. L'amour de mon art, la crainte de voir se détruire sans retour le Théâtre Français, m'ont déterminée à en réunir les débris dans la salle de Louvois. Ce théâtre fut fermé au bout de cinq mois par ordre du Directoire, le 18 fructidor an VI, sous le prétexte que c'était un rassemblement de royalistes. A cette époque je fus menacée de la déportation.

Je restai chargée d'une dette énorme, causée par les frais de cet établissement et sous le poids de laquelle je gémirai toute ma vie.

Mes faibles talents m'ont fait rechercher par le dernier gouvernement. J'en ai reçu les bienfaits, je pouvais espérer, quant à ma fortune, un meilleur avenir. Chargée d'organiser et de diriger le Théâtre Français en Italie, des récompenses m'étaient assurées à la fin de ma carrière théâtrale, dont l'époque était fixée par moi au printemps 1815. Le bonheur d voir mes légitimes souverains remonter sur le trône de leurs pères n'a point laissé de place au moindre regret sur la perte de mes espérances. Mais je touche au terme que je me suis prescrit; accoutumée à une existence honorable, je vais après quarante-trois ans de travaux, me trouver réduite au strict nécessaire.

plantes. A un voyage de Josephine, elle s'arreta a la Chapelle; elle vint visiter la serre et emporta des plantes. Ce petit détail est pour bien établir l'intimité de Joséphine et de Mlle de Raucourt et la familiarité qui faisait qu'elle l'appelait Fanny. » CHERAMY. Feuilles détachées. — Mém. inédits de Mlle George, ouv. cit. p. 202-203.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> « Joséphine aimait beaucoup les fleurs. Mlle Raucourt en était très amateur. Elles faisaient des échanges. La comédienne avait fait faire à La Chapelle une serre qui renfermait les plantes les plus rares. A un voyage de Joséphine, elle s'arrêta à la Chapelle; elle vint visiter la serre et emporta des

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Arc. Nat. Maison du roi. O3 1243. Restauration. Document[s] retrouvé et communiqué par M.H. de Curzon ; lettre publiée par M. Henri Lyonnet dans les *Comédiens français du Prince-Eugène*, Société de l'Hist. du Théâtre, 1902, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> n°, p. 129. Cf. du même auteur : *La troupe du Théâtre de Milan pendant la direction de Mlle Raucourt*, articles très intéressants avec portrait de l'actrice, *ibid*. bulletin N°1 et suivants. Dans un autre N° du bulletin de la même société, M. Malherbe a fait reproduire en fac-simile le règlement même du Théâtre Impérial pendant la direction Raucourt.

Le goût passionné que j'ai depuis ma jeunesse pour la botanique et la culture des plantes rares, tant exotiques qu'indigènes m'a portée à en acquérir une précieuse collection. Il me faudrait renoncer à ce bonheur de ma vieillesse n'ayant plus les moyens d'entretenir et de faire cultiver cette belle réunion.

J'ose solliciter de Votre Majesté l'inspection en chef des jardins, orangerie et serres de Saint-Cloud ou de Meudon où je supplierais Votre Majesté de permettre que je fisse transporter mes plantes.

Mes titres, pour oser demander cette faveur, sont : mes longs travaux, la perte entière de ma fortune et mon attachement sans bornes à mes légitimes souverains.

Mes moyens pour remplir les fonctions de cette place sont mes connaissances en administration de détail et mon agrégation à plusieurs Académies des Sciences pour la section de Botanique.

Une carrière extraordinaire pour la longueur de sa durée et la constance de la faveur du public recevrait, par cette marque de bonté, une bien douce récompense et la gloire de consacrer le reste de ma vie au service de Sa Majesté comblerait tous les vœux de sa plus soumise sujette.

J'ose me dire avec le plus profond respect Sire De votre majesté, La plus humble et la plus fidèle sujette, RAUCOURT

L'ex-reine de la Tragédie, inspectrice des serres de Saint-Cloud et de Meudon! Voilà certes qui n'est point banal, dit M. Henry Lyonnet, mais le projet ne put se réaliser, car la grande Faucheuse veillait et la dernière scène que devait jouer l'actrice était proche. [204]

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Raucourt aurait dit à son lit de mort : « Voici la dernière scène que je jouerai, tâchons de la jouer d'une façon convenable. » (H. Lyonnet, *ibid*.)

## **XLIV**

## 1815

# LA FIN ÉDIFIANTE DE MLLE RAUCOURT. – 2, RUE DU HELDER. – A SAINT-ROCH. – UNE ÉMEUTE.

Le 15 janvier 1815, mademoiselle Raucourt mourait presque subitement <sup>205</sup>. Depuis déjà quelque temps la tragédienne menait une vie très édifiante. Elle quêtait à Saint-Roch, y offrait le pain bénit et sa bourse s'ouvrait souvent pour les pauvres de la paroisse comme pour les frais du culte. Le curé de Saint-Roch, l'abbé Marduel touché de sa conversion, ne dédaignait point, paraît-il, de la visiter et même de dîner chez elle. Ce fut seulement quand elle entra en agonie qu'il se souvint qu'elle était comédienne. Il refusa, dit-on, d'envoyer un prêtre et il opposa à la demande d'un service à l'église la défense du chapître métropolitain d'accorder les prières ecclésiastiques à une excommuniée. Les camarades et les amis de la Raucourt se résignèrent à conduire le corps directement au cimetière <sup>206</sup>.

« Mais la chose s'était ébruitée. Le 17 janvier à l'heure fixée pour le départ, la rue du Helder se trouve pleine de monde. La foule où les invités sont en très petit nombre profère des menaces contre les prêtres et déclare qu'il faut forcer le curé à célébrer le service funèbre. Au débouché de la rue, comme le char tourne à gauche afin de suivre les boulevards une vingtaine d'individus se jettent à la tête des chevaux et leur font prendre le chemin de Saint-Roch. Les portes de l'église sont fermées, quelques personnes entrent par la petite porte de la rue Saint-Roch, pénètrent dans la sacristie et conjurent l'abbé Marduel de céder au vœu populaire. Le prêtre demeure inébranlable. Au dehors la foule grossissante – il y a cinq ou six mille hommes massés dans la rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes s'apprête à enfoncer la porte. Une escouade de gendarmerie envoyée par la préfecture de police se retire sans faire de résistance. Inquiets des suites de ce tumulte les comédiens donnent secrètement aux voitures l'ordre de gagner le cimetière. Mais au premier mouvement on arrête le char et on coupe les traits des chevaux. On crie : les prêtres à la lanterne! A mort Marduel! Quelqu'un dit: « Puisque nous ne pouvons entrer à Saint-Roch, portons le corps dans la chapelle des Tuileries. » On envahit l'église, le cercueil porté en triomphe dans le chœur dont les grilles sont tordues et renversées. Si l'on n'a pas l'officiant, on a du moins le sanctuaire. On allume les cierges et les lustres. L'église, sans prêtre et bruyante comme un club, resplendit ainsi qu'au jour de Pâques. Enfin, un commissaire de

L'acte de décès est publié par Jal dans son dictionnaire biographique, il dit qu'elle succomba le 15 juin 1815 à 4 heures du soir, des suites d'une maladie inflammatoire dans l'appartement occupé par elle, rue du Helder, 2. L'acte qui était inscrit au registre de l'ancien 2<sup>e</sup> arrondissement (9<sup>e</sup> actuellement), nomme la défunte Marie-Antoinette-Joseph (sic) Saucerotte, âgée de 59 ans.

La maison mortuaire de l'actrice avait alors pour propriétaire Jean Joseph-d'Hardivilliers, rue de la Pépinière, 64. En vertu d'un bail en date du 24 Octobre 1811 (enregistré le 26), mademoiselle Raucourt occupait un petit appartement de 900 francs au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble. Le n°2 de la rue du Helder qui comprend le 36 du boulevard des Italiens fut vendu sur saisie immobilière après la mort de M. d'Hardivilliers (24 sept. 1818) à M. Pierre Gautier-Durant, marchand de draps, rue de Richelieu, 52, pour moitié et à sa femme Anastasie Guichard, pour l'autre moitié. En 1861, la maison était encore entre les mains des héritiers Durant.

Arch. De l'Enregistrement et Arch. De la Seine, Reg. N°333. Quart. De la Chaussée d'Antin, n° du Sommier 163.

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> J'emprunte le récit si vivant des obsèques au livre remarquable et documenté de M. Henry Houssaye, 1815. Voir la note suivante.

police sort de la sacristie et annonce qu'il a requis le clergé de Saint-Roch de rendre à mademoiselle Raucourt les honneurs du service divin ». Quand les piquets de troupes, envoyés un peu tardivement par le général Maison pour contenir la foule, arrivèrent devant l'église, le service était commencé et le calme un peu rétabli. »

Sur l'injonction de la police, aucun journal ne parla de l'affaire de Saint-Roch, mais tout Paris s'en occupa.

D'abord le peuple avait su gré à Louis XVIII de sa conduite dans l'affaire Raucourt ; il y avait même eu des Vive le roi! à Saint-Roch quand le commissaire était venu annoncer la célébration du service. On croyait que l'ordre émanait des Tuileries. Cette bonne opinion ne dura pas. Le bruit se répandit que le refus de la cérémonie religieuse avait été concertée par le roi, son grand aumônier et l'abbé Marduel et que le monarque n'avait cédé qu'à la crainte d'une émeute 207. Tout cela était faux, dit M. Henry Houssaye, car Louis XVIII ne voulait pas donner d'ordres au clergé; le monarque ne fut même pas informé des événements de Saint-Roch, le commissaire ayant agi de sa propre autorité. 208

Voilà bien du bruit autour de la défunte, il était écrit que jusqu'au bout le scandale l'accompagnerait.

\_

Rapport de Maison à Soult, 17 janvier (Arch. Guerre). Rapports de police : 18, 19, 20 janvier (Arch. Nat. F., 7, 3739). *Le Censeur,* IV, 286, 293. Cf . Jaucourt à Talleyrand, 20 janvier. (Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII, 262-263. Note). Wellington à Castlereagh, Paris, 19 janvier, *Dispatchs*, supplément, IX. – Références de M. Henri HOUSSAYE de l'Académie Française, 1815. *La première Restauration*; T.1, Paris, Perrin et Cie, édit., 1896, p.93, 94.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> « Sous le règne de Louis XVIII, un ministre du Dieu de Paix et de miséricorde refuse l'entrée du temple à une comédienne du roi qui quelques jours avant sa mort, lui avait envoyé une somme de mille francs pour le soulagement des pauvres de sa paroisse. Le peuple en masse réclame auprès du souverain contre cette mesure intolérante; le roi législateur ordonne qu'on rende à ce corps les derniers devoirs d[û]s à tous les chrétiens; le prêtre obéit : l'aurait-il dû si Dieu lui ordonnait le contraire ? » *Nouveau Manuel théâtral et du Comédien*, A. BERTHIER de MALIGNY, Paris, Roret, édit. 1854. p. 6.

Cf. Notice sur l'enterrement de Mademoiselle Raucourt, actrice du Théâtre Français, morte le 15 janvier 1815, Anonyme. Paris, 1821. La maison mortuaire de la Raucourt est toujours debout ; c'est un édifice sans style et sans apparence, occupé en partie par des industriels. L'entrée est toujours au n°2 de la rue du Helder, mais les appartements ont des vues sur le boulevard des Italiens. L'appartement autrefois occupé par l'actrice à moins de transformations intérieures doit exister avec la même distribution : quatre fenêtres sur le boulevard et quatre fenêtres sur la rue. Un tailleur occupe le premier étage et une boutique du rez-de-chaussée est louée à un fabricant de machines à écrire.

#### XLV

### **CONCLUSION**

En esquissant, au milieu de ces singulières femmes, la figure plus singulière encore de cette reine de théâtre se détachant sur ses compagnes, nous avons voulu, non pas écrire une biographie de la Raucourt, mais tracer de rapides tableaux de mœurs.

Il était impossible de parler des lesbiennes sans évoquer à tout moment la figure de leur déesse. D'autres plus compétents, retraceront cette grande personnalité théâtrale ; nous nous sommes efforcés au contraire de la montrer le moins possible au théâtre ; et de chercher dans le fatras des pamphlétaires, ce qui était de nature é éveiller la curiosité des amateurs de documents peu connus ou dissociés <sup>209</sup>

En comparant ces éléments si divers, en rapprochant les événements de cette vie si agitée, on déduira des exagérations mêmes que les accusations portées par les nouvellistes contre cette femme bizarre ont une origine véritable.

Ces chercheuses de sensations rares qui se sont connues, protégées, soutenues, appartenaient à une grande confrérie ayant pour le sexe féminin un culte véritable et fanatique.

Raucourt n'a pas créé un vice nouveau, il est au contraire vieux comme le monde, il a survécu à cette grande passionnée et survivra autant que l'espèce humaine; mais il nous a semblé curieux de grouper autour de l'étoile, les comparses plus humbles et moins connues.

D'autres viendront qui dégageront le caractère de la tragédienne au point de vue purement théâtral; elle eût une grande influence sur son époque et malgré son défaut de sensibilité, ce fut une grande artiste servie par des moyens merveilleux.

Il ne nous convenait pas de nous étendre sur sa carrière tragique et nous ne l'avons fait que dans la mesure où c'était nécessaire pour l'intelligence des événements rapportés.

Le soin particulier de cette femme, pour affecter les dehors masculins ; sa prédilection à s'entourer des personnes de son sexe, constituent une étrange anomalie qui a vivement frappé ses contemporains. Elle doit encore étonner ceux qui ont pris soin de rapprocher des faits, en apparence étrangers, mais qui se juxtaposent étrangement.

Nous croyons avoir levé le voile mystérieux qui cachait les personnalités suggestives de Madame de Furiel et de la jolie Marquise de Techul, jusqu'à ce jour inconnues des érudits et des chercheurs.

femmes dont les mœurs décriées prêtaient le flanc aux calomnies.

Confession de Mlle Sapho, élève de la Gourdan, sur sa réception dans la secte anandryne. En Grèce, 1789, petit in-8° de 140 p., figures, réimprimé sous le titre La Nouvelle Sapho ou Histoire de la secte anandryne. Paris, an II. – Même titre, avec 6 figures : Paris 1791, 93, 94, in-18° de 162 p. (Bibl. des ouvrages relatifs à l'Amour, 2° édit., 1864, col 648) – Note signée P.L. (Paul Lacroix dans le Bulletin du Bibliophile, XVIe série, p.311 : « Nous n'avons pas découvert qu'elle est cette Mme de Furiel qui joue un rôle si actif dans ce récit et nous ignorons que fut le dernier éditeur de ce livret, qu'on osait présenter comme publié par la citoyenne Raucourt (Nous avions pensé au comédien Mayeur de Saint-Paul) qui a seulement ajouté huit pages de sa façon, il ne s'est pas fait faute de compromettre Mlle Arnould, Raucourt et Contat. » Alexandre Dumas en a donné des fragments à la fin de son Louis XV. – Il y a aussi des extraits dans une réimpression allemande : La Nouvelle Sapho, ou Histoire, etc., publié par le C. N.; Paris, 1791, in-12, dans laquelle il est donné des détails sur l'initiation de Mlle Sapho comme tribade, ainsi qu'une apologie de la secte anandryne ou exhortation à une jeune tribade, par Mlle Raucourt, prononcée le 28 mars 1778 (p. 44 à 78). – Dans plusieurs de nos chapitres nous avons reproduit intégralement cette littérature spéciale, le seul point intéressant consistait à identifier deux

La société du XVIIIe siècle, féconde en personnages curieux, s'enrichira d'une galerie féminine de jolies damnées qui ont voulu vivre en marge des coutumes.

La robuste santé de nos ancêtres s'accommodait de ces écarts, elle y trouvait même certain ragoût excitant. On persiflait les lesbiennes, on se moquait de leurs mœurs, mais personne n'invoquait la rigueur des lois pour les flétrir. Société bien près de finir, qui ne trouve pas un Juvénal pour vaticiner contre les « anandrynes ». Le ton est indifférent ; il se maintiendra toujours sur le diapason railleur et les plus sévères philosophes ne semblent pas choqués par l'impudeur de la reine des inverties.

Heureuse époque qui fut vraiment celle de la tolérance!

# Pièces annexes

Documents inédits provenant de l'inventaire et des scellés apposés chez Mlle Raucourt par le Commissaire au Châtelet en 1776.

Arch. Nat., Minutes de Boullanger, Cre Y, 12704.

## LA BIBLIOTHEQUE DE MLLE RAUCOURT A LA CHAUSSEE D'ANTIN

Prévoyant la banqueroute et désireuse de sauver au moins quelques débris de sa fortune, Mlle Raucourt fit enlever et porter une partie de sa bibliothèque chez Mme de Sourques <sup>210</sup>. On joignit aux livres les estampes qui parurent dignes d'être conservées et ce fut avec beaucoup de peine que le commissaire Boullanger en obtint la restitution et la réintégration au logis de la tragédienne, à la Chaussée d'Antin. Les livres et les estampes furent transférés en 1779, à la salle des Augustins, où devait avoir lieu la vente par autorité de justice <sup>211</sup>.

# Ouvrages laissés à la Chaussée d'Antin et mis sous scellés

Un volume contenant l'explication des cent estampes qui représentent différentes nations du Levant.

Le dictionnaire de Trévoux en 5 vol., in-fol., avec son supplément.

Le dictionnaire de Moréri en 6 vol. in-fol., 4 autres vol. servant de suppléments.

42 volumes dont les Lettres Athéniennes.

# Ouvrages portés chez Mme de Sourques et réintégrés à la Chaussée d'Antin

12 volumes de papier marbré : L'Ambitieux et l'Indiscret ; Eugénie<sup>212</sup> ; La piété filiale ; les Deux amis<sup>213</sup> ; Cinna et Rhadamiste ; Dupuis et de Raunais<sup>214</sup> ; Le fils naturel ; Athalie ; La Coquette fixée ; Rome sauvée<sup>215</sup> ; La surprise de la haine ; sur lesquels onze volumes chaque sujet s'est trouvé inscrit sur papier collé de l'écriture du sieur Raucourt père qui a reconnu la dite écriture, et sur le 12<sup>e</sup> traitant : Le fils naturel est une inscription sur papier, de l'écriture de sa fille et sur les recto des premiers feuillets le nom de Raucourt.

12 volumes de l'histoire du théâtre de Corneille, reliés en maroquin rouge, dorés sur tranche.

12 volumes du théâtre de Voltaire pareillement reliés.

Les œuvres de Falbaire<sup>216</sup>, en un volume pareillement relié.

Anacréon, Sapho <sup>217</sup>, reliés au veau marbré, dorés sur tranches.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Antoine Martel, ancien domestique de la dame de Raucourt dépose avoir vu apporter chez Mme de Sourques une grande malle renfermant quantité de livres couverts en maroquin rouge, livres de théâtre et estampes des meilleurs auteurs. Les livres et tableaux furent portés en plusieurs voyages par Jacques Cahors, scieur de bois, demeurant à la ferme des Mathurins, *Dépositions devant le commissaire Boullanger*. Arch. Nat. Y. 12.704.

La bibliothèque de la Raucourt étant composée d'ouvrages contemporains, on trouve dans la *Correspondance de Grimm*, Diderot, édit. Maurice Tourneux, la critique des principaux ouvrages décrits par le commissaire et dont les titres ont été plus ou moins défigurés par le greffier.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Eugénie, drame de Beaumarchais.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Les deux amis, drame de Beaumarchais ; il y a une comédie de Dancourt sous ce titre.

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Dupuis et Desronais, comédie de Collé.

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Catilina ou Rome sauvée, tragédie de Voltaire.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> FENOUILLOT DE FALBERT, l'auteur de *l'Honnête criminel*.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> C'était fatal!

5 volumes in-12 : Les œuvres de Molière.

5 volumes in-12 : les œuvres de La Chaussée.

4 volumes in-12 : Les œuvres de Grécourt.

7 volumes in-sexto : Les œuvres de Racine, veau marbré.

10 volumes in-12 : Les œuvres de Destouches.

L'Espion Chinois, relié en maroquin bleu, en 6 volumes, dorés sur tranches.

5 volumes in-sexto : Les œuvres de Boileau.

Les contes moraux, en 3 volumes.

Les œuvres d'Arnaud, en 2 volumes, veau doré sur tranches.

Les Mille et une folies, en 4 volumes, in-octavo.

Les Amours des Gaules, en 5 volumes in-12.

Les Contes des fées, en 4 volumes, in-octavo.

L'Héloïse de J.-J. Rousseau, en 4 volumes in-octavo.

Les œuvres de Grandisson, en 4 volumes in-octavo.

Le Paysan parvenu, en 4 petits volumes.

Le Théâtre de Sainte-Foix, en 4 volumes in-octavo.

Les œuvres de Regnard, en 4 volumes, in-12.

Les contes de la Dixmerie, en 3 volumes.

Les œuvres de Crébillon, en 3 volumes, in-12.

Le père avare, en 3 volumes, in-8.

Virgile, en 3 volumes dépareillés.

Les aventures de Robinson, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> volume.

Les nuits d'Young, en 2 volumes.

Les œuvres de Gresset, en 2 volumes.

Le comte de Warvick, en 2 volumes.

L'histoire de Sulanie, en 2 volumes.

La loi de la nature, en 2 volumes.

Michel Sirven, en 2 volumes, in-8°.

Paméla, en 2 volumes, in-8° 218.

L'histoire d'Alphonse VI, en 2 volumes.

Les œuvres de M. d'Arnault, en 2 volumes, veau, doré sur tranches, in-8°.

Le Système de la nature.

Les œuvres de Molière, en 3 volumes dépareillés.

L'Histoire romaine, en 17 volumes, in-8°.

Les Mille et une nuits, en 6 volumes, in-12.

La bibliothèque du Théâtre Français, en 3 volumes, in-8°.

La vie de Marie-Anne (4<sup>e</sup> volume)<sup>219</sup>.

L'Espion dans les cours, 8 volumes, le 1<sup>er</sup> manque.

L'almanach des Muses, 14 volumes.

Orphanis <sup>220</sup>; Milord Courtenaye; Le caractère des passions; Les Spectacles de Paris; L'enchaînement de l'amour et de la fortune; L'histoire de Montcade, poésie française; L'oracle des Sibylles; Les Lettres persanes; Les Lettres d'un persan; Les mœurs de ce siècle; La vie de Zizime; Le moyen de parvenir; Roland furieux.

Le second volume des Révolutions de la Perse.

Les anecdotes intéressantes.

Les révolutions de Perse.

Les mille et un quart d'heures, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> volumes.

 $<sup>^{218}</sup>$  Paméla, conte de Goldoni, trad. Par BONNET DU VALGUIER. Grim, ouv. cit. IV, 150.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> Marianne ou la nouvelle Paméla, Grimm, ouv. cit., p. 235.

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Orphanis, tragédie de BLIN DE SAINMORE. Grimm, ouv. cit., x, 300.

Les Joujoux des demoiselles <sup>221</sup>.

Observations sur l'art du comédien (broché).

Le recueil de divers écrits sur le recto duquel est écrit Raucourt <sup>222</sup>.

Soixante-neuf brochures dont: Les amours de Lucide et de Doligny; L'heureuse découverte; La cachette intéressante; Les campagnes philosophiques; L'Histoire de Mlle Cronel, dite Frétillon; Banis et Balassin <sup>223</sup>; Nicolle de Beauvais <sup>224</sup>; Les mille et une soirées; L'histoire de Julie Mandeville <sup>225</sup>; Lamour suivi des regrets; La bibliothèque des génies et des fées <sup>226</sup>; le catalogue des pièces choisies de la Comédie-Française; Zélaskine <sup>227</sup>; histoire américaine; Jeannette; Seconde lettre du marquis de Rozelli, mémoires d'un homme de qualité; Théorie du paradoxe <sup>228</sup>; Le compère Mathieu <sup>229</sup>; L'enfant perdu, histoire anglaise; On ne s'y attendait pas; Les égarements du Julie <sup>230</sup>; Les anecdotes de la cour de Bonhomie; Théologie portative <sup>231</sup>; L'Almanach des Muses; le comte de Warwick; La vie de Pierre Pinson; Recherches sur les origines du despotisme oriental <sup>232</sup>; Horonoco ou le prince Nègre <sup>233</sup>; Candide <sup>234</sup>.

## **ESTAMPES**

Les estampes sont mal décrites ; les titres très fantaisistes. On voyait chez Mlle Raucourt certaines belles pièces qui lui furent données par le marquis de Villette et bien d'autres amis ; il y eut aussi un fournisseur attitré opposant à la levée des scellés dans la personne de Th. Vincent Bligny, marchand d'estampes, lancier du roi, cour du Manège aux Tuileries 235

Un tableau peint sur toile, au pastel, représentant une femme, dans sa bordure ovale, bois sculpté et doré.

Une estampe représentant MIle Clairon dans sa bordure carrée, bois sculpté et doré.

Toutes les estampes suivantes sont sous verre et encadrées de bois sculpté et doré. Un enfant tenant un chien; Louis Le Grand; Un dessin esquissé; Les adieux d'Hector et d'Andromaque, gravés en 1769; Deux estampes des « Baisers » l'une dédiée à M. le duc de la Vallière, l'autre à M. le comte de la Tour d'Auvergne; L'instruction parternelle; et « Honni soit qui mal y pense »; Les offres réciproques; Diane au bain; Salmandre et

Le Joujou des demoiselles, nouveau choix de poésie à l'usage du beau sexe libertin, S.L.N.D. in 8° de 58 p., texte gravé par Lemire d'après Eisen, 50 fig. à mi-pages. Londres, 1753, 55, 58, 73 : Vitapolis, 1783, 93, petit in 8°, fig. (*Bibl. des ouvrages relatifs à l'amour*, 2° édition, 1864, col 96.

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> Ce recueil de divers écrits sur le recto duquel est écrit le nom de l'actrice fut rendu aux parents de la Raucourt avec d'autres papiers.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Banise et Balaçin, par CARPENTIER, Grimm, ouv, cit., X, p.321.

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Nicole de Bauveais, par Mme Robert, ibid, VII, P. 184.

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Histoire de Julie Mandeville, Par M. BROOKE, trad. Par BOUCHAUD, ibid, VI, p. 56.

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> La biblioth. Des génies et des fées, anonyme, Grimm, ouv. cit. VI, p. 186.

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> Zélaskine, ibid, VI, p. 185.

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Théorie du paradoxe, par MORELLET, ibid, XI, p. 29.

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Le compère Mathieu, par Dulaurens, ibid, VI, p. 482.

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> Les égarements du Julie, roman attribué à Dorat et à Perrin, par GRIMM, III, p.110.

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Théologie portative par l'abbé Bernier (d'Holbach), Grimm, ouv. cit., VII, p. 425.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> Recherches sur l'origine du despotisme oriental par Boulanger, Grimm, ouv. cit., V, p. 364-365.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Oronoko, par LAPLACE, Grimm, ibid, III, p.180.

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> Candide, par Voltaire, Grimm, ouv. cit., IV, p. 85.

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> C'est chez Bligny, lancier du roi, Cour du Manège, qu'était en dépôt le portrait de Mlle Raucourt (même figure que dans l'œuvre de Lingée, mais sans attributs ni ornements) Cf. Iconographie.

Hermaphrodite ; Les musiciens ambulants ; Le concert de famille ; Cérès et Bacchus ; Vénus et Danaë.

Il y avait, à Vaugirard, les estampes et tableaux suivants emportés par le tapissier Druenne et réintégrés. Une Vénus Anadyomène; Tobie et le Sacrifice de Noë? - La nuit; Le temps serein; Le midy; Le matin un débris de naufrage; Une Sainte Famile; Le médecin clairvoyant; Bayard et Epaminondas; Une famille; Le petit boudeur; Un paysage; Une Vénus; Deux pastels sous verre représentant: l'un, un enfant donnant à manger à un chien avec une cuillère; l'autre, une femme tenant un enfant; La fille confuse; La « Gazette de Londres »; Les fruits de l'hymen; Glochea, roy d'Assyrie; Les festes espagnoles; Une mère grondant sa fille; La fille et la mère; La mère de famille; Une autre; Néron et Britannicus; La confidence; Une mère conduisant son enfant; Le retour de la chasse au faucon.

#### LE PEINTRE FEMININ DE LA RAUCOURT

Parmi les œuvres des nombreux artistes qui représentèrent les traits altiers de la Raucourt on remarque, non sans surprise, celles d'une femme peintre : Mme Romany (Adèle de Romance).

Fidèle à sa réputation de féministe la tragédienne confia le soin de reproduire sa figure à une dame peintre. Mme Adèle de Romance, dite Romany, d'après Bellier de La Chevignerie, élève de Regnault, elle expose aux Salons de 1793, 1795, 1799, 1800, 1802, 1806 et 1808 et poursuit sans interruption ses envois jusqu'en 1833.

Cette personne semble s'attacher aux portraits d'acteurs en renom. En 1812, le livret du Salon mentionne un portrait de Raucourt « dans le rôle d'Agrippine figure sous le n°294 et le portrait de M.S. est Néron. » (sic). Dans le même envoi, il y a les portraits de Mme Dugazon <sup>236</sup>, de Mme Fleury et de Mlle Thibaut.

L'artiste habite dans le voisinage de son modèle, 42, rue de la Chaussée d'Antin ; en 1810, Mme Romany exhiba son portrait, grandeur nature, sous le titre : « Portrait en pied de l'auteur dans son atelier », et en même temps elle expose « le portrait de M. S., chirurgien en chef de la Garde impériale, au moment où il se dispose à donner une leçon de botanique à son fils » <sup>237</sup>. En 1814, Mme Romany renvoie les mêmes sujets qu'en 1812, le portrait de Raucourt en Agrippine figure sous le n°294 et le portrait de M. S. est devenu le portrait de M. Souberbille, chirurgien-major de la gendarmerie de Paris <sup>238</sup>.

On conserve aux Estampes de la Bibliothèque Nationale une épreuve gravée par Frémy d'après une peinture de Mme de Romance. L'actrice est représentée en buste avec diadème. Il semblerait donc que cette dame fit plusieurs fois le portrait de la tragédienne 239

<sup>237</sup> Ce Souberbille était l'ancien médecin de Robespierre ; attaché au service de santé du Tribunal révolutionnaire, ancien major de la 35<sup>e</sup> division de Gendarmerie, cf. *Tuety*. Rép. Gén. IV. 2725. *Sources Mss. de l'Hist. de la Révolution, G. Lenôtre. Htst. Du Tribunal Révolutionnaire*. Paris, 1908, p. 78, 133, 224.

<sup>238</sup> Cf. Lucien Gillet, *Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture (etc) se rapportant à l'histoire de Paris depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours.* Dressée d'après les livrets officiels, Correspondance hist. et archéologique, années 1907-1908.

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> A l'exposition du Théâtre (Arts décoratifs, 1908) figuraient un dessin d'Adèle Romany, représentant la Dugazon, n°675, et sous le n°770, une estampe gravée d'ap. A. de Romany représentant la même Dugazon (Coll. De M. Bourdon).

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> B. N. Cabinet des Estampes « Mlle Raucourt » Mme Romance, pinxit. Frémy, del et Sculp. (buste avec diadème) H. 169mm L. 101mm. Le musée de Valenciennes possède le portrait en pied de mlle Duchesnois peint par Mme de Romany.

### **ICONOGRAPHIE**

A l'Exposition du Théâtre, organisée en 1908 au Musée des Arts Décoratifs figuraient les portraits, dessins et estampes suivant relatifs à Mlle Raucourt.

- N°483, Raucourt (M. Ant. Saucerotte dite Mlle); 1753 (sic), 1815, Ecole de David. Peinture sur toile (Colle. De M. Pierre Loüys).

A cette même exposition du théâtre figuraient deux manuscrits en maroquin rouge anciens avec dédicace.

- N° 1032a, Mss, des chansons ayant appartenu à Mlle Sophie Arnould.
- N° 1032ab, Mss, autographe et entièrement inédit des pièces libres jouées par Sophie Arnould et Mlle Raucourt chez le prince d'Hénin <sup>240</sup> (4 volumes). Coll. De M. Pierre Loüys. Un dessin à la sanguine et une miniature.
- N° 669, Raucourt (Franc. Marie-Ant. Saucerotte, dite Mlle) 1750-1815 (sic) en travesti « étudiant ses rôles dans le jardin du Luxembourg ».

Dessin à la sanguine. Auteur inconnu (XVIIIe siècle). Colle de M. Sortais.

- 591 ter Raucourt (Marie Ant. Saucerotte dite Mademoiselle) tragédienne, miniature sur ivoire. Auteur inconnu. Coll. De M. de la Gandara.

\* \*

Le cabinet des Estampes conserve les estampes inventoriées ci-après relatives à la représentation des traits de la tragédienne, mais il n'existe malheureusement pas de portraits du prince d'Hénin, ni des amies de la Raucourt énumérées au cours de cette étude, excepté de Sophie Arnould dont l'iconographie fut dressée par les Goncourt.

## Estampes (Bibl. Nat.)

- F.A.M. de Raucour, née le 3 mars 1756, début à la Coméd. Fr. le 23 décembre 1772, reçue le 23 mars 1773. Portrait en buste avec attributs de bas-relief représentant une scène de Mithridate, (acte V, scène 2.)

Gravé par Le Beau, (à Paris chez Esnault et Rapilly.) H. 150mm, L. 104mm.

- Françoise A. M. de Raucour, de la Comédie Française, reçue le 23 mars 1773. (Inscription en médaillon).

Portrait en buste, anonyme, avec attributs de théâtre « A Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques ». « A Saint-Pierre », près la rue de la Parcheminerie. H. 219mm, L. 161mm.

- Fse A.M. de Raucourt, née à Paris, le 3 mars 1756, débute à la Comédie-Française le 23 décembre 1772, reçue le 23 mars 1773. I.H.E. inv. S. Freudeberg. J.M. Moreau, ornam, délin. L. Lingée, sculp. "A Madame la comtesse du Barri par son très humble et très obeisant serviteur Lingée". Chez M. Buldet, rue de Gesvres, avec privilège du Roi. (Manière noire). H. 266mm, L. 180mm <sup>241</sup>.
- Même figure que la précédente, mais privée d'attributs et d'ornements, au bas de laquelle se trouvent les vers suivants, sans aucune autre désignation.

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> Le prince d'Hénin avait peut-être un théâtre chez la Raucourt, rue Royale, c'est même probable, mais chez lui rue Sainte-Anne, j'en doute! Il a constamment demeuré rue Royale-barrière Blanche. Je fais toutes mes réserves sur ce fameux théâtre. La Raucourt n'est pas la Guimard, elle eût bien d'autres occupations, que celles de jouer des pièces libres même avec Sophie Arnould.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> A l'Exposition du Théâtre figurait une estampe de ce tirage, n°78, et une autre en costume de Médée (auteur inconnu) n°79 (coll de M. Louis Adam).

- « L'amour sceut réunir sur ce front si charmant
- « Et la grâce française et la fierté romaine :
- « Sa main, formant tes traits sur ceux de Melpomène,
- « Donne à leur moindre mouvement
- « La manne d'un sentiment.
- « Raucourt, quand
- « Ton modèle est ton cœur, ton art est la nature. »
- H. 197mm, L. 134mm.

Dans un deuxième état de cette gravure on lit en haut à droite « lat. n°219. »

- Fse de Raucourt,

Née à Paris, le 3 mars 1756

Débutée (sic) à la Comédie-Française le 23 décembre 1772.

Reçue le 23 mars 1773.

A Paris, chez Bligny, Lancier du Roi,

Cour du Manège aux Tuileries <sup>242</sup>.

H. 194mm. L. 130mm.

- Mlle Raucourt,

Rôle de Médée

En pied brandissant une baguette.

« Hécate le désire et je te le commande,

Nuit, Styx, Hécate, Enfers terribles, Déïtés

J'ordonne, obéissez... »

(XVIIIe siècle). Estampe coloriée faussement attribuée à Janinet.

H. 171mm L. 122mm <sup>243</sup>

- Mlle Raucourt,

En Impératrice, diadème, à mi-corps,

Cheveux bouclés répandus sur les épaules

Estampe, XIXe siècle,

Devéria del, Couché fils dir. Ch. Mauduit sc.

H. 138. L. 98mm.

- Mlle Raucourt,

En buste avec diadème

Mme Romance pinxit. Frémy del. Et Sc.

- H. 169mm. L. 101mm (Estampe XIXe siècle)
- Mlle Raucourt,
- « D'après le portrait peint par M. Gros en 1796. »

Gravure plus qu'à mi-corps

En impératrice romaine, diadème, au fond, la mer,

A droite, un rocher.

Gravé par Ruotte, déposé à la direction de l'Imprimerie et de la librairie.

H. 302mm. L. 220mm <sup>244</sup>.

- Melle Raucourt,

-

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> Le singulier titre de lancier du roi accolé au nom de Bligny n'a rien de militaire ; il faut voir là une fonction de garde-concierge des portes de la cour des grandes écuries. Avant lui la charge fut exercée par un peintre dont l'inventaire après décès a été publié par M. Guiffrey dans les *Nlle Arch. De l'Arl français.* – Scelles apposés chez *Clair-Christophe Mercier*, peintre de l'Acad. De Saint-Luc et lancier de la grande Ecurie du Roi, 28 mars 1757. – 1884, p. 230-231.

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> (Exposition du Théâtre) n°79 du catalogue.

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> A l'exposition du Théâtre (Arts décoratif 1908) figurait sous le n°865, collection Marmottan une estampe de ce tirage. Sans doute d'après le superbe portrait conservé à la Comédie française.

Comédie-Française 1772-1815 Cabinet de M. Soleirol

Buste. Profil. Costume de ville, avec fichu,

De l'époque révolutionnaire

Eau forte. Signée Fr. Hillemacher, sc. 1859.

L. 95mm. H. 122mm.

## Sculpture

En 1884, une expostion de l'Art était organisée rue de Sèze, de nombreux bustes d'actrices du XVIIIe siècle y étaient représentés ; on y voyait notamment ceux de la Raucourt et de Sophie Arnould.

Le buste de la tragédienne portait le n°249 du catalogue.

- Houdon (Antoine). Buste de Mlle Raucourt. On y lit le nom de : Mlle de Raucourt et la signature HOUDON, 1783. La tête désolée est levée vers le ciel. Il est possible qu'elle soit ici représentée dans le rôle de la *Didon* de la tragédie de Le Franc de Pompignan, qui a été le plus grand succès de l'actrice.

A de Montaiglon. Revue de l'Art français, (mars 1884, p. 38).

# NOS GRAVURES Note de l'éditeur

Nous devons à l'obligeance de M. Widenstein l'autorisation de reproduire un merveilleux buste en marbre de la Raucourt, dû au prestigieux talent du sculpteur Pajou. Ce buste provient de la collection de M. le comte de Castellane.

- Au cimetière du Père-Lachaise où la comédienne fut enterrée en 1815, un beau mausolée fut élevé par les soins de ses camarades de la Comédie-Française. Nous reproduisons ce monument funèbre qui se trouve dans la 2<sup>e</sup> division <sup>245</sup>.

2

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> Raucourt (Marie-Antoinette-Josèphe-Saucerotte, née Clairien) (sic) dite : 1756-1815. Buste en marbre de Flatters\* 20<sup>e</sup> Div. 2<sup>e</sup> lig. T.20.

Cf Le Cimetière du Père-Lachaise, par Jules Moiroux, conservateur, 1908.

<sup>\*</sup> Flatters (Jean-Jacques), sculpteur, né à Crevelt (Pays-bas) auteur de nombreux bustes en marbre, élève de Houdon et de David. Salon de 1819-1830, (Revue de l'Art. français, 1885, p. 26).